

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 22 (1982)

Artikel: Le sanctuaire du Cigognier
Autor: Bridel, Philippe
Kapitel: 6: Les vestiges de l'élévation
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE SIXIÈME

Les vestiges de l'élévation

L'étude des fondations du sanctuaire, dégagées principalement lors des fouilles de 1938-1940, nous a livré le plan de l'édifice et nous a renseigné sur le mode de construction de ses substructions. C'est à l'examen des rares vestiges de l'élévation qu'il nous faut nous attacher ici; seule la colonne du Cigognier subsiste encore à son emplacement original, tandis que de nombreux fragments d'architecture sont dispersés dans les réserves du Musée romain ou ont été réemployés pour la construction de la ville moderne d'Avenches. Ils seront l'objet d'un catalogue descriptif, mais ne viendront que très partiellement compléter l'image que nous aurons pu nous faire de l'ordre du temple et de celui des portiques en analysant au mieux les éléments constitutifs du Cigognier lui-même. Pièce clé de l'édifice, située à l'intersection du temple et du portique et conservée jusqu'à la hauteur de l'architrave, cette colonne composite nous livre en effet de très nombreuses indications quant à l'élévation de toutes les parties du bâtiment dont elle reste le dernier témoin en place. Cigognier et fragments d'architecture réunis dans notre catalogue ne représentent pourtant qu'à peine un pour cent de l'édifice original. C'est dire la part d'hypothèse qui subsistera inmanquablement lorsqu'il s'agira de présenter une restitution du sanctuaire, mais c'est souligner aussi l'importance d'un catalogue systématique et exhaustif, retenant le moindre fragment qui peut être attribué avec certitude au bâtiment et venir compléter l'image, nécessairement idéale, que nous pourrons nous en faire.

Comment expliquer cependant qu'il subsiste si peu de vestiges d'un bâtiment aussi imposant? La récupération des petits moellons de calcaire jaune hauterivien et des dalles de stylobate en grès de La Molière répondait à un besoin de pierre à bâtir qui s'est fait sentir dans toute la région jusqu'à l'invention du béton armé; le matériau utilisé pour l'élévation — un calcaire coquillier blanc provenant des carrières de La Lance, appelé aussi marbre du Jura¹ — a été systématiquement réemployé pour d'autres raisons. Pierre dure, cassante et difficile à tailler, ce calcaire est importé de loin et présente un poids volumique considérable, rendant son transport difficile. Il fut cependant utilisé pour toute l'élévation du sanctuaire en raison de ses bonnes qualités statiques et de sa ressemblance avec le marbre, pierre noble que les bâtisseurs ont cherché délibérément à imiter. Utilisé sous forme de grands blocs assemblés en appareil isodome à joints vifs, dans la meilleure tradition classique, ce calcaire n'est que rarement réemployé tel quel après la destruction du sanctuaire: de par ses caractéristiques technologiques, il ne répondait pas aux besoins des maçons du Moyen Age et leur aurait imposé un travail considérable de transport et de mise en œuvre. Cassés et brûlés sur le lieu même de leur découverte, les blocs de «marbre du Jura» furent donc réduits en une chaux d'excellente qualité, très recherchée pour la construction des murs de moellons qui en réclament une grande quantité². Le triste

¹ V. Bourgeois, «La carrière romaine de La Lance près Concise (VD)», *ASA* 1909, p. 215-219.

² Les traces de plusieurs fours à chaux ont été repérées, pour la plupart au voisinage du *podium*, dont l'égout périmétrique a servi de canal de vidange, semble-t-il. L'un d'entre eux, dans l'angle formé par la face est du *podium* et le mur de fond du portique adjacent, a livré quelques fragments d'architecture à demi calcinés.

sort réservé même aux plus beaux vestiges d'un sanctuaire qui a nécessité l'importation de plus de 5000 m³ de calcaire de La Lance — soit près de 10 000 tonnes à transporter — n'attristera que tardivement quelques amateurs d'Antique, qui se trouveront la plupart du temps incapables d'empêcher leur destruction, faute de moyens financiers suffisants³. C'est à peine une dizaine de blocs de corniches à peu près complets qui sont aujourd'hui conservés au Musée romain, attestant à eux seuls la qualité d'une élévation de grand appareil, perdue à 99%.

1. La colonne du Cigognier (Pl. 23.1-4; 81.1-7; 82.1-8; 83.1-3)

Un examen minutieux des quinze blocs du Cigognier conservés dans leur position originale nous a convaincu très tôt qu'il était nécessaire de procéder à un nouveau relevé détaillé de ce dernier vestige de l'élévation. L'opération a été rendue possible par la mise en place d'un échafaudage permettant d'atteindre toutes les parties du monument, dont la restauration s'est révélée aussitôt particulièrement urgente. Bénéficiant de facilités d'accès et de mesure refusées à tous ceux qui, avant nous, se sont efforcés de comprendre la structure de cette colonne hybride⁴, nous avons pu réunir toute une série d'observations originales qui, informées par une meilleure connaissance de l'économie générale de l'édifice, justifient la nouvelle description, complétée sur plusieurs points, que nous en donnons ici. En raison du mauvais état de conservation de plusieurs assises, quelques problèmes de détail demeureront cependant sans réponse, même si, finalement, les caractéristiques principales de la colonne étudiée seront comprises et trouveront leur justification dans la restitution du sanctuaire que nous proposerons au chapitre suivant.

Totalisant une hauteur de 11,94 m (40 ¼ p.), les quatorze assises monolithes de calcaire de La Lance reposent sur trois dalles de grès de La Molière, seul vestige du stylobate. Elles sont assemblées à joints vifs, sans recours au goujonnage, semble-t-il, et présentent une hauteur variant entre 0,425 et 1,44 m⁵ selon les blocs; les mesures de précision que nous avons effectuées révèlent en outre que le lit de pose et le lit d'attente d'un même bloc ne sont pas toujours parfaitement parallèles et horizontaux; l'écart peut atteindre 0,01 m, mais il est systématiquement compensé lors de la mise en place et du réglage définitif de l'assise immédiatement supérieure. La quinzième assise du monument, un fragment de l'architrave du temple haut de 1,29 m, se distingue tant par son plan que par sa fonction et sera décrite séparément des quatorze autres, toutes exécutées sur le même schéma. Un plan-coupe (Pl. 81.6) établi au niveau du lit d'attente de la sixième assise, nous en livre les éléments principaux: une demi-colonne lisse de grand diamètre sur la face sud, un pilastre cannelé sur la face ouest, un piédroit portant un grand arc sur le côté nord et une demi-colonne lisse de petit diamètre, adossée à un pilastre et surmontée d'un mur montant sur la face est. Ces quatre éléments ne s'expliquent qu'en fonction des quatre parties de l'édifice dont ils relèvent, et qui se rencontrent ici: la colonnade latérale est du temple, le deuxième rang de supports (colonnes ou pilastres) disposés derrière la colonnade de façade du *pronaos*, l'arc donnant accès du portique nord-est au *pronaos*, avec le mur qu'il porte, la colonnade du portique nord-est et le mur qu'elle soutient⁶. Ce faisceau d'éléments différents, qui se fondent partiellement en un noyau central commun, est organisé autour de deux axes à peu près perpendiculaires: celui de la colonnade du portique nord-est et celui de la rangée des colonnes latérales est du *pronaos*. Le pilastre assure, non sans une certaine dissymétrie, la transition nécessaire entre la petite colonnade et les trois autres éléments dont la position est déterminée par l'économie du temple

³ Cf. *supra*, p. 10 et n. 36.

⁴ Cf. *supra*, p. 15-21.

⁵ Assise 1, h. 0,75/0,755 m; assise 2, h. 0,71/0,715 m; assise 3, h. 0,424/0,432 m; assise 4, h. 0,868/0,872 m; assise 5, h. 0,731/0,734 m; assise 6, h. 0,642/0,650 m; assise 7, h. 0,810 m; assise 8, h. 1,44 m; assise 9, h. 1,02 m; assise 10, h. 1,10 m; assise 11, h. 0,91 m; assise 12, h. 0,65 m; assise 13, h. 0,495 m; assise 14, h. 1,36/1,39 m; assise 15, h. 1,29 m. Volume total, y compris le fragment d'architrave, estimé à 43,5 m³, soit un poids de 113 tonnes environ, la densité du calcaire de La Lance s'élevant à 2,6 environ.

⁶ Cf. *infra*, p. 115-138.

proprement dit⁷. D'autres irrégularités, dues plus aux difficultés rencontrées lors de l'exécution de blocs aussi complexes qu'à un flottement au stade de leur conception théorique, viendront confirmer, assise après assise, le caractère en fin de compte très empirique de la solution apportée à un problème architectural dont les données paraissent très originales⁸.

a) La demi-colonne méridionale (Pl. 81.4; 82.4)

Élément déterminant pour la restitution de l'ordre du temple, la demi-colonne méridionale est aussi la partie la mieux conservée du Cigognier. Si la base et le chapiteau sont à peu près complètement ruinés, le fût lisse ne présente que quelques épaufrures superficielles. L'*assise 1* (h. 0,75 m = 2½ p.) n'a pratiquement rien conservé du profil de la base attique, qu'on reconstituera d'après celui des pilastres, mais présente encore, à la base du fût, le listel et le congé au-dessus duquel le diamètre de la colonne mesure 1,16 m (Pl. 24.4, 5)⁹. En plan, le fût outrepassé légèrement le demi-cercle pour atteindre une projection de 0,64 m sur le pilastre ouest et de 0,69 m sur le pilastre est, mais conserve une section qui s'inscrit parfaitement dans un cercle.

Les *assises 2 à 13*, qui constituent le reste de la colonne proprement dite, lui donnent une hauteur totale de 9,96 m (33½ p.), y compris les moulures de base (listel h. ¼ p. = 0,0867 m; congé h. ¾ p. = 0,0372 m; h. totale 0,1239 m) et de couronnement (congé h. ½ p. = 0,025 m; listel h. ⅛ p. = 0,037 m; tore h. ⅓ p. = 0,09 m; h. totale 1¾ p. = 0,16 m). Jusqu'au sommet de l'*assise 5* à l'est, de l'*assise 6* à l'ouest, le diamètre augmente pour atteindre 1,19 m (4 p.), et marque ainsi un renflement maximum au tiers de la hauteur (valant en moyenne 0,045 m de part et d'autre des apothèmes du tronc de cône théorique défini par les circonférences de la base et du sommet de la colonne, moulures exclues, soit environ ⅓ du diamètre moyen), avant de se réduire à 1,04 m (3½ p.) sous les moulures de couronnement de l'*assise 13*. L'axe de la colonne est légèrement incliné vers l'est (0,05 m pour toute la hauteur), ce qui paraît contraire à toutes les règles concernant la correction optique, mais qui n'est peut-être qu'une imperfection due à la complexité des assises à tailler¹⁰. Les *assises 8* et *9* présentent plusieurs cavités de scellement recreusées dans l'épiderme du fût, qui restent pour nous inexplicables¹¹.

Le *demi-chapiteau corinthien* couronnant le fût était tout entier façonné dans le bloc de l'*assise 14*, haut de 1,39 m (4⅔ p.). Il est presque totalement ruiné (Pl. 24.1-3), bien qu'on puisse repérer les traces des deux rangs inférieurs de feuilles d'acanthe et le départ des volutes extérieure et intérieure droites; la surface lisse du *calathos* apparaît par places, avec des restes d'enduit polychrome. L'abaque est entièrement détruit. Les rares fragments conservés en bon état révèlent un travail assez sommaire, avec emploi du trépan: les trous borgnes juxtaposés au fond des refouillements indiquent qu'on a procédé par forages répétés perpendiculairement à l'axe de la rainure à façonner. Il ne s'agit donc pas de la technique du trépan courant. Au lit d'attente, nous avons noté deux (?) trous de louve et une cavité de goujon¹², prévue pour assujettir l'architrave (Pl. 28.5). Ces maigres vestiges ne sont pas suffisants

⁷ Le même phénomène se retrouvera au niveau de l'architrave (*infra*, p. 70) où l'on notera un décalage entre l'axe de l'architrave est-ouest du *pronaos* et celui de l'assise de couronnement ouest-est du mur porté par la colonnade du portique nord-est.

⁸ Cf. *infra*, p. 67-69.

⁹ Selon Vitruv., III, III, 2, ce diamètre devrait servir de module de référence, et on s'étonnera qu'il ne corresponde pas à un nombre entier de pieds de 0,29736 m. C'est que probablement Vitruve, en parlant du diamètre de la colonne à sa base entend en réalité le plus grand diamètre du fût, que l'on peut mesurer la plupart du temps à la base de celui-ci, juste au-dessus de l'apophyse. (Cf. les commentaires des éditions de C.L.F. Panckoucke, Paris, 1847, et, plus récemment, S. Ferri, Rome, 1960, à propos du passage concernant l'*entasis* (III, III, 13). En fin de compte, c'est bien le diamètre maximum du fût de la colonne du Cigognier qu'il faut retenir comme module: 1,19 m = 4 p. Cf. aussi Dombart, *RE.*, suppl. IV, 1924, col. 270-276, s.v. *entasis*.)

¹⁰ Pour ces règles, cf. Vitruv., III, V, 4, qui reste obscur à en croire S. Ferri, commentaire *ad loc.*

¹¹ *Assise 8*, côté ouest du fût, h. 0,024 m, l. 0,024 m, p. ?; *assise 9*, côté ouest du fût, h. 0,024 m, l. 0,09 m, p. 0,07 m; côté est du fût, h. 0,14 m, l. 0,045 m, p. 0,12 m. On notera cependant que ces cavités se trouvent au niveau du départ de l'architrave du portique (côté est du fût), ou peu au-dessus du départ du grand arc (côté ouest), et qu'elles ont pu servir au bardage ou au scellement de blocs appartenant à ces assises.

¹² Un trou de louve parallèle à la face nord: L. 0,12/0,20 m, l. 0,05 m, p. 0,20 m; un second trou, peut-être de louve, au centre géométrique de la surface d'attente du demi-chapiteau méridional, a été en partie détruit: p. conservée, 0,10 m; un peu plus à l'est, au droit du parement sud du mur de façade du portique, trou de goujon: 0,045 × 0,045 × 0,06 m.

pour permettre une reconstitution sûre et une véritable étude stylistique du chapiteau du temple, qui semble de type canonique¹³.

b) La face orientale (Pl. 81.1; 82.1)

Trois éléments architecturaux se combinent sur ce côté du Cigognier qui marque l'amorce de la colonnade du portique nord-est: un pilastre avec sa base et son chapiteau, appartenant à l'ordre du temple; une demi-colonne adossée au pilastre, nous donnant l'ordre inférieur du portique; le mur plein qui s'élève au-dessus, jusqu'au sommet de l'ordre du temple, et dont le poids est reporté par un arc de décharge sur l'axe des colonnes du portique.

1. *Le pilastre est*

En grande partie caché par l'amorce des éléments du portique nord-est qui s'adosent à lui, le pilastre de la face est n'en demeure pas moins nettement identifiable; symétrique du pilastre ouest et relevant tout comme lui de l'ordre principal du temple, il en présente toutes les caractéristiques, déjà notées à propos de la demi-colonne méridionale. La base, dont le profil est encore nettement dessiné à l'intersection avec le pan est du piédroit nord, comporte les éléments habituels du type attique: plinthe, boudin inférieur, scotie avec ses deux listels, boudin supérieur (Pl. 25.3)¹⁴; elle se développe sur un plan rectangulaire autour du corps du pilastre, large de 0,89 m (3 p.) environ, et accuse une projection maximum de 0,29 m (1 p.)¹⁵ sur l'arête du pilastre, réduite à $\pm 0,22$ m ($\frac{3}{4}$ p.) par le congé et le listel qui, au pied de celui-ci, assurent la transition entre les deux éléments¹⁶. L'angle méridional du corps du pilastre est visible sur toute la hauteur de la colonne du temple et présente comme elle un congé surmonté d'un boudin, ruiné. Aucune cannelure n'a été ménagée, bien que la face du pilastre apparaisse sur une largeur qui eût permis d'en dégager une au moins; l'arête septentrionale est interrompue à la hauteur du couronnement du piédroit (assise 6) par les moulures supérieures dont la projection outrepassé le nu du pilastre, mais réapparaît dès l'assise 7, pour se noyer à nouveau dans la masse du chapiteau de la colonne du portique, puis disparaître, emportée par la taille du relief qui décore les écoinçons surmontant l'arc de refend. Elle semble se retrouver finalement au sommet de l'assise 12, après un congé couronnant le relief en retour du grand arc de refend, puis sur toute la hauteur de l'assise 13, que terminent le congé et le boudin. De part et d'autre de l'amorce du mur du portique, l'assise 14 présente les deux angles du chapiteau du pilastre; si celui du nord est à peu près totalement détruit, celui du sud se distingue encore nettement du chapiteau de la demi-colonne méridionale et conserve les ailes éployées d'un sphinx ou plus probablement d'un aigle, qui le flanquait, porté par la feuille d'acanthe angulaire¹⁷. Les traces d'un motif symétrique à l'angle nord sont encore perceptibles.

2. *La demi-colonne du portique*

Adossée au pilastre, mais légèrement décentrée vers le nord pour se trouver dans l'axe de la colonnade du portique nord-est qu'elle termine à l'ouest, cette demi-colonne nous donne les

¹³ Un meilleur état de conservation aurait permis une comparaison intéressante avec le chapiteau, peut-être contemporain, du temple de Vespasien à Rome. Cf. Heilmeyer, *Normalkapitelle*, p. 136-137, pl. 48/1,2.

¹⁴ Vitr., III, V, 1-2, avec les n. 89 à 95 de l'édition Panckoucke et la fig. 43; voir aussi notre Pl. 82.1: h. plinthe, 0,175 m; h. boudin inf. 0,162 m; h. scotie, 0,162 m (dont 0,039 pour le listel inf. et autant pour le listel sup.); h. boudin sup. 0,119 m; h. listel au pied du pilastre, 0,09 m; h. congé au pied du pilastre, 0,045 m. H. totale de la base proprement dite: 0,445 m ($1\frac{1}{2}$ p.).

¹⁵ Soit $\frac{1}{4}$ du diamètre de la colonne de l'ordre du temple, conformément à Vitruve, III, V, 1, réduite par le congé à $\frac{1}{4}$ de la largeur du pilastre.

¹⁶ Si l'on restitue le même profil pour la partie méridionale de la base du pilastre, à partir du fond de la scotie conservée, il faut admettre que le congé, et en conséquence toute la base, présentent une projection plus importante: 0,145 m = $\frac{1}{2}$ p.; un tel artifice était nécessaire pour atteindre la tangente du fût de la demi-colonne sud et s'épargner le travail difficile qu'il aurait fallu exécuter pour façonner la base de cette colonne au-delà du demi-cercle. La base du pilastre ouest, légèrement décalé vers le sud, n'exigera pas ce type de subterfuge.

¹⁷ Cf. *infra*, p. 158, n. 68. Les parallèles sont rares; citons cependant un chapiteau du temple rond de l'insula XI.1, regio I, d'Ostie: *Scavi di Ostia VII, I Capitelli*, a cura di P. Pensabene, Rome, 1972, n° 336, pl. XXXIII (1^{re} moitié du III^e s.). La plupart des autres pièces de comparaison que fournit E. von Mercklin, *Antike Figuralkapitelle*, Berlin, 1962, sont d'époque sévérienne et proviennent d'Afrique (p. 221-236); pour l'Italie, voir en particulier les n°s 545, 547, 553 et 557.

caractéristiques principales de l'ordre des portiques. La hauteur libre sous architrave est de 6,40 m ($2\frac{1}{2}$ p. = 10 diamètres), dont 0,372 m ($1\frac{1}{4}$ p.) pour la base, 5,35 m (18 p.) pour le fût et 0,67 m ($2\frac{1}{4}$ p.) pour le chapiteau; le diamètre maximum du fût, au sommet de la quatrième assise, vaut 0,644 m ($2\frac{1}{6}$ p.), et le rapport hauteur/diamètre du fût s'établit donc à 8,295, très proche de celui de la colonne du temple (8,375). Avec un diamètre au pied de 0,615 m, ramené sous le tore et le congé supérieurs à 0,57 m, le renflement maximum du fût oscille entre 0,04 m côté sud et 0,02 m côté nord. En plan, la colonne outrepassa de peu le demi-cercle avec une avancée maximum de 0,37 m sur la face est du pilastre. Les trois premières assises et le chapiteau sont en grande partie ruinés et la base entièrement perdue, alors que l'essentiel du fût n'est qu'épaufré. Un examen attentif de l'assise 1 (Pl. 25.3) nous permet cependant de proposer une restitution de la base de la demi-colonne du portique: en bonne logique, elle doit être plus petite que celle de la colonne du temple. De fait, on remarque que la base du pilastre oriental est limitée, à hauteur de la scotie et de part et d'autre du pied de la petite colonne, par deux pans verticaux qui réservent un espace suffisant pour figurer le pied du fût de la colonne du portique, avec son congé et son listel partiellement taillés dans un bloc rapporté. La base culminerait ainsi à 0,372 m = $1\frac{1}{4}$ p. au-dessus du stylobate. Cependant, si l'on en croit les normes vitruviennes, la plinthe devrait avoir une hauteur valant $\frac{1}{6}$ du diamètre de la colonne, soit 0,1075 m; le tore supérieur, $\frac{1}{12}$ du diamètre, soit 0,054 m; le tore inférieur, $\frac{1}{8}$ du diamètre, soit 0,08 m; la scotie avec ses listels $\frac{1}{8}$ du diamètre, soit 0,08 m. Théoriquement, la hauteur totale de la base ne serait que de 0,3225 m. Pour cette base comme pour celle de la colonne du temple, les proportions vitruviennes ne semblent donc pas convenir exactement. Un fragment de base (*cat. n° 65 infra*, p. 98) nous permet cependant de tenter une restitution de cet élément de l'ordre du portique. Il présente la partie gauche d'une base de colonne engagée, avec une plinthe haute de 0,075 m et un premier tore de 0,072 m de hauteur, dont le diamètre peut être estimé à 0,96 m. Cette dernière dimension, qui vaut une fois et demie le diamètre de la colonne du portique, nous autorise, en vertu d'une norme vitruvienne respectée ici comme à la base de la colonne du temple, à attribuer ce fragment *cat. n° 65* à l'ordre du portique. Reconstituant la scotie et le tore supérieur selon les mêmes préceptes vitruviens qui donnent les trois composantes de la base dans un rapport harmonique de 3 – 3 – 2, on obtient une scotie haute de 0,072 m avec ses listels et un tore supérieur de 0,049 m. Si l'on ajoute les 0,075 m de la plinthe, de plan octogonal, attestée par le fragment conservé *cat. n° 65*, on obtient un total de 0,267 m seulement, alors que la hauteur disponible pour la base, nous l'avons vu, est de 0,372 m. Il faut probablement supposer que la plinthe était dédoublée, l'élément supérieur octogonal reposant sur une dalle carrée, haute de 0,105 m et large de 0,96 m (Pl. 82.1, 2, 4)¹⁸. La cavité trapézoïdale ménagée sur la face est du Cigognier,

¹⁸ *Supra*, n. 14.

TABLEAU COMPARATIF DES DIMENSIONS DES BASES DE COLONNE DU TEMPLE ET DU PORTIQUE

	Selon Vitr., III, V, 1-2			Mesuré (restitué) au Cigognier	Dimension théorique en p. de 0,29736 m	
	D	p.	m		p.	m
<i>Base de la colonne du temple</i> Diamètre max. du fût (D): 1,19 m = 4 p.						
h. totale	$\frac{1}{2}$ D	2 p.	0,595 m	0,618 m	$2\frac{1}{12}$ p.	0,6195 m
h. plinthe	$\frac{1}{6}$ D	$\frac{2}{3}$ p.	0,198 m	0,175 m	$\frac{7}{12}$ p.	0,1735 m
h. tore inférieur	$\frac{1}{8}$ D	$\frac{1}{2}$ p.	0,148 m	0,162 m	$1\frac{3}{24}$ p.	0,1611 m
h. scotie et listels	$\frac{1}{8}$ D	$\frac{1}{2}$ p.	0,148 m	0,162 m	$1\frac{3}{24}$ p.	0,1611 m
h. tore supérieur	$\frac{1}{12}$ D	$\frac{1}{3}$ p.	0,099 m	0,119 m	$1\frac{9}{24}$ p.	0,1239 m
diamètre maximum	$1\frac{1}{2}$ D	6 p.	1,784 m	1,785 m	6 p.	1,784 m
<i>Base de la colonne du portique</i> Diamètre max. du fût (D): 0,644 m = $2\frac{1}{6}$ p.						
h. totale	$\frac{1}{2}$ D	$1\frac{1}{12}$ p.	0,322 m	0,375 m	$1\frac{1}{4}$ p.	0,372 m
h. plinthe	$\frac{1}{6}$ D	$1\frac{3}{36}$ p.	0,107 m	0,075 m* (+ 0,105 m)	$\frac{1}{4}$ p. (+ $\frac{1}{3}$ p.)	0,0743 m (0,099 m)
h. tore inférieur	$\frac{1}{8}$ D	$1\frac{3}{48}$ p.	0,080 m	0,072 m* (0,072 m*)	$\frac{1}{4}$ p. ($\frac{1}{4}$ p.)	0,0743 m (0,0743 m)
h. scotie et listels	$\frac{1}{8}$ D	$1\frac{3}{48}$ p.	0,080 m	(0,072 m*)	($\frac{1}{4}$ p.)	(0,0743 m)
h. tore supérieur	$\frac{1}{12}$ D	$1\frac{3}{72}$ p.	0,053 m	(0,048 m*)	($\frac{1}{6}$ p.)	(0,0495 m)
diamètre maximum	$1\frac{1}{2}$ D	$3\frac{1}{4}$ p.	0,966 m	0,98 m*	$3\frac{1}{4}$ p.	0,966 m

* Dimensions selon pièce *cat. n° 65*; scotie et tore supérieurs sont restitués selon les proportions vitruviennes, d'après la hauteur du tore inférieur, c'est-à-dire selon le rythme 3 – 3 – 2. Cf. P. Gros, «Nombres irrationnels et nombres parfaits chez Vitruve», *MEFRA* 88, 1976, p. 702-703 et fig. 9 en particulier. Les 0,105 m résiduels sont ajoutés à la hauteur de la plinthe; l'élément partiellement conservé par la pièce *cat. n° 65* en constitue la partie supérieure, décrivant un octogone inscrit dans le carré de la partie inférieure, traitée dans un bloc séparé et mesurant 0,98 m de côté (env. $3\frac{1}{4}$ p.). Butant de part et d'autre contre la base du pilastre est, qui s'arrête au droit du listel de base du fût de la demi-colonne du portique, la base attique de cette demi-colonne ne devait décrire qu'un peu plus d'un quart de cercle, au niveau du tore inférieur.

au sommet de l'assise 1, devait donc recevoir la queue d'un premier bloc rapporté figurant le pied du fût de la colonne du portique, tandis que la base elle-même (taillée en partie au moins dans un second bloc dont pourrait provenir le fragment *cat. n° 65*) et la plinthe rectangulaire, qui la portait, venaient masquer sur une longueur de 0,743 m (2½ p.) le boudin inférieur et la plinthe de la base du pilastre (Pl. 82.5). Le congé, le listel et le tore¹⁹ qui couronnent le fût sont encore bien conservés à mi-hauteur de l'assise 8. Ils portent un *demi-chapiteau* corinthien à feuilles lisses, gravement endommagé, dont l'abaque est entièrement perdu (Pl. 25.1, 2). Aussi nous contenterons-nous de renvoyer le lecteur à la description que nous donnons plus loin²⁰ du chapiteau complet, de même type et beaucoup mieux conservé, découvert en 1919 au pied du mur de stylobate nord-est.

3. Le mur de façade du portique

Au-dessus du chapiteau de la demi-colonne du portique, la face est du Cigognier présente plusieurs assises attestant un mur plein qui s'élevait jusqu'au niveau de l'architrave du temple (Pl. 26.2). Les faces nord et sud des blocs subsistants ne sont conservées que sur une très faible longueur, et souvent gravement endommagées; au nord, le parement est en outre profondément recreusé par le bas-relief du mur de refend, formant retour, en sorte qu'il est difficile de se faire une idée précise de l'aspect que présentait cet élément supérieur de l'ordre. Conformément aux reconstitutions de P. Schazmann²¹, il semble bien qu'il faille restituer une *architrave* dont la hauteur peut être estimée, grâce à une cavité de crampon encore en partie conservée, à 0,644 m (2⅙ p.) — soit environ ⅓ de la hauteur libre de la colonnade, ce qui est légèrement supérieur aux normes vitruviennes²² — et la largeur à 0,743 m (2½ p.). Les fascies de cette architrave ne sont pas conservées; on s'attendrait au schéma canonique à trois *fasciae*, à moins que les parements aient été nus et noyés dans le mur montant. La face de joint partiellement détruite qui limite à l'est la base de l'assise 9 doit être sans doute restituée oblique, pour permettre la mise en place d'un bloc d'architrave formant claveau, selon la technique de l'arc plat, en raison de l'insuffisance de la surface d'attente du chapiteau²³. Le sommet de l'assise 9, conformément aux observations de P. Schazmann, présente le départ d'un arc de décharge, dont le rayon peut être estimé à 1,49 m (5 p.) à l'intrados et 1,93 m (6½ p.) à l'extrados, pour une largeur maximum de 0,74 m (2½ p.). Le détail du profil nous échappe, aucun fragment de claveau n'ayant été retrouvé en place. Au-dessus du lit d'attente oblique qui devait recevoir le premier voussoir, un tenon de forme triangulaire, réservé dans la masse de l'assise 9, est encore visible (Pl. 25.4); ses bords gauche et droit présentent deux décrochements inégaux, en retrait sur la face antérieure, incurvée selon le dessin de l'arc. Cette espèce de coin venait sans doute s'encaster dans un logement adéquat, profond d'un demi-pied au moins, ménagé à l'extrados du premier claveau, qu'il maintenait ainsi solidement en place, parant à tout glissement latéral.

L'assise 10, avec l'amorce du mur porté par l'arc de décharge, large de 0,69 m environ (2⅓ p.), présente également une face inférieure incurvée, qui venait sans doute s'ajuster sur l'extrados du premier claveau. La face de joint latérale et le lit d'attente sont en partie ruinés, mais formaient, semble-t-il, un angle inférieur à 90°. Le dispositif exact du ou des blocs adjacents est difficile à restituer, en l'absence de toute cavité de scellement; on retiendra cependant que le lit d'attente de cette assise se trouve un peu au-dessus du sommet de l'archivolte de l'arc de décharge. L'appareil de grands blocs, dans les écoinçons que formaient les deux arcs issus de la colonne du Cigognier, offrait sans doute un aspect assez irrégulier, avec des faces de joint obliques, à la fois pour résoudre les incompatibilités entre verticales, horizontales et lignes arquées, et pour assurer, en recourant au système de l'arc plat, une bonne répartition du poids de ce mur plein sur les colonnes du portique.

Dès l'assise 11, l'appareil isodome régulier était probablement à nouveau utilisé, avec cependant des faces de joint obliques permettant la mise en place de blocs trapézoïdaux faisant effet de claveaux.

¹⁹ H. totale, 0,06 m.

²⁰ Cf. *infra*, p. 99, *cat. n° 67*.

²¹ Cf. *supra*, p. 16 et Pl. 6.1.

²² Vitr., III, V, 8.

²³ G. Lugli, *La tecnica edilizia romana*, Rome, 1957, I, p. 353-354.

Le premier (h. 0,92 m = $3\frac{1}{12}$ p., l. minimum 0,60 m, sans compter l'épaisseur du relief du grand arc qui fait retour) comporte à la base de sa face de joint conservée deux trous de levier permettant la mise en place du bloc d'est en ouest, et au sommet deux cavités de crampon en Π assurant la cohésion avec le bloc voisin de la même assise, aujourd'hui disparu. On croit apercevoir au sommet de chacune des faces nord et sud les vestiges d'un congé et d'un bandeau de couronnement qui portent à 0,74 m = $2\frac{1}{2}$ p. la largeur maximum de la face de joint.

L'assise 12 (h. 0,665 m = env. $2\frac{1}{4}$ p., l. restituée à 0,74 m = $2\frac{1}{2}$ p.) semble présenter les mêmes caractéristiques (Pl. 26.1), bien que ses faces soient très endommagées. La fonction de la cavité de goujon ou de levier ménagée au lit d'attente, près de l'arête nord du pilastre, nous échappe. La face de joint est oblique et présente à la base deux cavités de levier. Au sommet, un bandeau horizontal, haut de 0,15 m ($\frac{1}{2}$ p.), est retaillé pour recevoir la crête dont était muni le bloc adjacent tout au long de son arête latérale supérieure. Une cavité atteste qu'il était en outre assujéti par un crampon de fer en Π , scellé au plomb²⁴.

L'assise 13, en avant du pilastre est et des moulures qui le couronnent, présente une face de joint parfaitement verticale qui recevait un bloc courant du mur du portique large de 0,74 m ($2\frac{1}{2}$ p.) à la base, en léger débord sur la face sud du bloc précédent. Deux cavités de levier sont conservées au bas de la face, pour assurer une mise en place d'est en ouest, ce qui semble la règle pour tout le portique nord-est.

En avant des vestiges des deux angles du chapiteau figuré du pilastre est, l'assise 14 atteste que le mur de façade du portique nord-est s'élevait jusqu'à ce niveau. La hauteur de la face de joint est cependant ramenée à 1,36 m ($4\frac{7}{12}$ p.), le lit d'attente présentant une surface surbaissée de 0,03 m. Les faces nord et sud, en partie ruinées et légèrement divergentes vers le haut, semblent n'avoir été décorées que des seuls éléments du chapiteau de pilastre qui débordent sur elles. Outre une face de joint oblique, sans cavité de manœuvre ou de scellement, et une largeur à la base de 0,79 m ($2\frac{2}{3}$ p.), cette partie de l'assise 14 semble accuser un désaxement important vers le sud, par rapport à l'axe de la demi-colonne et du mur de façade du portique nord-est. En imputant cette irrégularité au travail de sculpture du chapiteau des pilastres et en jouant sur l'importance de la projection des moulures de couronnement, il semble cependant possible de restituer une assise centrée sur l'axe du pilastre est et large de 3 p. au moins (0,89 m) au lit d'attente.

c) Le pilastre de la face ouest (Pl. 81.3; 82.3)

Troisième élément du Cigognier qui ressortit au grand ordre du temple, ce pilastre est légèrement décalé vers le sud par rapport à l'axe de son répondant de la face est. Il est large de 0,87 à 0,89 m (3 p. environ), et forme une saillie de 0,15 m ($\frac{1}{2}$ p.) sur la tangente de la demi-colonne méridionale à son diamètre maximum, de 0,20 m ($\frac{2}{3}$ p.) sur le piédroit de l'arc de refend. L'assise 1, presque entièrement ruinée, présente encore le profil du retour nord de la base, en tout point semblable à celle de la demi-colonne du temple ou du pilastre est (Pl. 26.5). L'assise 2 garde encore la trace du pied du pilastre, avec l'apophyge des six cannelures qui le décorent, dont le profil n'est bien conservé qu'à l'assise 10 (Pl. 26.4)²⁵, toutes les autres étant gravement ruinées. A la base de l'assise 4, une importante cavité a été ménagée, peut-être pour assujettir une grille (h. 0,045 m, l. 0,22 m, p. restituée 0,60 m). L'assise 13, au sommet du pilastre lui-même, présente encore le départ du congé annonçant le listel et le boudin de couronnement, qui ont disparu (Pl. 26.3). Du chapiteau qui le surmontait, et occupait toute l'assise 14, il ne subsiste que d'infimes surfaces intactes, bien que la forme générale en soit reconnaissable. Au-dessus du chapiteau, l'architrave, dont le fragment qui constitue l'assise 15 représente l'extrémité est, s'est brisée au droit du pilastre.

²⁴ La correspondance exacte des assises du Cigognier lui-même avec celles du portique adjacent à l'est est ainsi assurée, mis à part le départ de l'arc de décharge; on retiendra particulièrement l'aspect esthétique de ce parti architectural, conservant la continuité des lignes horizontales marquées par les assises tout au long de la façade du sanctuaire. C'est pourquoi nous renonçons à décomposer en deux blocs l'assise 12 du mur de façade du portique. Il en va tout autrement des assises surmontant le grand arc de refend du portique, invisibles de l'extérieur de la nef; cf. *infra*, p. 68-69.

²⁵ Cannelures, l. 0,098 m = $\frac{1}{3}$ p., p. 0,056 m: de section circulaire, elles dépassent donc légèrement, en plan, le demi-cercle. Bandeaux plats, l. 0,0425 m = $\frac{1}{7}$ p. Largeur du pilastre, 7 bandeaux de $\frac{1}{7}$ p. + 6 cannelures de $\frac{1}{3}$ p. = $(6 \times \frac{1}{3}) + (7 \times \frac{1}{7}) = 3$ p.

d) L'arc et le mur de refend de la face nord (Pl. 81.2; 82.2; 83.2)

La face nord du Cigognier conserve le piédroit méridional de l'arc assurant le passage du portique nord-est au *pronaos* et les faces de joint préparées pour recevoir les assises du mur de grand appareil qui s'élève au-dessus, jusqu'à la hauteur de l'architrave du temple. Mitoyens des deux principaux éléments constitutifs du sanctuaire, l'arc et le mur ressortissent à la fois à l'architecture du portique, qu'ils limitent à l'ouest, et à l'ordre du temple, auquel ils s'intègrent, alignés sur la rangée de colonnes et le mur de la face est du temple. D'un point de vue purement architectural, on peut cependant admettre qu'en raison de la répartition des charges et du report de leurs forces dans l'axe de la face orientale du *podium*, c'est bien de l'économie du temple que relèvent l'arc et le mur qui le surmonte. En plan, l'axe du piédroit forme en outre avec celui de la colonnade du portique nord-est un angle légèrement supérieur à 90°, pour venir coïncider assez exactement avec celui de la face est du temple.

1. L'arc de refend

Fondé directement sur le stylobate, sans base profilée (Pl. 27.3), le piédroit portant l'arc de refend comporte six assises. La cinquième était couronnée d'un congé, d'un listel et d'un boudin, encore visibles au contact des pilastres est et ouest. Jusqu'à ce niveau, la face est du piédroit débordait de 0,96 m ($3\frac{1}{4}$ p.) au nord du pilastre est et la face ouest de 1,02 m ($3\frac{5}{12}$ p.) au nord du pilastre ouest, pour une largeur de la face nord de 1,06 à 1,09 m ($3\frac{7}{12}$ à $3\frac{2}{3}$ p.). Les trois parements présentent un léger fruit (0,015 m); l'axe des parements est et ouest n'est pas vertical, mais incliné vers l'est, en sorte que la ligne d'équidistance des arêtes du piédroit a sa base décalée de 0,06 m à l'ouest de son sommet. Nous n'avons pu trouver d'explication logique pour ce déversement de tout le piédroit. L'*assise 1* présente sur sa face est une cavité de scellement en queue d'aronde (h. 0,035 m, l. 0,13/0,16 m, p. 0,08 m), destinée peut-être à recevoir le tenon de fixation d'un parapet bordant la base des colonnes du portique nord-est. L'*assise 6* réunit tous les éléments de l'*imposte* (Pl. 27.2), dont le profil est conservé au départ de la face est (h. 0,65 m = $2\frac{1}{6}$ p.): — *frise* de serpents marins en bas relief se terminant par un congé (Pl. 27.1; h. 0,21 m) et couronnée d'un listel (h. 0,009 m) — *haut cavet* à décor végétal de larges feuilles pendantes alternant avec des calices ascendants de feuilles plus fines, surmonté d'un listel (h. 0,09 m) — *haute gorge* à décor végétal (h. 0,12 m, plus un listel h. 0,03 m): à gauche une demi-palmette débordant sur l'arête du pilastre est, ainsi cachée, puis le reste d'une feuille ascendante et d'un calice de feuilles pendantes. Le tout est presque entièrement ruiné, en sorte que le schéma exact du décor ne peut être restitué. Le style et la technique correspondent à ceux des blocs de corniches. Un bandeau plat (h. 0,15 m) couronne l'ensemble, marquant la projection maximum de l'*imposte* (0,17 m sur le piédroit et sur l'intrados du premier voussoir); le lit d'attente est ensuite ramené à une largeur de 1,34 m ($4\frac{1}{2}$ p.) par un pan oblique (h. 0,03 m).

L'*assise 7* constitue le premier voussoir du grand arc de refend (Pl. 28.4). Son lit d'attente est bien conservé, avec un trou de goujon central (0,12 × 0,06 × 0,045 m), et sa pente indique un rayon de l'archivolte de $11\frac{1}{2}$ p. (3,42 m) à l'intrados et $14\frac{1}{2}$ p. (4,31 m) à l'extrados²⁶. Le profil exact des voussoirs ne peut être assuré, en raison du mauvais état du seul élément conservé. Il semble cependant que sa hauteur se limitait à 3 p. (0,89 m), sa largeur à 1,34 m ($4\frac{1}{2}$ p.) à l'extrados et 1,19 m (4 p.) à l'intrados. Près du point de contact avec le pilastre est, la face est présente encore la trace d'une moulure en *cyma reversa* (?), et d'une fasce, qui, par leurs dimensions, pourraient correspondre à celles de plusieurs voussoirs repérés en remploi dans les fondations d'une tour du Château d'Avenches²⁷.

2. Le mur montant

L'*assise 8* présente sur toute sa hauteur une face de joint parfaitement verticale (l. 1,09 m = $3\frac{2}{3}$ p.), avec bandeau d'anathyrose sur trois côtés, un trou de levier à la base et deux cavités de

²⁶ Cf. *supra*, p. 16 et Pl. 6.2 (restitution de P. Schazmann); l'arc ainsi reconstruit (ouverture 21 p. = 6,24 m) repose sur un piédroit septentrional en saillie de 1,34 m ($4\frac{1}{2}$ p.) sur le mur de fond du portique et se trouve exactement dans l'axe de l'escalier d'accès situé à l'angle nord-est du portique.

²⁷ Cf. *infra*, p. 111, cat. nos *91 et *92; le rayon de courbure est voisin: $11\frac{1}{2}$ à 12 p. à l'intrados (3,195/3,485 m), $14\frac{1}{2}$ à 15 p. à l'extrados (4,212/4,356 m).

crampon au sommet. On peut admettre en conséquence que le bloc jointif a été posé en même temps que l'assise 8, et qu'il comportait à la fois le deuxième voussoir de l'arc et la base de l'écoinçon du mur montant. La face en retour est (l. 0,13 m) a conservé quelques vestiges du relief ornant le mur montant : on croit distinguer une série de feuilles obliques (Pl. 28.2).

Dès l'assise 9, et jusqu'à l'assise 14, la face nord des blocs du Cigognier présente une succession de surfaces de joint en retrait ou en saillie les unes sur les autres, avec des bandeaux d'anathyrose et de nombreuses cavités de scellement pour crampon. Ces vestiges attestent que tout le mur surmontant le grand arc de refend était constitué d'assises moins hautes que celles du mur de façade du portique, en sorte qu'il n'y avait pas correspondance des joints horizontaux avec le Cigognier proprement dit. La technique reste cependant celle du mur en grand appareil, superposant, comme au mur du portique, des assises formées d'un seul rang de parpaings. La hauteur de ces assises peut se restituer à quelques centimètres au-dessus du fond des cavités de crampon et s'établit successivement à 0,445, 0,445, 0,13 m environ pour les trois blocs jointifs de l'assise 9; à 0,198, 0,37 et 0,396 m pour ceux qui confinaient à l'assise 10; à 0,669 m pour le bloc jointif des assises 10 et 11 à la fois; à 0,942 m pour celui qui touchait aux assises 11 et 12; à 0,594 m pour le suivant, s'adossant aux assises 12 et 13; à 0,370, 0,520 et 0,495 m pour ceux qui portaient contre l'assise 14, le chapiteau de la grande colonne et des pilastres. La largeur des faces de joint oscille entre un maximum de 1,12 m ($3\frac{3}{4}$ p.) pour les deux dernières, sans décor en relief retaillé sur la face en retour est, et 0,89 m (3 p.) pour les autres, en partie ruinées, mais qui conservent la trace d'un grand motif en bas relief ornant les écoinçons de la face est de l'arc (Pl. 28.1, 3). Il s'agit probablement d'une victoire volant, dont on aperçoit encore, sur les assises 9 à 11, le bas du drapé du vêtement : ses plis faisaient retour sur la face intérieure du mur de façade du portique nord-est. C'est là du moins l'interprétation que nous retenons pour ces vestiges très endommagés, eu égard à la fréquence de ce motif dans la décoration des arcs, à cet emplacement peu commode, limité par l'extrados de l'archivolte et les lignes verticales et horizontales de l'ordre d'applique²⁸.

A part deux trous de levier à la base de la face de joint de l'assise 10, toutes les autres cavités s'expliquent par la nécessité de sceller entre elles des assises de hauteurs différentes, dont les lits d'attente ne coïncident qu'au sommet des assises 9 et 13 du Cigognier. Dans ce cas, le système habituel des crampons en Π est employé, alors qu'ailleurs, au fur et à mesure de la mise en place des blocs, plus petits, du mur de refend, il a fallu aménager des faces de joint, avec démaigrissements et bandeaux d'anathyrose, et creuser des cavités de crampon d'un type très particulier : en plan, le fond du trou s'inscrit dans un trapèze, attestant l'emploi d'agrafes plates en forme de queue d'aronde, scellées au plomb. Pour permettre leur mise en place par basculement du plan vertical dans le plan horizontal, et ce en pleine assise, la cavité, en vue latérale, décrit un quart de cercle, tandis que, vue de face, elle s'élargit vers le haut jusqu'à former un orifice assez grand pour permettre l'introduction de la partie postérieure, la plus large, du crampon en queue d'aronde²⁹. Ce dispositif, qui semble parfois affaiblir les blocs en raison de l'importance des évidements, pratiqués souvent très près des faces latérales des blocs³⁰, est exécuté sans grande précision et devait nécessiter l'emploi d'une grande quantité de plomb. Il révèle cependant un souci constant d'assurer la meilleure cohésion possible entre le Cigognier et le mur de refend, soumis à d'importantes contraintes exercées par l'élévation du temple et du portique tout à la fois. Les tendances au déversement latéral étaient sans doute les plus importantes et la masse de la colonne du Cigognier, au sud de l'arc, ne devait que difficilement les contrer. C'est là probablement la raison de l'emploi systématique du crampon en queue d'aronde. L'architrave, portée par le mur montant sur toute sa longueur et composée de plusieurs blocs assujettis par des crampons en Π , ne pouvait sans doute, en dépit de ce dispositif, empêcher à elle seule le déversement dû à la charge du mur porté par l'arc de refend. Ainsi s'explique la nécessité de multiplier les cramponnages, pour assurer, assise après assise, la cohésion de l'édifice.

²⁸ Voir Pl. 83.2; pour des exemples de victoires en écoinçons, cf. H.-P. L'Orange et A. von Gerkan, *Der Spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogen* (Studien zur spätantiken Kunstgeschichte 10), Berlin, 1939, p. 150-160, pl. 35-37.

²⁹ Cf. Pl. 83.3; cavité, l. à la base, en façade, 0,045/0,06 m, au fond, et en façade au sommet, 0,07/0,12 m; h. en façade 0,12/0,25 m; p. à la base, 0,12/0,15 m.

³⁰ C'est le cas en particulier le long du parement est des assises 9 et 10, sans doute parce que le sculpteur du relief, travaillant les blocs déjà mis en place, a trop recréusé son motif.

e) Le fragment d'architrave (assise 15) (Pl. 81.5; 82.7, 8)

Le quinzième bloc, conservé au sommet du Cigognier, appartient à l'assise des architraves du temple et du portique (h. 1,29 m = $4\frac{1}{3}$ p.). Brisé sur sa face ouest, gravement ruiné sur les autres côtés, et légèrement déplacé par la chute des blocs voisins, il a gardé son lit d'attente qui nous renseigne non seulement sur les dimensions originales et la fonction de la pièce dont il est le dernier vestige, mais aussi sur le dispositif adopté à l'intersection des ordres du temple et du portique (Pl. 28.6). Orientées nord-sud, on notera tout d'abord quatre grandes cavités de crampon³¹, opposées deux à deux; la première paire assurait la liaison avec l'architrave, de même hauteur, peut-être composée de deux blocs, l'un de façade, l'autre d'*antithéma*, qui fermait le premier entrecolonnement latéral du temple; la seconde assujettissait une assise culminant au même niveau, elle aussi peut-être formée de deux blocs adossés, qui venait couronner le mur porté par le grand arc de refend. Ces quatre cavités définissent donc les faces nord et sud de l'assise 15 comme des faces de joint et assurent la liaison nord-sud des blocs d'épistyle.

Plusieurs autres cavités de petites dimensions sont en outre conservées au lit d'attente. Certaines sont sans doute modernes et servaient à la fixation de la roue de char qui portait jadis un nid de cigognes, puis de la chape de plomb qui couronna la colonne. Trois d'entre elles, ménagées à peu près dans l'axe des architraves du temple et du portique, ont cependant pu recevoir des goujons assurant la liaison verticale avec l'assise supérieure, en principe une frise, à cet emplacement crucial où se rencontraient l'ordre du temple et celui du portique.

On remarquera cependant que le lit d'attente est dépourvu de toute cavité de crampon vers l'est et vers l'ouest et qu'aucun trou de louve n'a été ménagé. Pour le côté ouest, ces deux absences s'expliquent à notre avis uniquement si l'on admet que le bloc conservé n'est que la tête d'une architrave fermant le dernier entrecolonnement d'un deuxième rang de colonnes, alignées sur le pilastre de la face ouest du Cigognier; on avait pu la mettre en place en recourant simplement à des cordages disposés de manière à ne pas empiéter sur les surfaces de pose venant au contact des chapiteaux. Cette solution peut paraître à première vue inhabituelle, si l'on considère la disposition normalement retenue pour les colonnes du *pronaos* des temples prostyles, pseudo-périptères ou même périptères, en principe dépourvus d'un second rang complet de colonnes doublant celles de la façade du temple, pour dégager cet espace libre précédent le *naos* que P. Gros décrit d'un terme heureux comme une «chambre claire»³². Nous verrons cependant que, tant en plan qu'en élévation, ce redoublement de la façade, qui ne peut être que supposé à l'examen du lit d'attente de l'assise 15, se justifie parfaitement dans le cas du Cigognier, dès le stade de la conception d'ensemble du monument³³.

La liaison avec le mur montant du portique, du côté oriental de ce bloc d'architrave qui se présentait comme une face de joint, n'a pas été assurée par un cramponnage: c'est peut-être en raison d'une hauteur d'assise différente, conséquence de la diversité des ordres du temple et du portique qui s'élevaient désormais indépendamment l'un de l'autre.

En effet, si le dispositif général des blocs qui convergent sur le Cigognier semble désormais clair au niveau des lits d'attente de la quinzième assise, le fragment conservé est trop ruiné pour attester à lui seul la section exacte des divers éléments qui se réunissent en lui. Quelques traces sont cependant encore claires, et nous devons en tenir compte lorsqu'il s'agira de tenter une restitution des épistyles des divers ordres du sanctuaire à partir de quelques fragments épars et avec l'aide de quelques règles de proportion généralement admises³⁴.

Le côté *ouest* de l'assise 15 se présente comme une face informe et brisée, qui n'a gardé aucune trace de la section de l'architrave (Pl. 29.4); on peut la supposer ornée de trois fascies et d'une moulure de couronnement sur chaque parement. Elle devait être placée dans l'axe du pilastre ouest, mais avoir à la base une largeur un peu plus importante que lui, probablement 1,04 m ($3\frac{1}{2}$ p.), équivalant au

³¹ Ces crampons se distinguent par leur grande taille: L. hors tout restituée, env. 3 p. (0,89 m); section de la partie horizontale: environ 0,06 × 0,06 m; section des pattes: environ 0,06 × 0,03 m; h. des pattes: environ 0,15 m.

³² Gros, *Aurea Templata*, pp. 107, 111-115 et 173, pl. XIII, qui donne l'exemple du *pronaos* du temple de *Mars Ultor*, et pl. XX pour quelques temples pseudo-périptères.

³³ Cf. *infra*, p. 118-122.

³⁴ Cf. *infra*, p. 123-138.

diamètre supérieur de la colonne du temple. Au lit d'attente, la projection des divers éléments qu'on peut estimer à 0,15 m ($\frac{1}{2}$ p.) sur chaque face³⁵, portait cette largeur à $4\frac{1}{2}$ p., soit 1,34 m environ. Comme le bloc conservé mesure 1,25 m de largeur au lit de pose, on peut admettre qu'il présentait l'amorce des parements en retour vers le sud et le nord, sans doute dégagés jusque sous le niveau de la moulure de couronnement; les deux arêtes intérieures qui nous auraient renseigné sur le profil de ces architraves adjacentes sont malheureusement perdues.

La face *sud* du bloc, presque totalement conservée, était une face de joint, limitant la pièce un peu en avant de l'axe de la demi-colonne méridionale (Pl. 29.1). L'architrave adjacente couvrait le premier entrecolonnement latéral du temple et reposait sur l'abaque du chapiteau de la demi-colonne sud du Cigognier. Là encore, c'est l'axe de cette demi-colonne et son diamètre supérieur qui nous indiquent, en théorie, sa position et sa largeur à la base: 1,04 m ($3\frac{1}{2}$ p.). Son profil, semblable à celui de l'architrave adjacente à l'ouest, se poursuivait sans doute sur les quelques centimètres de parement formant retour de part et d'autre de la face de joint méridionale du bloc conservé. Sur le côté est de cette face sud, il ne subsiste de l'arête intérieure que la trace du sommet de deux fascas en talus dont l'interprétation ne sera possible qu'au stade de la restitution. Le seul examen du bloc 15 du Cigognier ne permet pas de trancher le problème de l'attribution de ce fragment de profil à l'ordre du temple ou à celui du portique. Les deux fascas semblent inclinées simultanément par rapport aux deux plans verticaux, et orthogonaux entre eux, de la façade du portique nord-est et du côté est du temple; de la première, ne subsiste que la partie supérieure, culminant à 0,445 m ($1\frac{1}{2}$ p.) au-dessus du lit de pose; la seconde est complète et mesure 0,335 m ($1\frac{1}{8}$ p.) de hauteur.

La face *est* de l'assise 15 est presque totalement ruinée, mais présentait sans doute une surface de joint recevant le premier bloc de l'assise (ou des assises) correspondante(s) du portique nord-est (Pl. 29.2). De part et d'autre de cette face de joint restituée, à laquelle nous attribuerons une largeur à la base de 0,89 m (3 p.) répondant à celle du pilastre de la face est (largeur atteinte au lit d'attente de l'assise inférieure 14, elle-même large à la base de 0,79 m ($2\frac{2}{3}$ p.), par le truchement de moulures de couronnement), l'arête intérieure marquant le départ des parements des architraves en retour au nord et au sud est encore partiellement visible. Nous avons décrit plus haut celle qui, au sud, marque l'amorce de l'architrave du premier entrecolonnement latéral du temple. Son répondant au nord se développe selon un rythme légèrement différent: la première fasce, détruite à la base, culminait à 0,345 m au-dessus du lit de pose, la seconde mesurait 0,31 m de hauteur, tandis que la dernière, quasi verticale, n'est conservée que sur une hauteur de 0,30 m, laissant au sommet un espace trop important pour les seules moulures de couronnement.

Cette asymétrie des deux parements d'une même architrave, dont la largeur à la base correspond à celle du pilastre est, s'explique sans doute par le dispositif des parties hautes du portique, qui venaient peut-être réduire la hauteur de l'architrave. Nous serions même tenté de retenir que ce second rythme des fascas, plus réduit, relève de l'ordre de couronnement intérieur du portique, qui se substituerait, à l'intérieur de la nef, à celui du temple, tel que nous tenterons de le restituer à partir du profil de l'arête intérieure sud-est et d'un fragment décrit plus loin³⁶.

La face *nord* de l'assise 15 du Cigognier est elle aussi presque totalement ruinée (Pl. 29.3). Les deux trous de crampon visibles au lit d'attente nous assurent cependant que ce côté du bloc formait face de joint pour recevoir l'assise de couronnement du mur de refend, large à la base de 1,09 m ($3\frac{2}{3}$ p.) au minimum, si l'on en juge d'après la taille des assises inférieures. A y regarder de plus près, une infime surface intacte peut être repérée à la base du bloc, où deux trous de levier ont été en outre ménagés, permettant la mise en place exacte de cette pièce contre l'architrave adjacente au sud. Le profil du parement est de cette assise de couronnement en forme d'architrave a déjà été décrit comme de plus petit module que celui du temple. Le parement ouest, au contraire, devait suivre le rythme des fascas du grand ordre intérieur du *pronaos*, auquel il appartient de par sa position. Nous ne pouvons cependant l'affirmer sans réserve, étant donné l'état de conservation de cette face du bloc.

³⁵ Vitr., III, V, 9-10 et 13 réserve $\frac{1}{7}$ de la hauteur de l'architrave aux moulures de couronnement.

³⁶ Cf. *infra*, p. 99, cat. nos 67 et 68.

2. Les fragments d'architecture

Pour compléter l'image du temple et des portiques que nous avons pu esquisser par l'étude de la colonne du Cigognier, nous disposons de plusieurs centaines de fragments de l'élévation du monument. Deux séries importantes de pièces en calcaire de La Lance ressortent de ce lot considérable: un groupe de quelques corniches à modillons figurés et une série de corniches à haut cavet orné de monstres marins ou de griffons, que couronne une cimaise lisse. Les pièces qui ont conservé leur profil original intact sont rares, mais les nombreux fragments, de toutes tailles, qui relèvent de chacune des séries, complètent largement notre catalogue des motifs retenus pour la décoration de ces corniches. Si P. Schazmann³⁷, puis L. Bosset³⁸ et G.-Th. Schwarz³⁹ avaient cru pouvoir superposer les corniches des deux types en une seule et même modénature couronnant l'ordre du temple, nous verrons que pour des raisons relevant à la fois de la tectonique de l'édifice et de la syntaxe du décor, il faut finalement admettre que nous sommes en présence de l'assise de couronnement de deux ordres différents; le problème de la localisation exacte de chacune des séries ne sera abordé que dans le cadre de notre chapitre VII, consacré à une tentative de restitution du monument, tenant compte à la fois des données planimétriques acquises par l'étude des fondations et de l'ensemble des vestiges de l'élévation, dont nous donnons, ci-dessous, le catalogue.

a) Les corniches à modillons figurés (Pl. 84.1)

Les six blocs bien conservés de cette série assurent une hauteur de $2\frac{1}{2}$ p. (0,743 m); la largeur hors tout des pièces complètes (perpendiculairement à leur façade) varie entre 6 et 7 p. environ (1,80 à 2,04 m), tandis que leur longueur oscille entre 1,375 m et plus de 2,17 m. La modénature accuse une projection égale à la hauteur du bloc et diminue d'autant la largeur du lit de pose. Elle est divisée en cinq éléments principaux organisés selon une syntaxe et des proportions qui s'écartent parfois du schéma classique de l'ordre corinthien et sont ornés de motifs relevant d'un vocabulaire décoratif lui aussi original à plus d'un titre⁴⁰. De bas en haut, on trouve successivement:

- un *cavet*, orné d'une frise de dauphins affrontés, sur fond de conques (h. 0,12 m = $\frac{5}{12}$ p. environ; projection 0,135 m);
- une rangée de *denticules* (h. \pm 0,10 m = $\frac{1}{3}$ p. environ; projection 0,07/0,08 m);
- un rang d'*oves* et de *dards* (h. \pm 0,12 m = $\frac{5}{12}$ p. environ; projection 0,10 m = $\frac{1}{3}$ p. environ);
- une série de *consoles figurées*, tenant lieu de modillons, séparées par des panneaux verticaux ornés de peltes, et portant des caissons dont le soffite est orné d'une rosace (h. 0,23 m = $\frac{3}{4}$ p. environ). La moulure en quart-de-rond, ornée d'un décor en tresse (h. 0,06 m; projection 0,045 m) qui couronne la console et borde sur trois côtés le soffite des caissons n'est séparée que par un fin listel (h. 0,007 m; projection totale \pm 0,33 m = $1\frac{1}{12}$ p. environ) du dernier élément;

³⁷ P. Schazmann, *JSGU* 13, 1921, p. 65 et pl. VI.

³⁸ L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 9; plan MRA 1940/163.

³⁹ Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 68-69, n. 223 et 227.

⁴⁰ Vitruv., III, V, 11: *supra zophorum denticulus est faciendus tam altus quam epistylia media fascia; proiectura eius quantum altitudo. Intersectio, quae graece metoché dicitur, sic est dividenda, uti denticulus altitudinis suae dimidiam partem habeat in fronte, cavus autem intersectionis huius frontis e tribus duas partes; huius cymatium altitudinis eius sextam partem. corona cum suo cymatio, praeter siman, quantum media fascia epistylia; proiectura coronae cum denticulo facienda est, quantum erit altitudo a zophoro ad summum coronae cymatium; et omnino omnes echphorae venustiore habent speciem, quae quantum altitudinis tantundem habent proiecturae.* Pour le sens de *metoché*, cf. la n. de l'édition de S. Ferri, Rome, 1960. Vitruve décrit ici la corniche de l'ordre ionique, sans modillons, qu'il attribue aussi au couronnement des épistyles portés par des colonnes corinthiennes: Vitruv., IV, I, 2: *cetera membra, quae supra columnas inponuntur, aut e doriciis symmetriis aut ionicis moribus in corinthiis columnis conlocantur...* Cf. à ce sujet Gros, *Aurea Templa*, chap. VI, et en particulier p. 197-199. Ce n'est qu'au début du I^{er} siècle apr. J.-C., avec les temples de la Concorde et des Dioscures (cf. *infra*, p. 74, Tableau A, fig. 1.2) que se dégage une première version «canonique» de la corniche modillonnaire. Son évolution en Gaule cis- et transalpine reste encore mal connue pour tout le I^{er} siècle, et l'on est condamné à recourir aux comparaisons traditionnelles avec l'architecture de l'*Urbs*.

- une moulure profilée en *cyma recta*, ornée d'un motif de feuilles d'acanthé et de joncs ascendants et couronnée d'un bandeau plat et lisse (h. totale \pm 0,175 m = $\frac{1}{12}$ p. environ; projection 0,10 m = $\frac{1}{3}$ p. environ). Le refouillement du décor, sous ce dernier élément, dégage une «goutte d'eau», assurant ainsi la fonction normalement dévolue à la *corona*. On pourrait croire à première vue que ce dernier élément constitue la cimaise de la corniche; mais ce serait admettre la disparition totale de la *corona*, habituellement décorée d'un méandre, ou d'un rang de godrons, de règle dès l'époque flavienne, et de son *cymatium coronae*, moulure de transition qui vient normalement la couronner. Bien qu'une telle suppression semble attestée parfois, notamment par certaines corniches africaines du II^e siècle⁴¹, il semble ici plus judicieux, eu égard aux proportions générales de l'ordre, à celles de la corniche elle-même, et à la configuration de la pièce d'angle *cat. n° 1* décrite ci-dessous, de considérer que *corona* et *cymatium coronae* se confondent en une seule et imposante moulure de transition, que nous appellerons *corona* par commodité;
- une *sima*, taillée dans une assise supplémentaire, et faisant office de chéneau, viendrait alors couronner les corniches de rive et de rampant. Cette solution vient quelque peu rééquilibrer l'ordonnement de la corniche, les modillons figurés se situant ainsi dans la zone médiane, mais révèle une certaine lourdeur qu'on trouve déjà, à Avenches, au temple de la Grange-des-Dîmes — d'époque flavienne selon M. Verzâr — et dans une moindre mesure au deuxième étage du Colisée⁴², tout comme au théâtre de Brescia, rénové au début du III^e siècle peut-être (cf. *infra*, p. 74-75, Tableau A, fig. 4, 5, 10 et graphique g).

Tentant de comparer ce qui est comparable, et de confronter le profil de la corniche sans *sima* du Cigognier aux autres et rares profils publiés de corniches modillonaires de la fin du I^{er} et du II^e siècle (p. 74, Tableau A), on ne peut faire que de rares et maigres constatations, rendues bien fragiles par le manque d'éléments de comparaison datés du II^e siècle et provenant de Gaule cis- ou transalpine.

La position relative des oves, superposés aux denticules, est un premier trait typiquement flavien, persistant au forum de Trajan, en dépit d'un souci classicisant noté par ailleurs.

Tant pour les proportions générales — avec un rapport h./proj. proche de 1 (Tableau A, graphique a) — que pour l'importance relative des trois zones constitutives (Tableau A, graphique b, c, d), la corniche modillaire du Cigognier confirme bien son appartenance à la tradition flavienne, influencée peut-être davantage par les modèles des années 80 et suivantes, avec comme parallèle le plus proche la corniche du temple de Minerve sur le *Forum Transitorium*. Il en est de même de l'importance des denticules, réduits, en dépit de leur fonction architectonique, au même rang que les moulures de transition traditionnelles qui les encadrent, et des proportions des modillons, dont la fonction portante reste bien marquée par leur projection encore importante (Tableau A, graphiques e et f).

Vivace tout au long du II^e siècle, le schéma d'organisation mis en œuvre à la corniche du Cigognier se retrouve aussi bien en Afrique du Nord, à époque antonine, puis sévérienne (Tableau A, fig. 9 et 11, auxquelles on ajoutera celles des portiques du nymphée de Zaghuan et du forum de *Thuburbo Maius*), qu'en Cisalpine, au théâtre de Brescia, par exemple, s'il faut bien dater du début du III^e siècle ses corniches, témoins d'une renaissance «flavisante»⁴³.

⁴¹ L'omission de la *corona* ne saurait être cependant un indice chronologique; ce phénomène est déjà notable au Capitole de Brescia et à l'ordre du deuxième étage du Colisée (p. 74, Tableau A, fig. 3 et 5). Pour l'Afrique du Nord, P. Gros, *RM* 85, 1978, p. 467, Tableau 2, dernière colonne, cite l'Arc de Trajan à Mactar, les temples latéraux du *Capitolium* de Sbeitla, certaines corniches monumentales du Musée de Byrsa, les portiques du forum de *Thuburbo Maius*, le temple de *Liber* à Mactar et le portique des *Petronii* à *Thuburbo Maius*. Sauf à Sbeitla, il s'agit de portiques ou d'arcs, où la fonction architectonique des corniches n'est pas exactement la même. Peut-on dès lors affirmer que la cimaise des corniches de Sbeitla et de Brescia n'est pas en fait, comme nous l'avons supposé au Cigognier, une version hétérodoxe de la *corona*, la *sima* véritable étant perdue? Les documents publiés ne nous permettent pas de trancher.

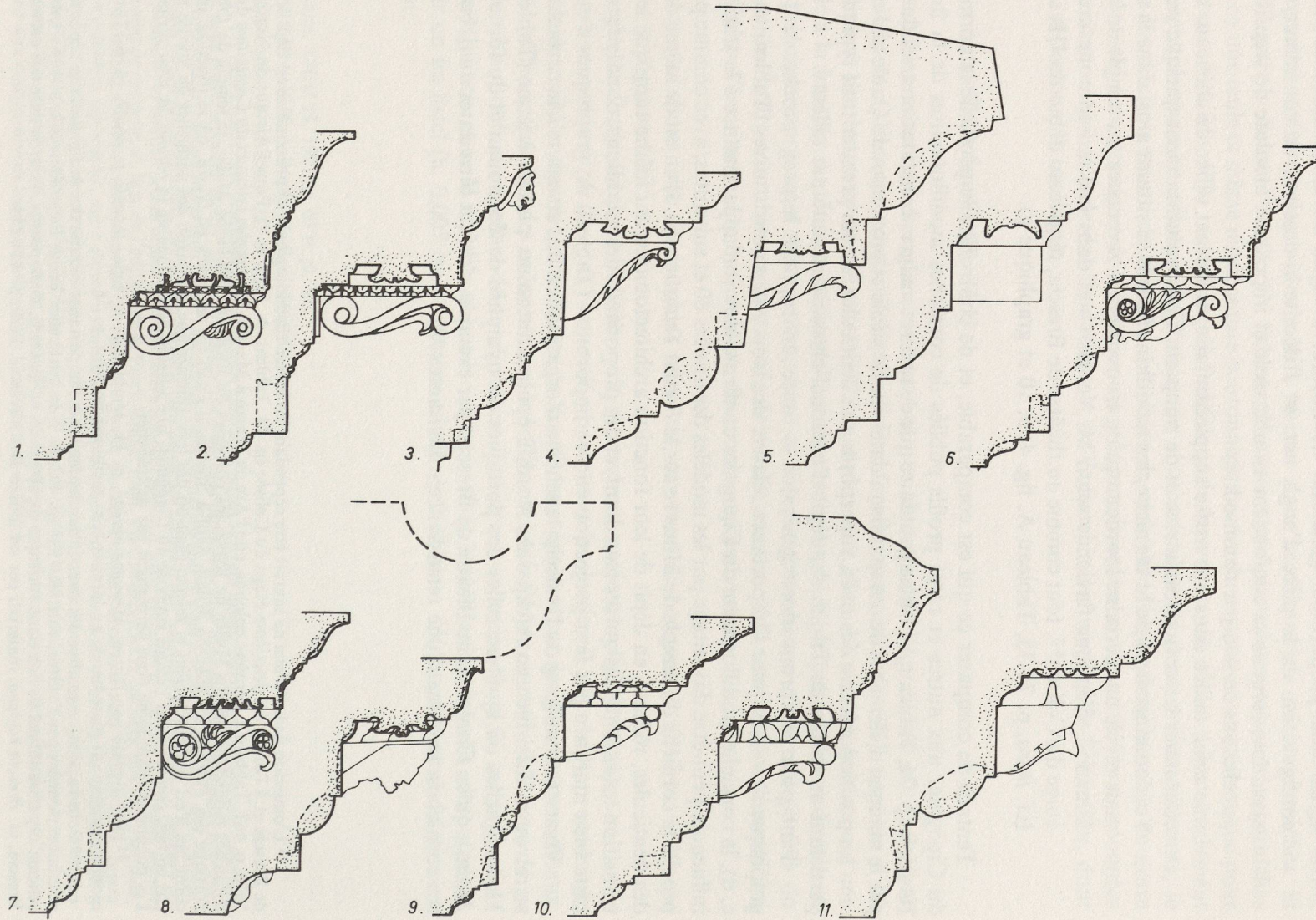
⁴² Déjà signalé par Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 11, semble-t-il; v. Egle, *Baustil*, p. 46-47, pl. 6-13; d'autres corniches modillonaires sans plate-bande au larmier sont mentionnées *infra*, p. 74.

⁴³ Pour la position relative des oves et des denticules et l'importance réduite des denticules, dès l'époque flavienne, cf. les références données par P. Gros, *RM* 85, 1978, p. 462, n. 7, en particulier Leon, *Bauornamentik*, p. 124. Pour la persistance du schéma organisationnel flavien dans l'Afrique du II^e siècle, cf. P. Gros, *ibid.*, *passim*. Pour la date des corniches du théâtre de Brescia, cf. *Brescia romana*, materiali per un museo II, 1, Brescia, 1979, p. 144-145.

TABLEAU A — Comparaison de quelques corniches modillonnaires

Fig. 1: Profils comparés de quelques corniches modillonnaires

N.B.: pour faciliter une lecture comparative des corniches étudiées, et citées ici dans un ordre chronologique, les profils ont été reproduits sans recourir à une échelle commune, mais de manière à présenter une même hauteur, celle de la corniche de base du fronton — seule dimension totale connue de la corniche du Cigognier — mesurée de la base des moulures de transition avec la frise au sommet du *cymatium coronae* ou, à défaut, à la base de la *sima* des blocs de corniche latérale ou de rampant de fronton.



1. Rome, temple de la Concorde, 4-5 apr. J.-C. (Gros, *Aurea Tempia*, pl. LVIII).
2. Rome, temple des Dioscures, 14 apr. J.-C. (v. Egle, *Baustil*, pl. 16).
3. Brescia, Capitole, 73-74 apr. J.-C. (G. Saleri, G. Nicolini, R. Vantini, G. Labus, *Museo Bresciano Illustrato* I, Brescia, 1838, pl. VI).
4. Avenches, temple de la Grange des Dimes, «flavien» (Verzàr, *Aventicum II*, fig. 2, p. 10).
5. Rome, Colisée, ordre du 2^e étage, 80 apr. J.-C. (v. Egle, *Baustil*, pl. 13).
6. Rome, Arc de Titus, sous Domitien, après 81 apr. J.-C. (v. Egle, *Baustil*, pl. 17).
7. Rome, temple de Minerve sur le *Forum Transitorium*, sous Domitien (97 apr. J.-C.?) (A. Palladio, *I Quattro Libri dell'Architettura*, Venise, 1570, IV, p. 28).
8. Avenches, temple du Cigognier.
9. Carthage, thermes d'Antonin, entablement de Marc Aurèle et Lucius Verus, vers 160 apr. J.-C. (P. Gros, *RM* 85, 1978, p. 464, fig. 2.2).
10. Brescia, théâtre, réfection sévérienne du début du III^e s. (*Brescia romana*, materiali per un museo II, 1, Brescia, 1979, p. 118, fig. VII, 3).
11. *Thuburbo Maius*, portique des *Petronii*, 225 apr. J.-C. (P. Gros, *RM* 85, 1978, p. 464, fig. 2.3).

No de la corniche

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Position des oves:

B A B A B B A+B B B B B

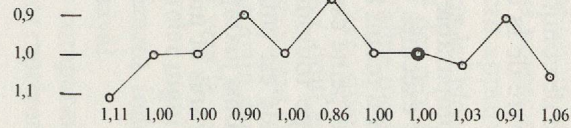
A sous denticules
B sur denticules

Séquence de couronnement

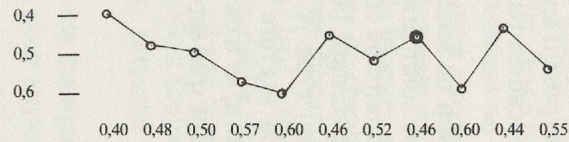
C C E D E C C F D C E

C complète (corona-cymatium
coronae-sima)
D sans cymatium coronae
E sans corona (sima seule)
F autre moulure de transition
que la corona

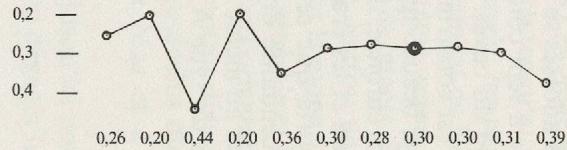
a) $h. tot.$ (sans *sima*)



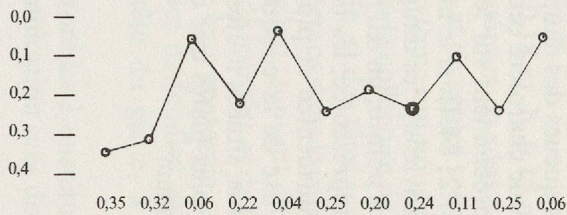
b) $h. zone inf. sous modillons/h. tot.$ (sans *sima*)



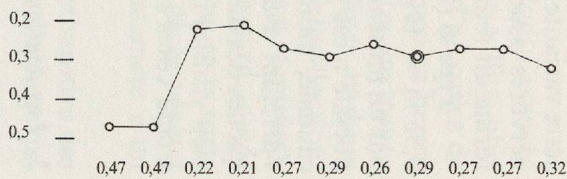
c) $h. zone modillons$ (avec moulure de couronnement)/ $h. tot.$ (sans *sima*)



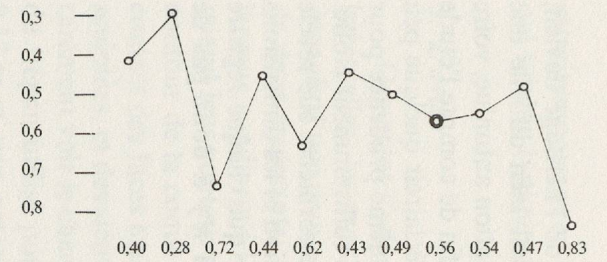
d) $h. corona avec cymatium/h. tot.$ (sans *sima*)



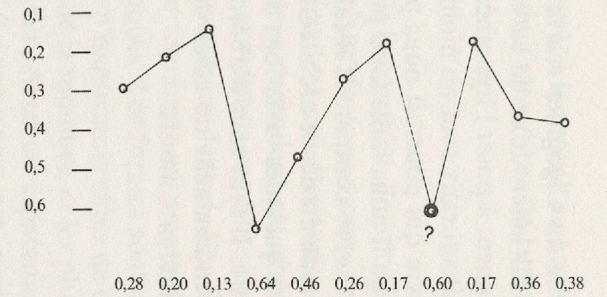
e) $h. denticules/h. zone inf. sous modillons$



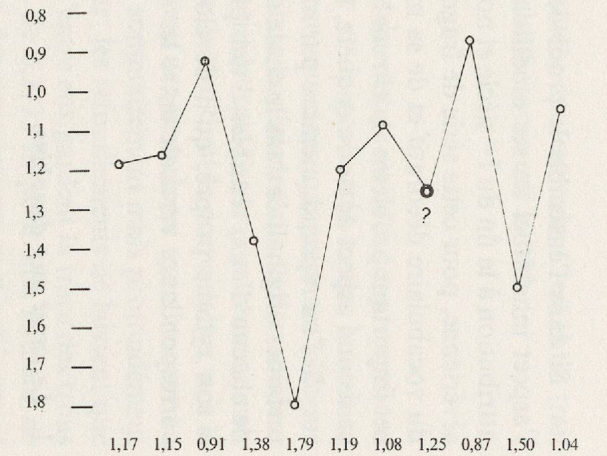
f) $h./proj. modillons$ (sans moulure de couronnement)



g) $h. sima/h. tot.$ (sans *sima*)



h) $h./proj. sima$



Si dans l'ensemble le profil de la corniche du Cigognier relève donc bien de l'héritage flavien, l'aspect inhabituel de ses modillons et le profil hétérodoxe de sa *corona* rendent bien difficile une attribution à la fin du I^{er} siècle et nous contraignent à poser l'hypothèse d'une datation antonine, voire sévérienne, pour cette série de fragments architecturaux tout au moins. C'est en fin de compte l'étude du vocabulaire décoratif et de sa mise en œuvre qui pourrait nous permettre d'éclaircir quelque peu cet important problème de chronologie, bien qu'il nous faille faire preuve de la même prudence pour ce second aspect de notre enquête, faute d'un *corpus* comparatif local et régional suffisamment étoffé.

Si l'on reprend, membre par membre, l'étude du décor architectural de cette corniche, elle révèle certaines originalités dans le choix des motifs et quelques variations dans l'exécution et les dimensions de chacun d'eux, sensibles d'une pièce à l'autre. Il faut tout d'abord remarquer que chaque registre a son rythme propre, qu'il développe indépendamment de celui des autres; il n'y a donc pas de correspondance verticale entre les axes des différents motifs.

1. *Le cavet aux dauphins*

Le motif des dauphins affrontés et adossés, connu habituellement en décor de cimaise⁴⁴, occupe ici un emplacement normalement réservé à un *kymation* ionique ou lesbique; dégagé en bas relief sur un fond à profil de cavet, il présente deux variantes, attestant deux mains différentes, et sans doute deux séries distinctes de blocs.

Type A (Pl. 31.1; 84.3): couples de dauphins affrontés et adossés dont les queues se superposent, sur fond de conques pendantes et ascendantes (espacement moyen 0,55 m = 1 $\frac{5}{6}$ p. environ). Disposés face à face et obliquement sur le fond de la coquille pendante à six ou huit nervures issues d'une charnière centrale à sept côtes, les dauphins sont soigneusement représentés jusque dans leurs moindres détails: gueule épatée aux babines charnues séparées par une série de trous de forêt, pommettes saillantes et joufflues, bajoues allongées vers l'arrière, nageoire dorsale à quatre dentelures; l'arrière du corps, issu d'une collerette à cinq écailles visibles, se replie en S; la nageoire caudale se termine en calice trifolié, tantôt pendant, tantôt ascendant, sans qu'on puisse déterminer un rythme strict pour cette variante. Les queues des dauphins adossés se superposent sur fond de conque ascendante à onze nervures issues d'une charnière centrale à sept côtes, encadrée par la lèvre de la coque elle-même qui forme un retour proéminent sur le fond du cavet.

Type B (Pl. 31.2; 84.4): si le motif est construit selon un schéma comparable (espacement moyen 0,55 m = 1 $\frac{5}{6}$ p. environ), les dauphins, beaucoup plus sommairement exécutés et de taille moindre, ont un museau plus pointu, un œil moins enfoncé, une anatomie en général moins détaillée: la nageoire dorsale n'est pas représentée, les bajoues et les écailles cernant la tête à peine esquissées; la nageoire caudale, moins tourmentée et plus courte que celle du type A, occupe toujours le haut du cavet, s'arrêtant avant l'axe de la conque ascendante dont la nervure centrale est entièrement visible; les queues des dauphins, situées toutes deux au même niveau, se trouvent ainsi juxtaposées. Les conques, bien visibles mais plus plates que celles du type A, n'ont que sept nervures et une charnière centrale à cinq côtes seulement.

2. *Les denticules*

Disposés immédiatement au-dessus du cavet aux dauphins, sans aucun listel de transition, les denticules (Pl. 30.6) sont à peu près aussi larges que hauts (l. 0,09/0,11 m; h. 0,10 m), et plus hauts que profonds (p. 0,075/0,085 m); réunis à leur sommet par un bandeau plat haut de 0,015 m, ils sont séparés au-dessous par un canal de largeur assez variable (0,025/0,035 m), dont le fond marque un

⁴⁴ Le motif semble connu à Rome dès la *Domus Flavia*: Leon, *Bauornamentik*, p. 116, 132, pl. 41/1, 42/3, 44/3, 136/1 (avec palmettes et calices intercalaires), 42/1 (avec feuilles d'acanthé intercalaires), 46/3 et 50/1 (dauphins à queues entrelacées autour d'un foudre, bouquets de feuilles intercalaires); cf. aussi: P. Pensabene, in F. Zevi et P. Pensabene, «Un arco in onore di Caracalla ad Ostia», *RendAcclinc* 26, 1971, p. 506-507; L. Respighi *RendPontAce* 7, 1931, p. 112 pour ce motif au *laconicon* des thermes d'Agrippa (réfection post-hadrienne).

retrait important en forme de degré, à la moitié ou aux $\frac{3}{5}$ de la hauteur du denticule. C'est là un trait qui semble typique de l'époque de Trajan⁴⁵ et de la renaissance classicisante qui suit⁴⁶.

3. *L'ovolo*

Occupant $\frac{1}{6}$ de la hauteur de la corniche, l'ovolo (Pl. 30.6) est développé au-delà des proportions habituelles; les oves, larges et plats, de forme presque discoïdale et de profil très tendu, sont bien dégagés d'une coque aux parois épaisses, lisses en surface et largement ouvertes, qui prennent la forme de deux croissants; les oves restent cependant attachés à la moulure supérieure sur le tiers de leur largeur, tandis qu'à la base ils ne sont solidaires du sommet des denticules que par leur extrême pointe, quand leur contour n'est pas entièrement dégagé. Les dards intercalaires, dont le corps, large, suit le contour de la coque des oves, se terminent en pointe de flèche, avec des barbelures qui viennent au contact des faces externes des coques. Les formes sont en général sommairement mais profondément sculptées, et devaient provoquer d'importants effets de clair-obscur; les refouillements ne laissent que rarement voir le champ du fond de la moulure, et les plus étroits d'entre eux gardent la trace des trous du trépan utilisé pour les façonner. Avec un espacement moyen de 0,2725 m pour une hauteur de 0,12 m et une projection de 0,10 m environ, cet ovolo présente des proportions particulièrement trapues⁴⁷.

4. *Modillons et caissons*

Si l'on peut aisément rapprocher la structure de cette zone de la corniche du Cigognier du type canonique des corniches à modillons, en dépit de l'absence de la plate-bande marquant la *corona*, le décor figuré des modillons s'impose comme très original et particulièrement riche; il mérite à lui seul une étude iconographique complète, confiée à plus qualifiés que nous⁴⁸. Quelques remarques et comparaisons s'imposent pourtant dès maintenant, qui seront utiles lors de notre tentative de restitution du sanctuaire. L'ensemble de la zone des modillons, séparée des moulures inférieure et supérieure par un fin listel (h. 0,012 m à la base, 0,007 m au sommet), comporte quatre éléments distincts, ordonnés selon un entraxe général de 0,52 m environ (1 $\frac{3}{4}$ p.):

— Les *modillons* proprement dits, de section rectangulaire (l. 0,18 m, h. 0,15 m), dont l'avancée (0,27 m environ) décrit approximativement un triangle; les pans latéraux en sont nus, le soffite, plus ou moins incliné selon les blocs, est orné alternativement de bustes et de génies sortant d'un calice de feuillages. La variété des motifs est poussée à l'extrême, selon un rythme qui nous échappe en bonne partie, à cause de la faible quantité de blocs conservés intacts. Parmi la collection de bustes, on trouve des têtes de femmes, avec divers types de chevelure, parfois un voile, et des têtes masculines, barbues ou imberbes; les génies, dont les jambes disparaissent la plupart du temps dans le calice de feuilles dont ils sont issus, se différencient tant par leur attitude générale et l'attribut (souvent difficile à identifier), qu'ils tiennent dans la main gauche ou droite, que par l'orientation de leur tête et de leur regard, tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche, et par bien d'autres détails de leur anatomie, comme cette sorte de ceinture ou bourrelet inguinal parfois sculpté au-dessus du calice de feuilles, ou ce décor végétal de feuilles profondément indentées, rattaché aux bras et à la tête du génie, à la manière d'un déguisement de carnaval.

Les éléments de comparaison nous manquent jusqu'ici pour procéder à une étude exhaustive des types iconographiques représentés et pour tenter d'en dégager la signification sans doute religieuse, qui

⁴⁵ Wegner, *Ornamente*, p. 50.

⁴⁶ Leon, *Bauornamentik*, p. 268 s., en particulier p. 270, les exemples d'époque trajano-hadriane et antonine du type E «mit Querbalken».

⁴⁷ Leon, *Bauornamentik*, p. 265 s.; le type Bb, dans ses versions flaviennes (pl. 40/1, 2; 127/3) et hadriano-antonines (pl. 97/1, 3; 102/1) est le plus voisin des pièces du Cigognier; cf. également Wegner, *Ornamente*, p. 55, avec les parallèles du palais de Domitien et de la basilique de Maxence et P. Gros, *RM* 85, 1978, p. 468, fig. 3, pl. 148.2, 152.4 (Rougga), 149.2 (Sbeitla) et 152.1 (*Thuburbo Maius*). Faute de coupes et vues précises, toutes ces comparaisons restent approximatives.

⁴⁸ Mme M. Verzàr conduit actuellement des recherches sur l'iconographie des corniches du Cigognier, qui aboutiront, espérons-le, à la publication d'un volume consacré au décor sculpté du temple du Cigognier et aux rites et cultes qui y étaient pratiqués; cf. *supra*, p. 2.

viendrait nous informer sur le culte et les rites pratiqués dans le sanctuaire. L'étude stylistique se révèle à son tour hors de notre portée; nous avons trouvé cependant quelques rares pièces où les modillons d'une corniche sont ornés de représentations humaines, divines ou démoniaques, mais elles ne permettent que de mieux souligner la qualité des sculptures du Cigognier et l'originalité du registre et des solutions décoratives, tout en indiquant peut-être dans quelle direction et dans quelle zone géographique on pourrait trouver les meilleurs termes de comparaison. On remarquera d'ailleurs que la plupart des parallèles que nous proposons ne sont qu'approximatifs, et que les modillons figurés ne sont souvent pas ornés de véritables bustes, mais de masques grotesques ou démoniaques⁴⁹.

— Les *panneaux verticaux* encadrés par les modillons sont ornés d'un motif plus courant: des peltes, disposés tête-bêche, et dégagés en champ-levé du panneau, dont une marge est réservée, formant cadre⁵⁰. Quelques variantes dans la taille des feuilles issues des volutes révèlent à nouveau la présence de deux mains au moins (Pl. 30.4, 5).

— Les *caissons*, supportés par les modillons, présentent au soffite une rosette à cinq pétales plus ou moins échancrés, disposés autour d'un bouton sphérique; l'orientation et le rendu de ce motif, très courant et très simplifié ici, varient selon les pièces, tout comme l'importance de l'encadrement du caisson, un simple bandeau plat. La rosette déborde toujours largement, et dans les trois dimensions, le cadre qui lui est en principe réservé au fond du caisson (Pl. 30.2, 3).

— La *tresse* composée de deux brins qui s'entrelacent de gauche à droite, et qui couronne les modillons et les panneaux verticaux, prend ici une importance peu habituelle (h. 0,06/0,07 m; proj. 0,035/0,045 m) et occupe à peu près la hauteur normalement réservée à la plate-bande de la *corona*. Plus ou moins soigneusement exécutée selon les emplacements et les blocs, elle présente un profil en quart-de-rond et des bandeaux légèrement concaves qui se développent autour d'«yeux» dégagés par une saignée circulaire pratiquée au trépan. A chaque retour du motif, une feuille pendante à sept nervures permet de résoudre les conflits angulaires en cachant le motif principal. Sans être canonique⁵¹, ce décor est bien connu, même si nous ne l'avons jamais trouvé en couronnement de modillons⁵².

⁴⁹ La série la plus intéressante provient de la destruction du mur d'enceinte de la ville romaine de *Bordeaux*, vers le milieu du siècle dernier, où ces blocs étaient déjà utilisés en emploi. On ne connaît donc rien du bâtiment auquel ils appartenaient. Ce sont des morceaux de corniches à modillons ornés de masques d'hommes à barbe et chevelure de feuillages ou de têtes de divinités masculines ou féminines non identifiées: Espérandieu, *Recueil* II, nos 1212, 1213, 1215, 1218, 1219, 1222, 1224, 1228. Signalons également quelques pièces éparées: *Champlieu*, modillon avec masque d'homme, chevelure et barbe de feuillages, Espérandieu, *Recueil* V, n° 3837; *Neumagen*, corniche du «Pilier d'Iphigénie», avec modillon à tête de génie barbu, id., *ibid.* VI, n° 5151 d (cf. aussi R. Schindler, *Führer durch das Landesmuseum Trier*, 1977, p. 106 et fig. 333); *Saint-Marcel* (Indre), modillon à masque barbu, id. *ibid.* IX, n° 6984; *Genainville* (Val d'Oise), modillons à masque d'homme, barbe et chevelure de feuillages, *Gallia* XIX, 1961, p. 294, fig. 15-16, XXXIII, 1975, p. 327-328, fig. 16. P. Gros nous signale en outre les corniches de *Saintes* (Espérandieu, *Recueil* II, n° 1353, L. Maurin, *Saintes antiques*, 1978, p. 128, fig. 179, 182 et 183). Il nous fait aussi remarquer que les modillons de la corniche du Cigognier, même s'ils se distinguent des pièces citées ci-dessus par leur style et leur rendu en ronde bosse, relèvent de la même tendance décorative hantée par l'*horror vacui* qui semble apparaître en Gaule de l'Est et du Sud-Ouest vers la fin du III^e siècle seulement, à en juger par ces mêmes pièces de comparaison.

Pour le motif du génie sortant d'un calice de feuillages, nous n'avons jusqu'ici trouvé qu'un seul terme de comparaison, assez approximatif: une console isolée ornée d'un génie figurant l'automne, qui provient des Thermes de Dioclétien, à Rome (*Museo nazionale delle Terme, senza n°*, *neg. N. 9195 E*, conservée dans le jardin).

Le caractère foncièrement original des modillons figurés du sanctuaire du Cigognier nous a été confirmé par E. Altenhöfer, Dr. Ing., de l'Institut für Bauforschung und Baugeschichte, Technische Universität München, spécialiste en la matière puisqu'il étudie depuis plusieurs années les origines et le développement des modillons figurés dans l'architecture antique. Pour cette utile information, et pour tant d'autres, qu'il soit ici assuré de notre reconnaissance.

⁵⁰ Au I^{er} siècle, les panneaux verticaux des corniches modillonaires ne sont que rarement décorés. Deux corniches attestent cependant cette pratique dès l'époque flavienne (Leon, *Bauornamentik*, pl. 45/1, temple de Vespasien; pl. 46/4, corniche flavienne du Musée des Thermes, Inv. 108391). Si le bouclier d'Amazone se retrouve souvent dans des frises d'armes et de trophées (*Saintes*, Espérandieu, *Recueil* II, n° 1366; *Neumagen*, id. *ibid.* VI, n° 5153 i et j, par exemple), le motif de la *pelta lunata* isolée n'est que peu fréquent parmi ceux, innombrables, qui viennent peupler, sans doute dès la fin du II^e siècle, les panneaux, ailleurs longtemps restés nus, que délimitent les modillons des corniches de Neumagen, *Saintes*, *Genainville*, *Sens*, *Bordeaux* ou *Escolives* (pour ce dernier site: R. Kapps, *Escolives Sainte-Camille gallo-romain*, Dijon, 1974 (1^{er} supplément de la Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est); on la trouve par exemple à *Champlieu*, Espérandieu, *Recueil* V, n° 3809; à *Neumagen*, id., *ibid.* VI, nos 5152, 5173, 5224/15; à *Sens*, id., *ibid.* XIV, n° 8307. En décor de corniche modillonnaire, nous la connaissons à *Fos-Amphoux*, où elle orne le caisson, *Gallia* XXXIII, 1975, p. 560-561, fig. 3; décorant un panneau entre modillons, à *Aix-en-Provence*, *Gallia* XXXII, 1974, p. 503, fig. 6 et p. 505; dans la même position, à *Saintes*, Espérandieu, *Recueil* II, nos 1353 et 1361.

⁵¹ Leon, *Bauornamentik*, p. 279, type A, concave, pour ce motif qui orne en général le soffite des architraves ou des consoles.

⁵² En couronnement de corniche: *Saint-Amand sur Orvain* (Meuse), temple de Mazeroy, *Gallia* XXX, 1972, p. 359, fig. 16.

5. La corona

Bien qu'amputé de sa plate-bande, et réduit à une moulure de transition en forme de cimaise, ce dernier élément nous ramène à un profil et à un motif plus canoniques. Ornant une *cyma recta* assez tendue (h. 0,13 m; proj. 0,09/0,10 m), couronnée par un bandeau vertical lisse (h. 0,045 m environ), nous trouvons un motif végétal largement développé (entraxe 0,23/0,24 m) de feuilles d'acanthé ascendantes à cinq échancrures et large nervure centrale, séparées par un élément en forme de jonc (Pl. 30.1); il est d'origine augustéenne, mais attesté principalement au III^e siècle, souvent en décor de *cyma recta*⁵³.

Catalogue

Seules les pièces représentant un état de conservation qui permet la reconstitution, même partielle, du bloc auquel elles appartiennent ont été retenues ici, les innombrables fragments n'étant cités qu'en note. Toutes les pièces sont en calcaire de La Lance, avec une couleur et un grain qui varient selon les bancs et les circonstances de conservation. Le lieu exact de provenance, lorsqu'il est connu, est toujours un emplacement de dépôt secondaire, après emploi, ou avant combustion dans un four à chaux; il n'est donc pas signalé systématiquement. Les dimensions sont toujours données par rapport à la façade du bloc dans sa position originale: L. = longueur hors tout; l. = largeur hors tout perpendiculairement à la façade; h. = hauteur hors tout; p. = profondeur, pour les cavités de scellement ou de manœuvre. On trouvera en fin de rubrique les renvois aux divers inventaires, publications et documents inédits mentionnant les pièces⁵⁴.

Corniches avec frise de dauphins type A:

1. Bloc d'angle (Pl. 32.1, 2; 85.1)

Toutes faces conservées, au moins partiellement: face avant brisée au-dessus des modillons, face en retour à gauche presque totalement ruinée, à part un court tronçon de la frise des dauphins, face de joint droite avec

⁵³ Leon, *Bauornamentik*, p. 277-278: «Akanthus-Schilfblattreihe» pour la disposition sur cimaise, avec par exemple la pl. 27/1, 2, colonne de Trajan.

⁵⁴ Pour la plupart, ces documents ont été présentés et analysés au chapitre I. *L'Inventaire des Antiquités du Musée cantonal d'Avenches*, commencé en 1852 par F. Troyon, et tenu à jour jusqu'en 1919 par les conservateurs qui lui ont succédé, demeure la référence de base en dépit de ses imperfections (cf. *supra*, p. 13 et n. 65). L'abréviation *Inv. 0000* (avec un seul numéro courant de un à quatre chiffres, inférieur à 6000) renvoie aux trois tomes manuscrits de ce journal d'entrée des collections du Musée. A partir de 1920, un nouveau système de numérotation propre à chaque fouille, mentionnant l'année de découverte et correspondant à divers «catalogues de trouvaille» dressés simultanément aux «journaux de fouille», a remplacé l'*Inventaire* de F. Troyon. Nous disposons ainsi, pour le sanctuaire du Cigognier, d'un *Journal des Trouvailles* mentionnant toutes les pièces entrées au MRA à la suite des fouilles de 1938-1940 (*supra*, p. 18, n. 101); l'abréviation *Inv. 1938/000* ou *1939/000*, ou encore *1940/000*, renvoie à ce volume manuscrit conservé aux Archives du MRA. A l'occasion d'un réaménagement des réserves du Musée, en 1968, un *Inventaire complémentaire* dactylographié (Archives du MRA, sans cote) a été établi, mentionnant de nombreuses pièces qui provenaient des fouilles de 1938-1940, mais n'avaient pas encore été cataloguées. Les indications de provenance données pour ces fragments d'architecture portant des numéros supérieurs à *Inv. 1938/570*, *1939/333* et *1940/537* sont en général insuffisantes et sujettes à caution. Les quelques fragments récupérés lors de nos recherches complémentaires de 1975, 1976 et 1977 sont mentionnés selon le système normalisé actuellement employé par le Musée: *Inv. 75/000*, *76/000* ou *77/000*; ces pièces, déjà numérotées, n'ont pas encore été enregistrées au nouvel inventaire, mais sont l'objet d'une fiche descriptive complète établie par nos soins.

A de très rares exceptions près, toutes les pièces enregistrées à la suite des fouilles de 1938-1940 sont encore conservées dans les collections du Musée et ont été identifiées grâce à leur numéro d'*Inv.*, toujours bien visible. La plupart des pièces plus anciennes ont perdu leur numéro, ou ne l'ont jamais reçu. Certaines ont été identifiées grâce aux descriptions de l'*Inventaire*; d'autres ne sont sans doute que des fragments détachés de pièces aujourd'hui perdues, ou mutilées au point que nous sommes incapable de les reconstituer pour tenter de les mettre en rapport avec les descriptions très sommaires de l'*Inventaire*; aussi plusieurs rubriques ne correspondent-elles plus à aucune des pièces conservées au Musée. Entre 1920 et 1938 sans doute, plusieurs fragments certainement attribuables au sanctuaire du Cigognier en raison de leur morphologie sont venus enrichir les collections du Musée sans être pour autant mentionnés à l'*Inventaire* qui n'était plus tenu à jour. Enfin, certaines pièces qui avaient perdu leur numéro d'inventaire ont été enregistrées une seconde fois en 1958-1959, lors de la réorganisation des salles d'exposition, et se trouvent mentionnées également sous ce nouveau numéro, supérieur à 6000, en fin du tome 3 de l'*Inventaire*, interrompu en 1920.

Face à une information aussi disparate, nous avons préféré établir notre propre catalogue raisonné des principaux blocs et fragments d'architecture, présentés selon une numérotation continue abrégée *cat. n° 00*, d'après laquelle nous citerons ces pièces dès maintenant. En fin de rubrique, nous citons les références à l'*Inv.*, spécifiant le cas échéant si notre identification est hypothétique. Lorsqu'une pièce a été nouvellement reconstituée à partir de plusieurs fragments, leurs divers *n°s* sont rappelés et réunis par le signe +; si une pièce a fait l'objet d'une double numérotation, les deux *n°s* sont mentionnés, réunis par le signe =.

anathyrose; au lit de pose: deux trous de goujon, en avant à gauche et en arrière à droite; deux cavités de levier au bas de la face de joint droite; au lit d'attente: deux trous de louve, près de la face droite, et à la verticale de la cassure du côté en retour; deux cavités de crampon en Π au sommet de la face de joint droite, et une autre au sommet de la face de joint partiellement conservée à la gauche du côté en retour, soit à l'arrière du bloc; à gauche de cette dernière, petit trou, sans doute de goujon; à l'angle formé par les deux faces de joint, défoncement, et devant, cavité de goujon. Des huit modillons qui ornaient ce bloc (quatre sur chaque face), il ne subsiste que l'amorce des trois derniers de la face principale, successivement un génie, un buste et un génie. Le fragment de l'angle inférieur droit de la face principale, cassé, est conservé à part (*Inv. 1938/455*).

h. 0,733 m; L. cons. 1,695 m, rest. 2,445 m; l. cons. 1,90 m, rest. 2,235 m.

Trouvé lors des fouilles de 1938-1940; *Inv. 1938/572*, plan MRA 1940/154, pièce 16. *Journal de fouille*, p. 11, 51; L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 23, pl. II/2.

2. Bloc courant (Pl. 33.1, 2; 34.1-4; 86.1)

Toutes faces conservées, au moins partiellement: face avant brisée en haut, à gauche et à droite; face de joint gauche avec anathyrose; face de joint droite presque totalement ruinée; lit de pose conservé avec deux trous de levier au bas de la face de joint gauche; lit de pose conservé avec un trou de louve, la trace d'une cavité de crampon au sommet de la face de joint gauche et peut-être un trou de goujon, caché par une réparation moderne. Les trois modillons sont conservés: à gauche, génie sortant d'un calice de feuillage, tête tournée vers la gauche du bloc, bras droit brisé, sans doute symétrique du génie conservé à droite, et tenant comme lui un serpent, dont la tête apparaîtrait dans la main droite levée et la queue (brisée ici) dans la main gauche abaissée; feuillages le long des bras et autour de la tête; au centre, buste masculin barbu et moustachu avec une abondante chevelure; le nez est cassé; à droite, génie symétrique de celui du modillon gauche, tête tournée vers la droite du bloc, tête du serpent dans la main gauche levée.

h. 0,74 m; L. 1,625 m; l. 2,085 m.

Trouvé «au Cigognier» dans le champ Ryser, en 1871 (*Inv. 1966 B*); E. Secrétan, *BPA* 2, 1888, p. 23; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 3; plan MRA 1940/153, n° 4; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5411.

3. Fragment de bloc (Pl. 35.1, 2; 88.1)

Lit de pose et base de la face de joint gauche conservés; le bloc est cassé au-dessus de l'ovolo et à droite du premier couple de dauphins adossés; la face arrière est noyée dans la maçonnerie du n° 37 de la rue des Alpes, où le bloc est encastré en remploi.

h. cons. 0,58 m; L. cons. 0,59 m; l. cons. 1,36 m; rest. 2,08 m (7 p.).

Corniches avec frise de dauphins type B:

4. Bloc courant (Pl. 35.3, 4; 36.1-3; 87.1)

Toutes faces conservées, sauf l'arrière: face avant brisée au sommet de la cimaise et à droite, dès la hauteur du dernier modillon; faces de joint gauche et droite avec anathyrose; lit de pose conservé, mais en partie invisible: deux trous de levier à la base de la face de joint gauche; lit d'attente avec trace de deux cavités de crampon au sommet de chaque face de joint (les deux antérieures cachées par une réparation moderne) et deux trous de goujon près de l'arête droite (l'un bouché par un ciment moderne); une troisième cavité de goujon existait peut-être près de l'angle arrière gauche, brisé. Deux des trois modillons sont conservés: à gauche, buste à tête féminine (?) à chevelure en côtes de melon (?); la base du nez et la joue gauche sont brisées; au centre, génie sortant d'un calice de feuillages, tête tournée vers la gauche du bloc; lance dans la main gauche, relevée, attribut brisé et non identifié dans la main droite, abaissée; le fond du champ est orné de feuillages, le long du corps et autour de la tête; à droite, buste entièrement brisé.

h. 0,74 m; L. 1,375 m; l. cons. 1,94 m; rest. 2,08 m (7 p.).

Catalogué en 1892, «Près du Cigognier» (*Inv. 2603*).

5. Bloc courant (Pl. 37.1, 2; 38.1-3; 88.2)

Toutes faces conservées, l'arrière encastré dans l'angle sud-ouest de l'église paroissiale, où le bloc, retourné, sert de banc; face avant très usée mais presque complète, faces de joint gauche et droite avec anathyrose, lits de pose et d'attente conservés mais invisibles. Les trois modillons figurés sont encore identifiables: à gauche, buste à tête probablement masculine, à en juger par les vestiges de la chevelure; au centre, génie sortant d'un calice de feuillages, la tête sans doute tournée vers la droite du bloc, en direction de sa main gauche, levée, qui tient un attribut impossible à identifier; à droite, buste à tête complètement ruinée.

h. 0,72 m; L. 1,764 m; l. cons. 1,72 m; rest. 2,08 m (7 p.).

J.R. Gruner, *Aventicum Romanorum...* (*supra*, p. 10, n. 35) p. 19; Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 11; Parent, *Mémoire*, Berne, pl. 3, inversée; Bursian, *Aventicum*, p. 29-30, pl. V/1 inversée; signalé au catalogue en 1883 (*Inv. 1966 C*).

6. *Bloc courant* (Pl. 39.1, 2; 40.1-3; 89.1)

Encastré dans l'angle sud-est de l'église paroissiale; brisé à droite, et peut-être à l'arrière; lits de pose et d'attente invisibles, face de joint gauche avec anathyrose, face avant à quatre modillons usés ou brisés: à gauche, génie sortant d'un calice de feuillages, brisé et méconnaissable; au centre, à gauche, buste à tête peut-être féminine (?), très usée; au centre, à droite, génie sortant d'un calice de feuillages, tête tournée vers la gauche du bloc, en direction de sa main droite levée qui tient un attribut méconnaissable; à droite, buste à tête entièrement ruinée. h. 0,733 m; L. cons. 2,17 m; l. cons. 1,57 m; rest. 2,08 m (7 p.).

Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 11; Parent, *Mémoire Soleure*, p. 78 et pl. XXIII (reconstitué); signalé au catalogue en 1883 (*Inv. 1966 D*).

7. *Bloc courant* (Pl. 41.1, 2; 90.1)

Brisé au lit de pose et à gauche, face avant avec un modillon et l'angle supérieur droit brisés; face de joint droite avec anathyrose; lit d'attente conservé avec un trou de louve (?) caché par une réparation moderne et une cavité de crampon au sommet de la face de joint, à l'arrière; face arrière brute avec un trou de pince; à gauche, amorce d'un modillon complètement disparu; au centre, buste à tête masculine (?) très endommagée: seule subsiste la partie supérieure droite du front et de la chevelure.

h. cons. 0,725 m; L. cons. 1,015 m; l. cons. 2,04 m.

Peut-être faut-il identifier ce bloc avec celui signalé par F. Jomini, *BPA* 5, 1894, p. 34, n° 4 (à mi-distance de la route et du Cigognier), et trouvé par F. Thomas en 1893, qui pourrait porter le n° *Inv. 2695 a*, ou *b* ou *c* ou *d*.

Mentionnons encore, dans cette même série, un petit fragment de la base du cavet aux dauphins, de type B, récupéré en 1977 lors des travaux d'aménagement du site (*Inv. 76/981*).

Fragments de corniches à modillons

Tous les éléments de la modénature sont représentés par des fragments plus ou moins nombreux et importants; seuls les modillons figurés et quelques tronçons de cimaise sont l'objet d'une rubrique complète de notre catalogue, les autres fragments n'étant que signalés avec leur n° *d'Inventaire*.

8. *Fragment de corniche* (Pl. 42.1,2)

Modillon à buste masculin barbu, moustachu, avec une abondante chevelure bouclée; tresse de couronnement en avant et à gauche; caisson avec rosette partiellement conservé à gauche; angle gauche de l'encadrement du caisson droit; base de la cimaise de feuilles d'acanthe.

h. cons. 0,32 m; L. cons. 0,60 m; l. cons. 0,32 m.

Inv. 1938/74, 74a, 76, 97a, 97b, 99, 100; L. Bosset, *BPA* 14, 1944, pl. VI/1; Schwarz, *Kaiserstadt*, couverture.

9. *Modillon* (Pl. 43.1, 2)

Avec buste à tête masculine du même type, nez brisé; tresse de couronnement en avant et à droite; contrairement aux précédents, ce modillon n'est pas incliné, mais parfaitement horizontal au soffite portant le buste.

h. cons. 0,165 m; L. cons. 0,266 m; l. cons. 0,35 m.

Inv. 207 (Catalogue de Dompière n° 13); Bursian, *Aventicum*, p. 29, pl. V/4; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 10; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5402a.

10. *Modillon* (Pl. 43.3, 4)

Avec buste à tête masculine du même type, soffite horizontal.

h. cons. 0,155 m; L. cons. 0,18 m; l. cons. 0,245 m.

Inv. 1966: Cigognier, champ Ryser, catalogué en 1883; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 12; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5402b et XIV, fig. 8504.

11. *Fragment de modillon* (Pl. 41.3)

Base du visage d'un buste masculin, du même type; joues, bouche, barbe et moustache conservées, nez et yeux brisés.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,13 m; l. cons. 0,12 m.

Inv. 1938/608.

12. *Fragment de corniche* (Pl. 44.1, 2; 89.2)

Avec modillon incliné au soffite présentant un buste à tête masculine du même type que les précédentes; les lèvres sont cependant plus charnues, la pupille des yeux forée au trépan et le travail de la chevelure, de la barbe

et de la moustache plus prononcé; nez, joue droite et pariétal gauche brisés; panneau vertical partiellement conservé à gauche, avec la tresse de couronnement.

h. cons. 0,40 m; L. cons. 0,60 m; l. cons. 0,58 m.

Inv. 2611 (?).

13. Modillon (Pl. 44.3)

A tête masculine en grande partie ruinée; subsistent le pan droit, et, au soffite incliné, la partie gauche du visage: joue avec départ de la chevelure, barbe et cou.

h. cons. 0,20 m; L. cons. 0,18 m; l. cons. 0,24 m.

Inv. 217 (?) (Catalogue de Dompierre n° 8); L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 12.

14. Fragment de modillon (Pl. 41.4)

A tête sans doute masculine, si l'on en juge à l'aspect de la chevelure, seul élément conservé du visage; l'angle supérieur droit du modillon subsiste avec sa tresse de couronnement et le départ de la cimaise ornée de feuilles d'acanthé.

h. cons. 0,32 m; L. cons. 0,20 m; l. cons. 0,32 m.

Sans n° attribuable.

15. Modillon (Pl. 45.1-4)

A tête féminine, légèrement tournée vers sa droite; le menton et la joue gauche sont blessés; la chevelure, tirée en arrière et coiffée en grande mèches bouffantes, disparaît en partie sous un voile dont la forme épouse le contour du modillon; soffite légèrement incliné; en avant, à gauche, départ de la moulure en tresse.

h. cons. 0,17 m; L. cons. 0,18 m; l. cons. 0,25 m.

Inv. 1939/69.

16. Modillon (Pl. 46.1-4)

A tête féminine présentée de face, au soffite incliné; brisée à la base, nez cassé; chevelure à grandes mèches tirées en arrière et sur les côtés.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,17 m; l. cons. 0,29 m.

Inv. 208 (Catalogue de Dompierre n° 12); Bursian, *Aventicum*, p. 37 et pl. X/10; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 11; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5401b.

17. Modillon (Pl. 47.1, 2)

A tête féminine (?) gravement ruinée; brisée au départ du cou; du visage ne subsistent que les yeux et l'amorce du nez, le front et la base des maxillaires; chevelure bouclée, semble-t-il; le soffite du modillon, portant le buste, est oblique.

h. cons. 0,105 m; L. cons. 0,15 m; l. cons. 0,24 m.

Sans n° d'*Inv.* cohérent: la pièce porte une étiquette avec un n° peu lisible (5513, 5517, 5813 ou 5817) qui ne correspond à aucune rubrique de l'*Inv.* Peut-être s'agit-il en fait de la pièce *Inv.* 3513 «Tête mutilée en marbre grossier», cataloguée en 1903 et attribuée aux fouilles Pro Aventico du Théâtre. Par sa configuration, cette pièce correspond cependant parfaitement à un modillon de la corniche du Cigognier.

18. Fragment de modillon (Pl. 47.3, 4)

A tête féminine; le soffite est incliné; les épaules du buste et le sommet de la tête, dès le niveau des yeux, sont perdus, le nez cassé, de même que la partie droite du modillon, avec la chevelure qu'elle portait. A gauche, vestiges de la coiffure en petites mèches horizontales et régulières, tirées en arrière.

h. cons. 0,19 m; L. cons. 0,155 m; l. cons. 0,23 m.

Inv. 3894 (?) «Tête tronquée en marbre, Ryser, près du Cigognier», catalogué en 1904; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5401a.

19. Fragment de modillon (Pl. 41.5, 6)

A buste (féminin?); face de joint droite avec anathyrose; amorce de l'ovolo, encadrement du modillon à sa base et épaules du buste seuls conservés.

h. cons. 0,295 m; L. cons. 0,205 m; l. cons. 0,38 m.

Sans n° d'*Inv.*, peut-être l'un des «quatre morceaux d'architecture, dont 2 rosaces, trouvés par F. Thomas, près du Cigognier» signalés en 1894 sous le n° *Inv.* 2776.

20. Fragment de modillon (?) (Pl. 48.1, 2)

Visage d'une tête féminine (?) dont les dimensions pourraient correspondre à celles d'un buste de la corniche du Cigognier; bouche, nez et yeux en partie ruinés; cou et menton très empâtés, amorce du front conservée.

h. cons. 0,095 m; L. cons. 0,105 m; l. cons. 0,14 m.

Sans n° d'*Inv.*

21. Fragment de corniche (Pl. 48.3, 4)

Face de joint gauche, modillon à soffite oblique orné d'un génie sortant d'un calice de feuillages, en grande partie ruiné; la tête, perdue, regardait vers la gauche du bloc; le bras gauche est abaissé et replié le long du corps, le droit, relevé et coudé, tient un attribut difficile à identifier (sceptre, thyrses?); sur le fond, guirlandes de feuillages le long des bras, de l'attribut et derrière la tête; tresse de couronnement conservée en avant et à droite du modillon; au-dessus, amorce de la cimaise ornée de feuilles d'acanthé.

h. cons. 0,335 m; L. cons. 0,235 m; l. cons. 0,40 m.

Inv. 962, entré au Musée entre 1852 et 1864; Bursian, *Aventicum*, p. 29, pl. V/5; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 6.

22. Modillon (Pl. 49.1-4)

Au soffite incliné avec génie sortant d'un calice de feuillages; brisé à la base et à l'angle supérieur gauche; tête redressée, regardant vers la droite du bloc; la chevelure est réduite à deux grandes boucles, de part et d'autre de la tête; bras gauche pendant le long du corps, la main fermée; bras droit coudé et relevé, la main tenant un sceptre ou un thyrses, dont l'extrémité supérieure a disparu; les pans latéraux du modillon sont presque intégralement conservés.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,163 m; l. cons. 0,25 m.

Inv. 1938/75.

23. Fragment de modillon (Pl. 50.1)

Au soffite orné d'un génie sortant d'un calice de feuillages; la tête, le bras et le flanc gauches sont perdus, de même que la feuille droite du calice; l'amorce du cou et le torse sont conservés, de même que l'épaule et la main droites. Celle-ci se referme sur une sorte de ceinture, l'index tendu. D'après les termes de comparaison fournis par les autres pièces du même type, on peut restituer le bras gauche levé et coudé, tenant un attribut, et la tête probablement tournée vers la droite du bloc.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,13 m; l. cons. 0,20 m.

Inv. 1938/620.

24. Fragment de modillon (Pl. 50.2)

Au soffite orné d'un génie sortant d'un calice de feuillages; même type que le précédent; base du torse, main droite refermée sur la ceinture, l'index tendu, feuille centrale et amorce des feuilles latérales du calice seuls conservés.

h. cons. 0,18 m; L. cons. 0,14 m; l. cons. 0,065 m.

Inv. 1938/454a et b.

25. Fragment de modillon (Pl. 50.3)

Au soffite incliné orné d'un génie sortant d'un calice de feuillages; le calice est presque totalement perdu, de même que le corps du génie au-dessus des épaules; le contour du torse est encore visible, mais la surface gravement ruinée; bras gauche coudé et relevé, la main tenant un attribut (lance, sceptre ou thyrses) brisé au sommet; incliné vers sa droite, le génie s'appuie de la main sur le genou de la jambe droite pliée, qui reposait probablement sur une aspérité du terrain (?) cachée par le calice; pans latéraux du modillon partiellement conservés.

h. cons. 0,125 m; L. cons. 0,18 m; l. cons. 0,155 m.

Inv. 1940/453.

Deux fragments difficilement identifiables proviennent peut-être aussi de modillons figurés: *Inv. 1938/250*, tête de génie (?) et *Inv. 1938/576*, éventuellement un fragment supérieur droit de modillon avec vestiges de chevelure.

Les autres éléments constitutifs de la modénature sont représentés par de nombreux petits fragments: *Inv. 1938/581*, un denticule; *Inv. 1938/39, 309, 1940/450*, fragments de l'ovolo; *Inv. 1938/51*, moitié d'un pelte, côté bombé en haut, à droite, amorce d'un modillon, en bas, départ de l'ovolo; *Inv. 1938/239*, face de joint à gauche, demi-pelte côté bombé en bas, au-dessous, départ de l'ovolo; *Inv. 1938/311*, base d'un pelte, côté bombé en haut, avec au-dessous le départ de l'ovolo; *Inv. 75/2828*, cinq minuscules fragments, probablement d'un pelte; *Inv. 75/2829*, demi-pelte et joint gauche (?) marqué au minium; *Inv. 1938/595*, sommet de la tresse de couronnement des modillons et départ de la cimaise à feuilles d'acanthé; *Inv. 1938/580*, tresse de couronnement et joint gauche; *Inv. 1938/609*, tresse de couronnement; *Inv. 1938/633*, sommet de tresse de couronnement avec trace de la palmette d'angle à droite, coupée par la face de joint droite. *Inv. 75/3814*, tresse de couronnement avec angle rentrant, amorce d'un caisson; *Inv. 1940/454*, angle gauche d'un modillon avec la tresse de couronnement et sa palmette d'angle; *Inv. 76/958*, fragment de tresse de couronnement; *Inv. 76/954*, encadrement de caisson; *Inv. 75/2637*, pétale de rosette; *Inv. 75/2636*, pétale de rosette; *Inv. 1938/175*, rosette

de caisson; *Inv. 1938/98*, base de la tresse de couronnement avec son listel; *Inv. 1938/247*, fragment de rosette; *Inv. 1938/174*, fragment de rosette avec bouton central et deux pétales; *Inv. 1938/312*, bouton central d'une rosette; *Inv. 1940/447*, angle d'une rosette et départ de la cimaise à feuilles d'acanthé; *Inv. 1938/237*, face de joint gauche, base de la cimaise et départ de la tresse de couronnement des modillons; *Inv. 75/3811*, fragment de feuille d'acanthé de la cimaise; *Inv. 1938/594*, face de joint gauche, fragment d'une feuille d'acanthé de la cimaise avec son listel de base; *Inv. 1938/577*, fer de lance intercalaire de la cimaise; *Inv. 1938/251*, fragment de feuilles d'acanthé à mi-hauteur de la cimaise; *Inv. 76/992*, base d'une feuille d'acanthé de la cimaise, avec son listel inférieur; *Inv. 75/2639*, sépale supérieur droit d'une feuille d'acanthé de la cimaise.

Quatre pièces composées de plusieurs fragments recollés ont meilleure allure et méritent une description complète; elles nous donnent le profil exact et la disposition du décor de la cimaise.

26. Fragment de corniche (Pl. 50.4)

Lit d'attente et modénature conservés: tresse de couronnement du panneau vertical; à gauche, trace d'un modillon, à droite, caisson avec rosette à pétales sans échancrures et bouton central refendu; courte section de cimaise à feuilles d'acanthé, avec plate-bande de couronnement.

h. cons. 0,26 m; L. cons. 0,36 m; l. cons. 0,51 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'un des fragments signalés en 1894, *Inv. 2776*.

27. Fragment de corniche (Pl. 50.5)

Lit d'attente conservé, de même que quelques éléments de la modénature: rosette dans son caisson, avec deux pétales échancrés et un bouton refendu encore visibles, encadrée par l'amorce de deux modillons; au-dessus, tronçon de cimaise à feuilles d'acanthé, avec plate-bande de couronnement.

h. cons. 0,21 m; L. cons. 0,57 m; l. cons. 0,325 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'un des fragments signalés en 1894, *Inv. 2776*.

28. Fragment de corniche (Pl. 50.6)

Lit d'attente conservé, de même qu'une rosette à cinq pétales échancrés (l'un est perdu), encadrée par l'amorce de deux modillons et surmontée d'un tronçon de cimaise à feuilles d'acanthé avec sa plate-bande de couronnement.

h. cons. 0,24 m; L. cons. 0,63 m; l. cons. 0,34 m.

Inv. 1939/70.

29. Fragment de corniche (Pl. 50.7)

Lit d'attente conservé, ainsi que l'angle de l'encadrement d'un caisson et un tronçon de la cimaise à feuilles d'acanthé, avec sa plate-bande de couronnement.

h. cons. 0,195 m; L. cons. 0,28 m; l. cons. 0,18 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'un des fragments signalés en 1894, *Inv. 2776*.

En résumé, les blocs et fragments que nous venons de décrire nous apportent plusieurs informations, précieuses pour notre tentative de restitution, même s'ils ne représentent qu'une infime proportion de la série originale. Le bloc d'angle *cat. n° 1* présentait la même modénature sur ses deux côtés, en sorte qu'on doit admettre que les chéneaux (latéraux ou de rampant) étaient rapportés et formaient une assise supplémentaire; ils étaient assujettis, tout comme les orthostates d'un probable fronton, par des goujons dont les cavités se voient au lit d'attente des blocs *cat. nos 1* et *2*, pour la série ornée de dauphins du type A. Les pièces de la série à dauphins du type B présentent aussi des trous de goujon au lit d'attente, et l'on peut même pressentir que le bloc *cat. n° 4* devait recevoir une assise supérieure formée de deux rangées de blocs, l'une en façade, l'autre en *antithéma*.

De même, l'étude des cavités de goujon conservées au lit de pose nous renseignera-t-elle sur le dispositif des blocs de l'assise inférieure, en principe une frise.

La position exacte de chacun des blocs, répartis en deux groupes selon le type retenu pour les dauphins, reste cependant problématique; parmi les pièces conservées, il n'y en a pas deux qui soient certainement jointives. L'étude des cavités de levier qui nous indiquent le sens de pose des blocs nous permettra cependant de déterminer plusieurs séries, qui trouveront leur place dans le cadre de notre tentative de restitution du monument⁵⁵.

L'ensemble des blocs et fragments qui nous sont parvenus implique une longueur restituée de la corniche à modillons de 30,16 m au moins, compte tenu du nombre de modillons figurés et du rythme

⁵⁵ Cf. *infra*, p. 134-138.

des bustes et des génies alternés. C'est là un minimum, eu égard à la proportion en général très faible des pièces d'architecture qui ont subsisté.

b) Les corniches à frise de griffons ou de monstres marins

Les blocs les mieux conservés de cette série attestent une hauteur d'assise de $3\frac{1}{4}$ p. (0,966 m), pour une longueur oscillant entre 4 et 5 p. environ (1,21 m à 1,45 m), si l'on excepte la pièce spéciale *cat. n° 30*, longue de plus de 2,73 m (peut-être 10 p. = 2,97 m). La plupart des blocs conservés sont brisés à l'arrière, en sorte qu'il est difficile d'estimer leur largeur, qui devait varier en fonction de l'emplacement et du rôle exact de chacun d'eux dans l'économie des superstructures et de la charpente. Au lit de pose, elle valait probablement 6 p. (1,785 m) pour le bloc *cat. n° 40* et 7 p. (2,08 m) pour la corniche *cat. n° 55*, à quoi il faut ajouter la projection de la modénature ($2\frac{3}{4}$ p. = 0,82 m environ), inférieure à sa hauteur, contrairement aux normes vitruviennes⁵⁶. Elle présente un profil peu commun, et pour lequel nous n'avons pas trouvé de parallèle⁵⁷ (Pl. 84.2). En lieu et place des membres inférieurs canoniques (*kymation* lesbique, denticule, ovolo), on trouve une moulure en quart-de-rond, ornée de feuilles d'acanthe pendantes séparées par des fers de lance (h. 0,074 m env. = $\frac{1}{4}$ p.; proj. 0,105 m), et soulignée par deux listels (h. 0,015 m chacun, proj. du second sur le premier 0,015 m); un troisième listel la surmonte (h. 0,030 m, proj. 0,024 m), qui assure la transition avec le haut cavet à profil elliptique (h. 0,247 m = $\frac{5}{6}$ p., proj. moyenne 0,297 m = 1 p.), orné d'une frise continue de monstres marins aux queues entrelacées ou de griffons ailés affrontés à des canthares et adossés à des vases en forme de balustre. Le sommet de ce cavet forme une «goutte d'eau» et assure le rôle de larmier. La *corona* (h. \pm 0,099 m = $\frac{1}{3}$ p.) est décorée de postes: quatre schémas différents ont été identifiés, selon que le motif se développe de gauche à droite ou de droite à gauche, et que les volutes des postes s'enroulent vers le bas seulement, ou vers le haut et le bas alternativement. Deux fins listels encadrent ce motif. Le dernier élément de la corniche est une cimaise à profil de *cyma recta*, sans décor sculpté (h. de la doucine proprement dite 0,372 m = $1\frac{1}{4}$ p.; h. de la plate-bande de couronnement 0,11 m = $\frac{3}{8}$ p.; h. totale 0,483 m = $1\frac{5}{8}$ p.; proj. 0,372 m = $1\frac{1}{4}$ p.). Lorsqu'il est conservé, même partiellement, cet élément désigne le bloc comme une corniche de rive ou de rampant. La plupart des pièces conservées correspondent assurément à ce type; aucune ne présente un lit d'attente original au niveau du sommet des postes, indice qui désignerait sans conteste une corniche horizontale de base de fronton.

Au lit d'attente, un chéneau est ménagé, dont la largeur et la profondeur varient selon les blocs (en moyenne l. $1\frac{1}{3}$ p. = 0,396 m; p. $\frac{2}{3}$ p. = 0,20 m).

En raison de son profil hétérodoxe, cette corniche échappe à toute comparaison; signalons cependant que l'importance relative de la cimaise — elle vaut, tant en hauteur qu'en profondeur, la moitié des dimensions totales de la corniche — la rapproche des proportions de l'ordre dorique du I^{er} siècle⁵⁸.

Les trois éléments du décor sculpté, exécutés sans souci de correspondance verticale entre les rythmes de chaque registre, sont tout aussi originaux que ceux de la corniche à modillons et présentent plusieurs variantes d'exécution, sans compter l'extrême diversité de la frise des monstres marins. Aussi nous faut-il pousser plus avant leur étude, pour en dégager les schémas compositionnels et proposer quelques remarques et termes de comparaison pour leur iconographie.

1. Le quart-de-rond à feuilles d'acanthe

Très voisin du motif ornant la cimaise des corniches à modillons⁵⁹, le décor sculpté de cette moulure inférieure présente un rang de feuilles d'acanthe pendantes à six échancrures et nervure

⁵⁶ Cf. *supra*, p. 72, n. 40; le profil du sommet de la cimaise a été reconstitué, aucun bloc ne l'ayant intégralement conservé.

⁵⁷ Particularité déjà signalée par Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 10-11.

⁵⁸ Tel que le décrit Vitruve, selon la restitution de A. Birnbaum, *Vitruvius und die griechische Architektur*, Denkschrift der Kaiserl. Akad. der Wissenschaft in Wien 57, 1914, n° 4, pl. IV, reproduit par Gros, *Aurea Tempora*, pl. XLVI, 2, et v. Egle, *Baustil*, p. 50, pl. 24, 4.

⁵⁹ Cf. *supra*, p. 79.

centrale large et plate, séparées par des fers de lance (ou des joncs?) la pointe en bas (entraxe 0,178 à 0,205 m selon les variantes). Les éléments du motif sont bien dégagés et le détail de leur structure rendu par un travail précis et soigné, mais peu profond. Les variantes se limitent à quatre et concernent le rendu des nervures des feuilles, en godrons ou en bandes, et la disposition des échancrures, plus ou moins haut le long des feuilles (Pl. 90.2, motif développé).

Si le motif est bien connu⁶⁰, sa position en moulure de base et son profil en quart-de-rond paraissent peu orthodoxes. Un détail de l'exécution des fers de lance vient confirmer cette originalité: la haste se prolonge au sommet jusqu'à séparer totalement les feuilles d'acanthé et se rattacher au listel supérieur. Habituellement, ces feuilles sont jointives et forment une sorte de corolle autour de l'extrémité de la haste, qui prend alors la forme d'un bouton sphérique; ou bien seule la base du fer de lance est visible, son sommet disparaissant au second plan sous les feuilles d'acanthé. Faut-il considérer cette particularité comme le fait d'une tradition d'atelier originale, ou comme une simplification du motif, sous l'influence du schéma «acanthes et joncs» dont il se rapprocherait? Nous ne saurions trancher, faute de termes de comparaison exacts⁶¹.

2. Le cavet à frise de griffons ou de monstres marins

Tant par sa position que par la richesse de son répertoire iconographique, la frise qui orne le cavet mérite une étude approfondie. Nous nous contenterons de présenter ici l'inventaire typologique des divers motifs représentés, que nous devons à F.B. Florescu, pour dégager ensuite les schémas compositionnels selon lesquels ils s'organisent; guidé par eux, et par l'étude proprement architectonique des blocs conservés, nous pourrions tenter plus aisément, dans notre chapitre VII, de replacer les rares pièces parvenues jusqu'à nous dans notre restitution théorique du monument. Toute l'étude stylistique et exégétique de cette frise s'est révélée hors de notre portée et sera l'objet d'une recherche séparée, confiée à M^{me} M. Verzàr. Quelques pièces de comparaison qui nous semblent pertinentes seront cependant mentionnées dès maintenant.

Nous avons signalé plus haut l'originalité de la position et du profil de cette frise; il nous faut ici revenir sur ce second point. Si le fond du relief offre une section en général semi-elliptique à grand axe oblique, le profil hors œuvre, frise sculptée comprise, se rapproche souvent d'une *cyma recta* (Pl. 94.1a p. ex.), en raison du renflement que forme, à la base du registre, le corps des monstres marins. Doit-on admettre que le profil avant sculpture présentait une courbe en doucine, plus conforme aux canons de l'ordre corinthien? Ce n'est pas exclu, mais nous disposons d'un bloc d'angle (*cat. n° 49*) dont la face en retour gauche a gardé semble-t-il son profil intact, qui est dépourvu de toute sculpture: la moulure qui correspond à la frise des monstres marins est un haut cavet, à profil très tendu, avec une projection moindre que celle des blocs sculptés. En fin de compte, le membre qui occupe la place habituellement réservée aux denticules et à l'ovolo pourrait donc bien être un cavet, même si, avant l'exécution de la frise, il a pu se présenter comme une *cyma recta*.

Les quarante-sept blocs et fragments qui nous sont parvenus peuvent être répartis pour la plupart en deux séries principales, selon qu'ils sont ornés de monstres marins ou de griffons ailés.

a) La frise de griffons (*cat. nos 30 à 39*)

Reprenant un thème connu dès la plus haute Antiquité⁶², ce motif présente des couples de griffons affrontés à un canthare et adossés à une urne en forme de balustre, autour de laquelle leurs queues

⁶⁰ Leon, *Bauornamentik*, p. 276 s. On hésite cependant ici entre le «Blattkyma Typ C: Blätter mit dazwischen gestellten Lanzett- oder Akanthusblättern», p. 276, et l'«Akanthus-Schilfblattreihe», p. 277-278; cf. en particulier pl. 33/2, 45/2: corniche à modillons et architrave de l'Arc de Titus, 45/3: corniche à consoles de la *Domus Flavia*, 41/2 et 46/2: *geisa* de l'*Aula Regia*, 50/2, 53/2 et 4, 123/1 et 2: corniches à modillons du temple de *Venus Genitrix*, datant de la restauration de Trajan, entreprise sous Domitien déjà; Wegner, *Ornamente*, p. 17-18.

Pour le motif acanthes et joncs, cf. *supra*, n. 53.

L'ensemble du décor de cette corniche a fait l'objet d'une étude minutieuse et approfondie, encore inédite, de F.B. Florescu, à qui nous sommes redevable de la typologie des divers motifs de la frise des griffons et monstres marins. Cf. *supra*, p. 21.

⁶¹ Cf. pourtant, pour un rendu comparable de la surface des feuilles, Leon, *Bauornamentik*, p. 277, «Blattkyma Typ E», *geison* de l'*Ospedale* de Tivoli, pl. 100/4 et 123/4.

⁶² Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 11; Bursian, *Aventicum*, p. 30; pour une typologie générale des griffons, voir par exemple *EAA* III, p. 1056-1063, s.v. *grifo* (G. Manganaro), avec la bibliographie antérieure. Le schéma des griffons affrontés à un

s'enroulent. Les trois éléments offrent plusieurs variantes, mais sont toujours organisés selon le même schéma, que nous livrent les corniches *cat. nos 30 et 31*, même si la longueur de la séquence de base varie, de l'une à l'autre (entre 1,32 m = 4½ p. et 1,50 m = 5 p. environ).

Les *griffons* ont toujours un corps de lion et des ailes incurvées qui se relèvent vers l'arrière. Tantôt debout sur leurs quatre pattes, tantôt assis sur leur arrière-train, ils saisissent toujours une anse du canthare de l'une de leurs pattes antérieures, relevée. La tête et le cou sont les éléments variables, tantôt tête de lion cornu, avec une crinière en forme d'écharpe (Pl. 91.1a), tantôt tête d'oiseau (probablement d'aigle), avec une encolure ornée d'une crête dentelée et, en avant, deux tresses rappelant la crinière des griffons à tête de lion (Pl. 91.1b).

Les *canthares*, toujours munis dans cette frise d'anses verticales à volute supérieure uniquement, présentent plusieurs variantes dans le décor de la panse, du col et de la lèvre. A la base de la panse, le nombre de godrons oscille entre trois et six; à l'épaule, on trouve tantôt un rang de perles allongées, tantôt un motif à mi-chemin entre le «Scherenkymation» et le «Bandkymation», très simplifié⁶³. Le col est orné d'un tore lisse, parfois traité en tresse. La lèvre verticale est nue ou munie d'un rang de cavités circulaires (Pl. 90.4g).

Les *urnes* en forme de balustre, propres à la frise de griffons exclusivement, et pour lesquelles nous ne connaissons pas d'équivalent parmi les formes céramiques, restent toujours très simplement exécutées (Pl. 90.4h); elle occupent la place ailleurs réservée à des *thymiateria* ou des candélabres⁶⁴.

Le schéma compositionnel peut paraître assez rigide, puisque les griffons affrontés d'un même couple ont toujours des têtes identiques. Mais il n'y a jamais de symétrie parfaite, qui aurait entraîné une certaine monotonie, et le sculpteur reprend toute sa liberté lors de l'exécution des détails, mettant en œuvre un répertoire varié de motifs décoratifs.

Toutes les corniches et tous les fragments ornés d'une frise de griffons sont surmontés d'un larmier dont la *corona* porte un rang de postes du type A, décrit ci-dessous, qui se développe tantôt vers la gauche (type Aa), tantôt vers la droite (type Ab), à l'exception de la grande pièce *cat. no 30*, qui se distingue d'ailleurs du reste de la série par certaines caractéristiques proprement architecturales.

b) La frise de monstres marins (*cat. nos 40 à 54, 58 (?), 59 et 61*)

Les thiasos marins, figurant un cortège de monstres aquatiques ou de tritons, chevauchés parfois par des Néréides, sont bien connus dans toute l'Antiquité⁶⁵, dans des contextes funéraires principalement. La frise des corniches du Cigognier s'organise cependant selon un schéma un peu

candélabre, une urne ou d'autres accessoires est très tôt retenu. Il n'est cependant que rarement employé en décoration d'un temple; dans un contexte apollinien, il apparaît par exemple à la frise interne du *Didymaion* (Th. Weigand, *Didyma I*, 1941, *Die Baubeschreibung* (H. Knackfuss), p. 69-70, photos 263-266, 711 et 712 des pl. 112-114, dessins 245 pl. 30, 262 pl. 32 et 267 pl. 33). On le retrouve à la frise externe du temple d'Antonin et Faustine (Nash, *Bildlex.* I, p. 27, fig. 17). Il est largement diffusé dès l'époque flavienne, mais surtout à partir de Trajan; la frise de la *Basilica Ulpia*, au forum de Trajan (W. Goethert, «Trajanische Friese», *JdI* 51, 1936, p. 76 sq.; M.E. Bertoldi, *Ricerche sulla decorazione architettonica del Foro di Traiano, Studi Miscellanei* 3, Rome, 1962, pl. VI) en est un bon exemple, auquel on ajoutera celle d'un monument inconnu, conservé à la Villa Doria Pamphili (R. Calza, M. Bonanno, G. Messineo, B. Palma et P. Pensabene, *Antichità di Villa Doria Pamphili*, Rome, 1977, n° 128, p. 108-109 et pl. LXXXII). Mais c'est principalement en décor de sarcophages ou de monuments funéraires que l'on trouvera les exemples les plus proches du motif avenchois; ils semblent plutôt relever dans ce cas d'une symbolique dionysiaque (*EAA III, loc. cit.*, p. 1061). Citons par exemple le sarcophage des griffons de la Walters Art Gallery, à Baltimore (K. Lehmann-Hartleben et E.O. Olsen, *Dionysiac Sarcophagi in Baltimore*, New York, 1942, fig. 14-16), la frise aux griffons d'un mausolée de Vallabrègues (*Gallia XXVII*, 1969, p. 411-412, fig. 44), deux blocs autrefois en emploi à la cathédrale du Puy (*Esp.* 1663, 1 et 2), un sarcophage de plomb de Nuits-Saint-Georges (*Esp.* 9083), d'autres reliefs provenant de monuments inconnus à Arles (*Esp.* 6732) et Selzen (*Esp.* 8530). Au sud des Alpes, mentionnons un monument de Julia Concordia (G. Brusin et P.L. Zovatto, *Monumenti romani e cristiani di Julia Concordia*, Pordenone, 1960, p. 30, n° 23). Plus près d'Avenches, rappelons encore l'applique de bronze d'August: Chr. Simonett, *Die geflügelten Löwen aus August* (Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 1), Bâle, 1944; R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*, Bâle, 1966, p. 110, fig. 70. Pour une approche de la symbolique de ce décor: E. Simon, *Latomus* 21, 1961, p. 749-780.

⁶³ Wegner, *Ornamente*, p. 53-55, avec en particulier la fig. p. 53, en haut: temple d'Apollon.

⁶⁴ Cf. par exemple Leon, *Bauornamentik*, pl. 11-13 (du Forum de Trajan).

⁶⁵ Pour l'iconographie des monstres marins, cf. avant tout A. Rumpf, *Meerwesen*, Berlin, 1939, in C. Robert, *Antike Sarkophage* V/1, p. 110 sq., 123. En décor de sarcophages, les monstres marins, alternant parfois avec des tritons, portent le plus souvent des Eros ou des Néréides; il faut sans doute parler en ce cas de thiasos marin, de cortège nuptial de Poséidon et d'Amphitrite, ou encore de voyage vers les Iles des Bienheureux (cf. *EAA VII*, p. 830-831, s.v. *thiasos*, avec la bibliographie réunie par P.E. Arias). Si ces représentations sont utiles pour établir la typologie des divers monstres à queue de triton, elles fournissent peu de parallèles utiles à l'exégèse des frises avenchoises, composées selon un schéma différent, où l'on ne trouve que des monstres affrontés par couples à un canthare.

différent de ce qu'il est d'habitude, et qui se distingue de celui de la frise des griffons⁶⁶ : les monstres, qui ont toujours un corps et une queue de triton, se différencient les uns des autres par leur avant-train et leur tête. Ils sont groupés par couples de même type, affrontés à un canthare dont ils touchent l'anse, tout comme les griffons de l'autre frise. La continuité du registre est assurée, d'un couple à l'autre, par l'entrelacement ou la superposition des queues des monstres, souvent développées selon un dessin qui rappelle les rinceaux de feuillages, fréquents en décor de frise. La longueur de chaque séquence, mesurée d'axe en axe des canthares ou des queues, oscille entre 1,635 m et 1,785 m (5 ½ p. et 6 p.), certains monstres ayant un corps plus allongé que d'autres.

Les *monstres marins* ont un arrière-train presque toujours représenté de la même façon : issue d'une gaine formée de trois nageoires en forme de feuilles échancrées ou non, une queue de serpent de mer couverte d'un rang d'écailles en dents de scie s'enroule en une boucle autour de la queue du monstre voisin et fait retour vers l'avant, pour se terminer par une nageoire caudale en trident, dressée vers le haut du cavet. Nous n'avons trouvé qu'une exception à ce schéma canonique : la corniche *cat. n° 44* et le fragment *cat. n° 45*, où le monstre est un dragon marin à corps et tête de serpent : les queues ne s'enroulent pas, mais se superposent à celles des monstres voisins.

Les avant-trains des monstres sont, à l'inverse, très différents d'un couple à l'autre, et l'on peut alors apprécier le talent du sculpteur dans toute l'étendue de son répertoire. Les quelques pièces conservées révèlent un bestiaire très complet, où voisinent le *lion cornu*, qui rappelle le griffon-lion de la première frise (*cat. nos 40, 41*, Pl. 91.1c), la *lionne* (*cat. nos 42, 43 (?)* Pl. 91.1d), le *tigre* (*cat. nos 49* à gauche, *52* à gauche, *53 (?)*, Pl. 91.1e), le *taureau* (*cat. n° 51*, Pl. 91.1f), le *cheval* (*cat. n° 50* à gauche, Pl. 91.1g), le *serpent* (*cat. nos 44* et *45*, Pl. 91.1h), le *bélier* (*cat. n° 54*, Pl. 91.1i), le *veau marin* (*cat. nos 46* et *47*, Pl. 91.1j), et peut-être un *griffon marin* à tête d'oiseau et crête dentelée sur le dos, avant-train de lion (*cat. n° 49* à droite, Pl. 91.1k), auxquels on ajoutera un animal indéterminé à crinière très développée sur l'arrière de la tête, perdue (*cat. n° 52* à droite, Pl. 91.1l) et un dernier monstre dont la tête a complètement disparu, mais qui est muni de pattes de félin (*cat. n° 50* à droite, Pl. 95.4d), et qui pourrait être un tigre ou une panthère. Il faut sans doute admettre qu'il existait d'autres types encore, dont aucun vestige ne nous est parvenu, mais qui sont connus par ailleurs, comme le capricorne, par exemple⁶⁷.

Les *canthares* eux aussi présentent toute une série de variantes rompant la monotonie d'un schéma compositionnel au demeurant assez rigide. On peut les classer en deux séries principales : l'une, déjà connue par la frise de griffons, réunit les canthares dont les anses verticales n'ont qu'une volute supérieure, l'autre, propre à la frise des monstres marins exclusivement, regroupe les canthares à anses en S, souvent plus richement décorés que les autres.

Les *canthares à anses verticales* (type A, *cat. nos 40, 42, 43, 44 (?)*, *60 (?)*) sont associés en règle générale à des monstres marins du genre félin (lions, griffons-lions cornus, lionne, panthère). Ils semblent toujours avoir une panse de section rectangulaire en plan. Le pied est étroit, la panse ornée de cinq à six godrons avec ou sans bordure, et séparés en haut par de petites feuilles ; l'épaule n'est décorée en général que de bandeaux lisses⁶⁸, alors que le col peut porter parfois un collier de perles oblongues. La lèvre, dont le profil varie d'une pièce à l'autre, reste normalement lisse (Pl. 90.4a-f).

⁶⁶ Ce schéma compositionnel purement « animalier » se retrouve sur plusieurs des nombreux documents de l'aire gallo-romaine, malheureusement le plus souvent sans qu'on en connaisse le contexte architectural ; signalons-en brièvement quelques-uns : *Mayence*, griffons marins affrontés à un canthare, *Esp.* 5855 ; *Auxerre*, lions marins affrontés à un canthare, *Esp.* 2903 ; *Genainville*, monstre marin isolé, *Gallia* XXV, 1967, p. 220, fig. 26 ; *Néris-les-Bains*, lions marins affrontés à un canthare, *ibidem*, p. 298, fig. 2 ; *Spire*, panthère, taureaux et cheval marins, *Esp.* 4483 et 4487 ; *Senlis*, bélier marin, *Esp.* 3848 = 8353 ; *Escolives-Sainte-Camille*, tritons, *Gallia* XX, 1962, p. 463, fig. 47 ; pilier de *Mersch*, panthère et bélier marins, G. Thill, *Les époques gallo-romaine et mérovingienne au Musée d'histoire et d'art*, Luxembourg, 1972, p. 12 et fig. 47. A Rome, le même schéma compositionnel se retrouve à la frise des lionnes du Panthéon, G. Conti, *Decorazione architettonica della « Piazza d'Oro » nella Villa Adriana*, Rome, 1970, pl. XX, 5. En Italie toujours, on notera la frise de griffons marins du théâtre de Domitien, à *Castel Gandolfo*, F. Magi, *RendPontAcc* 46 (1973-1974), p. 63-77. En Orient, on signalera, à *Baalbek*, les dragons marins ornant l'arc de l'adyton gauche du petit temple, Th. Weigand, *Baalbek* II, 1923, p. 34, fig. 69, et à *Capernaüm*, un cheval marin en décor d'une corniche à cavet de profil très semblable à celui des pièces avenchoises : M. Avi-Yonah, *Encyclopedia of archaeological Excavations in the Holy Land I*, Londres, 1975, fig. p. 289.

⁶⁷ Espérandieu, *Recueil* X, n° 7354 = XIV, n° 8517 ; E. Diez, « Der Giebel des Carnuntiner Fahnenheiligtums », *Corolla memoriae Erich Swoboda dedicata*, Graz, 1966, pl. X ; cf. aussi le thiase marin de la frise du nymphée de la *Villa Adriana* à Tivoli, G. Conti, *op. cit.*, pl. XIV, 2.

⁶⁸ Sauf la pièce *cat. n° 60*, où l'épaule du canthare est ornée d'un rang de perles.

Les canthares à anses en S (type B, cat. nos 49, 50, 51, 52, 53) sont tous identiques, et leur panse de section nettement circulaire; le pied est largement évasé vers le bas, la panse ornée de sept godrons nus à petites feuilles intercalaires; l'épaule est soulignée par une frise en «Bandkymation» rappelant celle du canthare de la corniche cat. n° 31, à cette différence près que les feuilles ne sont pas doubles, mais forment un motif continu en feston⁶⁹. Le col est décoré d'un rang de feuilles pendantes presque carrées, et d'un rang de feuilles ascendantes de même type, toutes issues d'un cordon médian qui souligne le rétrécissement maximum de cette partie du récipient. La lèvre, étroite, semble dépourvue de tout décor. Les anses, fines et déliées, forment un S qui s'étend parfois démesurément de part et d'autre du col; un petit calice à trois feuilles pendantes les agrmente, à la moitié de leur hauteur. La volute supérieure se distingue de celle des canthares du type A par un enroulement plus marqué (Pl. 90.4g).

Tous les exemplaires conservés de ce type B de canthares appartiennent à des corniches dont la *corona* est ornée de postes du type B se développant vers la droite (type Bb). A l'inverse, les canthares de type A sont systématiquement associés à un décor de postes de type Ba, se développant vers la gauche. Ces corrélations sont peut-être fortuites, mais plus probablement dues à une position de trouvaille bien précise, révélant la situation originale du bloc dans le contexte de l'architecture du monument. Il nous faudra donc en tenir compte lors de notre tentative de restitution du sanctuaire.

Si l'on admet que pour chaque type de monstre marin il faut restituer une séquence où deux monstres semblables sont affrontés à un canthare (L. 5½ à 6 p. = 1,64 m à 1,78 m), il faut retenir une longueur minimale de 10,20 m pour la frise des monstres marins avec canthares de type A, de 12,52 m pour celle avec canthares de type B. En ajoutant les 11,56 m qu'implique la frise des griffons, on obtient un total de 34,28 m⁷⁰. Soulignons bien qu'il s'agit ici d'un minimum et que, lors de notre tentative de restitution du monument, il faudra introduire des considérations relevant des règles de la symétrie, des caractéristiques architecturales des blocs et enfin du pourcentage généralement faible des pièces conservées, qui nous conduiront à supposer une longueur bien plus importante pour chacune des frises ici présentées.

3. La corona à décor de postes

Si la frise de postes «Laufender Hund» est un motif «non canonique», elle n'en est pas moins connue dès l'époque augustéenne, et précisément en décor de *corona*⁷¹. On la trouve aussi en décor de l'abaque d'un chapiteau corinthien⁷² ou de l'archivolte d'un arc⁷³, ou encore en couronnement de cimaise⁷⁴. Les deux types retenus pour les corniches d'Avenches ne sont donc pas particulièrement originaux; ils nous fourniront cependant un critère de classement pertinent pour les blocs et fragments de corniche, comme nous l'avons déjà signalé.

Le premier type (*type A*) présente en frise continue des postes à crosses et feuilles alternativement ascendantes et pendantes. En dépit de quelques variantes infimes affectant la hauteur du motif⁷⁵, le tracé des volutes et la longueur de chaque séquence⁷⁶, le schéma est le même pour toutes les pièces (Pl. 90.3a, b), qu'il se développe vers la gauche (type Aa, cat. nos 31, 32, 33, 35, 36, 37 (?)) ou vers la droite (type Ab, cat. nos 38 et 39). Les différences relevées dans l'exécution révèlent l'existence de

⁶⁹ Cf. *supra*, n. 63 et Leon, *Bauornamentik*, p. 262 et pl. 119/2: «Herzblattkymation Typ B, augusteisch», corniche à modillons du temple de la Concorde; p. 264 et pl. 120/3: «Scherenkymation Typ C, flavisch», architrave du temple de *Venus Genitrix*; Wegner, *Ornamente*, p. 53 (temple d'Apollon).

⁷⁰ Ces dimensions correspondent à la somme des longueurs des divers couples de monstres affrontés qu'on peut restituer à partir des fragments conservés, en ne tenant compte que des indices directement fournis par ce registre du décor sculpté; les principes réglant l'organisation générale du décor des corniches et la mise en place des blocs nous conduiront à compléter ces séries minimum; cf. *infra*, p. 96 et n. 80.

⁷¹ Leon, *Bauornamentik*, p. 186, n° 5, pl. 74/4 et p. 280, pl. 46.3.

⁷² Heilmeyer, *Normalkapitelle*, pl. 33/2: chapiteau du temple de Serapis à Ephèse.

⁷³ Gusman, *Art décoratif* II, pl. 115: représentation de l'arc de la *via sacra* sur le tombeau des *Haterii*; Espérandieu, *Recueil XIV*, n° 8357: fragment d'arc en emploi au château de Senlis.

⁷⁴ R. Kapps, *Escolives-Sainte-Camille gallo-romain*, *RAE*, suppl. 1, 1974, pl. 30/1, 59/2, 61/4-5, 65/4.

⁷⁵ H. des postes: cat. n° 31: 0,065 m; cat. n° 32: 0,073 m; cat. n° 33: 0,070 m; cat. n° 35: 0,075 m; cat. n° 36: 0,063 m; cat. n° 37: 0,070 m; cat. n° 38: 0,070 m; cat. n° 39: 0,072 m.

⁷⁶ Entraxe moyen, de feuille à feuille: cat. n° 31: 0,140 m; cat. n° 32: 0,137 m; cat. n° 33: 0,135 m; cat. n° 35: 0,147 m; cat. n° 36: 0,139 m; cat. n° 37: 0,141 m; cat. n° 38: 0,175 m; cat. n° 39: 0,135 m.

plusieurs mains, mais n'impliquent pas nécessairement, à notre avis, une position particulière de la pièce dans l'économie du monument. On retiendra cependant que les postes de type A sont toujours associés à une frise de griffons.

Le second type (*type B*) de *corona* comporte une succession de postes à crosse pendante et feuille intercalaire ascendante. Plus simple que le type A, mais sujet à des variations de dimensions plus importantes⁷⁷, ce motif présente également deux variantes, selon qu'il se développe vers la gauche (*type Ba*, *cat. nos* 40 à 46, 48) ou vers la droite (*type Bb*, *cat. nos* 49 à 54) (Pl. 90.3c-h). La corniche *cat. n° 30*, à frise de griffons, est la seule de sa série associée à des postes de type B. Comme nous l'avons signalé plus haut — mais c'est peut-être là une coïncidence fortuite — les postes de type Ba sont associées à la frise de monstres marins avec canthares de type A, les postes de type Bb à la frise à canthares de type B.

Catalogue

Corniches à frise de griffons:

30. Bloc courant (Pl. 51.1; 52.1, 2; 92.1)

Face avant et lit d'attente seuls conservés; le bloc semble avoir été réemployé, peut-être de chant, comme margelle de fontaine: les innombrables cavités de crampon, de dimensions non conformes aux normes habituelles, la retaille grossière d'une face de joint oblique à droite et d'une face arrière en partie gauchie, la rainure ménagée le long du bord droit du lit d'attente en sont les indices évidents. La face avant est en bonne partie conservée et présente le profil habituel, complété à la base par le départ du parement de l'assise inférieure, normalement taillée dans un bloc à part, mais qui a pu ici ne faire qu'un avec la corniche. Cette particularité pourrait indiquer que le bloc occupait une position spéciale; nous le replacerions volontiers en rampant de fronton, eu égard à un second détail significatif: si la cimaise est complète, ou presque, aucun chéneau n'a été recreusé au lit d'attente, pourvu en outre de cavités de goujon le long de la face antérieure, et de trous de louve près des cassures latérales modernes. Le lit de pose, autrefois surbaissé par rapport au profil normal de la modénature, nous l'avons dit, est entièrement ruiné et ne présente que des cavités de goujon sans doute modernes. Sous un rang de postes du type Ba, la frise de griffons représente, de gauche à droite, une patte de l'arrière-train léonin d'un premier griffon, debout, de profil gauche, la queue enroulée autour d'une urne en forme de balustre, à laquelle il s'adosse; au centre, un couple de griffons ailés à tête d'oiseau, affrontés à un canthare de type A, celui de gauche accroupi sur son arrière-train, celui de droite debout sur ses quatre pattes. Une seconde urne limite la séquence à droite; la queue du griffon de droite vient se refermer sur son épaule, tandis que celle du dernier monstre, assis sur son arrière-train à l'extrémité du bloc, disparaît sous le pied de ce vase. Bien que la tête de ce griffon soit en bonne partie ruinée et son avant-train perdu, on reconnaît le type du griffon à tête de lion, avec crinière en tresse le long de l'encolure. L'anse du canthare qu'il devait toucher de sa patte gauche, relevée, est partiellement conservée à l'extrême droite du bloc. h. cons. 1,02 m; L. cons. 2,73 m; l. cons. 1,20 m.

Découvert au XVIII^e siècle près du Cigognier: *Inv. I = 2608 (?)*; Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 10-11, pl. 8/2; Parent, *Mémoire Berne*, pl. 5; Bursian, *Aventicum*, p. 30 et pl. VI/1; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 3; Espérandieu, *Recueil VII*, n° 5418; plan MRA 1940/154, n° 1. Plusieurs gravures anciennes représentent ce bloc (*supra*, p. 10, n. 38); la plus ancienne semble due à Daniel Dueringer (1720-1786) et s'intitule «Überbleibsel von alt Wiflisburg».

31. Bloc courant (Pl. 52.3; 92.2)

Lit de pose, faces de joint gauche et droite conservés; face avant brisée au-dessus du rang de postes de type Aa; trace de trou de levier à la face de joint gauche. La frise de griffons et les autres éléments décorés de la modénature sont parfois gravement ruinés, le bloc étant constitué de plusieurs fragments recollés, mais le travail est très soigné et les parties conservées en excellent état. *A gauche*, urne en forme de balustre, derrière le col de laquelle disparaissent les extrémités des queues de deux griffons; celle de droite appartient à un griffon-lion à cornes, accroupi sur son arrière-train, et affronté à un canthare de type A, dont il saisit l'anse de sa patte antérieure gauche. *A droite*, l'avant du corps d'un griffon symétrique est conservé.

h. cons. 0,53 m; L. 1,21 m; l. cons. 0,74 m.

Sans n° d'*Inv.*; il s'agit certainement de la pièce trouvée le 4.11.1938 à 15 m au sud du Cigognier lui-même (cf. *Journal de fouille*, p. 2) et complétée par d'autres fragments qui, comme la corniche elle-même, n'ont pas été

⁷⁷ H. des postes et entraxe moyen: *cat. n° 30*: 0,085 et 0,192 m; *cat. n° 40*: 0,070 et 0,165 m; *cat. n° 41*: 0,070 et 0,155 m; *cat. n° 42*: 0,080 et 0,157 m; *cat. n° 43*: 0,073 et 0,170 m; *cat. n° 44*: 0,070 et 0,160 m; *cat. n° 45*: 0,075 et 0,160 m; *cat. n° 46*: 0,075 et 0,185 m; *cat. n° 48*: 0,073 et 0,158 m; *cat. n° 49*: 0,080 et 0,135 m; *cat. n° 50*: 0,070 et 0,118 m; *cat. n° 51*: 0,070 et 0,118 m; *cat. n° 52*: 0,070 et 0,117 m; *cat. n° 53*: 0,077 et 0,123 m.

portés à l'inventaire des trouvailles. Pour l'état original de la pièce, mentionnée par l'inventaire complémentaire de 1968 sous le n° *Inv. 1938/571*, voir les photos MRA 1938/293 et 294.

32. Fragment de corniche (Pl. 52.4; 92.4)

Face avant et face de joint droite avec anathyrose partiellement conservées; en haut, frise de postes du type Aa; en bas, sommet de la frise de griffons: col d'une urne en forme de balustre encadré par deux queues de lion repliées symétriquement, celle de gauche gravement ruinée.

h. cons. 0,28 m; L. cons. 0,47 m; l. cons. 0,32 m.

Sans n° d'*Inv.*

33. Fragment de corniche (Pl. 52.5; 92.3)

Face avant partiellement conservée, les autres brisées; en haut, poste du type Aa, en bas, col d'une urne en forme de balustre (à gauche) et aile de griffon de profil droit (à droite). Deux morceaux recollés.

h. cons. 0,19 m; L. cons. 0,495 m; l. cons. 0,18 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être de la fouille de 1938 (*Inv. 1938/589*).

34. Fragment de corniche (Pl. 53.1; 92.5)

Petit morceau de la frise de griffons présentant une partie de l'aile de l'un de ces animaux, de profil droit.

h. cons. 0,12 m; L. cons. 0,12 m; l. cons. 0,08 m.

Inv. 1938/607.

35. Fragment de corniche (Pl. 53.2; 92.6)

Petit fragment avec face avant et joint gauche partiellement conservés: poste du type Aa et corne d'un griffon de profil gauche (?).

h. cons. 0,13 m; L. cons. 0,17 m; l. cons. 0,12 m.

Inv. 1938/600.

36. Fragment de corniche (Pl. 53.3; 92.7)

Joint droit, face avant avec postes de type Aa et départ de la cimaise lisse.

h. cons. 0,18 m; L. cons. 0,25 m; l. cons. 0,30 m.

Sans n° d'*Inv.*

37. Fragment de corniche (Pl. 53.4; 92.8)

Face de joint gauche conservée; à l'avant, postes du type Aa (?), anse gauche de canthare de type A (?) et tête de griffon-oiseau très ruinée (?), de profil droit.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,19 m; l. cons. 0,18 m.

Sans n° d'*Inv.*

38. Fragment de corniche (Pl. 53.5; 92.9)

Face avant seule conservée: postes du type Ab, tête de griffon-oiseau (aigle?).

h. cons. 0,12 m; L. cons. 0,295 m; l. cons. 0,23 m.

Sans n° d'*Inv.*

39. Fragment de corniche (Pl. 53.6a+b; 92.10)

Face avant seule conservée: postes du type Ab, partie supérieure droite d'un canthare de type A, avec l'amorce de l'anse.

h. cons. 0,11 m; L. cons. 0,19 m; l. cons. 0,12 m.

Inv. 1938/632 (?)

Corniche à frise de monstres marins:

a) Avec postes se développant vers la gauche (type Ba)

40. Bloc de corniche (Pl. 54.1-4; 93.1)

Toutes faces conservées, sauf l'arrière, brisée; face de joint gauche avec deux trous de levier à la base; face de joint droite à deux parements, celui du sommet en retrait sur l'inférieur, lui-même muni en haut de deux cavités de goujon ou de crampon vertical. Le lit d'attente, en partie ruiné, conserve le fond du chéneau; il est en outre retaillé pour ménager un lit surbaissé de 0,10 m, long de 0,77 m et large de 1,55 m, jouxtant les faces droite et arrière. Toutes ces particularités indiquent sans doute que le bloc occupait une position bien précise dans l'économie des superstructures du bâtiment, sur lesquelles nous reviendrons dans notre chapitre VII. La face avant

a presque intégralement conservé son décor sculpté; la frise de monstres figure deux griffons marins à tête de lion cornu, très proches, par leur avant-train, des griffons de la première frise; ils sont affrontés à un canthare de type A. Le monstre de gauche n'est que très partiellement représenté, la face de joint gauche venant l'interrompre dans l'axe du cou; le fragment *cat. n° 41*, dernier vestige du bloc jointif, semble-t-il, pourrait bien venir le compléter. La tête du monstre symétrique est conservée sur un fragment séparé, qui porte aussi l'extrémité du rang de postes. Le corps, sculpté sur le bloc principal, est figuré jusqu'à l'amorce de la queue.

h. cons. 0,87 m; L. 1,12 m; l. cons. 2,46 m.

Sans n° d'*Inv.*; trouvé en 1916, si l'on en croit Stæhelin, *SRZ*, p. 457-459, fig. 117. Plans MRA 1940/149, n° 14; 1940/153, n° 14; 1940/159, n° 14.

41. Fragment de corniche (Pl. 55.1; 93.2)

Face avant et face de joint droite seules conservées. Le bloc a pu être jointif de la face gauche du précédent (*cat. n° 40*): le profil de la cimaise, dont l'amorce est conservée, le rythme des postes et la partie arrière d'une tête de monstre marin du type lion connu, encore bien visibles, autorisent en tout cas un tel rapprochement.

h. cons. 0,48 m; L. cons. 0,86 m; l. cons. 1,35 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais il pourrait s'agir de l'une des pièces signalées en 1893, *Inv. 2695a-d*, trouvées «dans le champ Thomas, près du Cigognier». Plan MRA 1940/153, n° 10.

42. Bloc de corniche (Pl. 55.2; 94.1)

Lit de pose, face de joint gauche (avec anathyrose et trace de trou de levier) et face avant sont conservés; au lit d'attente, brisé, trace de chéneau. Le profil et le décor de la modénature sont presque intacts; la frise de cavet représente deux lionnes (ou panthères?) marines affrontées à un canthare de type A. Seuls les avant-trains et les têtes sont conservés sur le bloc, brisé à droite. Les nageoires antérieures du monstre de gauche sont encore visibles, assurant l'appartenance de la pièce à la série marine.

h. cons. 0,80 m; L. cons. 0,92 m; l. cons. 1,24 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'une des pièces signalées en 1893 sous le n° *Inv. 2695a-d*; plan MRA 1940/156, n° 11; Espérandieu, *Recueil VII*, n° 5419, XIV, n° 8505.

43. Bloc de corniche (Pl. 55.3; 94.2)

Face avant et face de joint droite seules conservées; de part et d'autre d'un canthare de type A, on aperçoit encore l'extrémité de la patte des deux animaux qui lui étaient affrontés, probablement des lions; la cimaise lisse et les postes sont conservées, le quart-de-rond inférieur perdu.

h. cons. 0,57 m; L. cons. 0,50 m; l. cons. 0,98 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'une des pièces signalées en 1893 sous le n° *Inv. 2695a-d*; plan MRA 1940/153, n° 13.

44. Bloc de corniche (Pl. 56.1-3; 94.3)

Face avant, face de joint gauche avec trou de levier et lit de pose seuls conservés. Le profil et le décor de la face antérieure sont presque intacts: à gauche, queue d'un monstre marin non identifié (il s'agit probablement d'un dragon ou serpent de mer) dessinant un double S, la nageoire caudale relevée; à droite, serpent marin ou dragon à corps et tête de serpent, avant-train brisé rappelant celui des autres monstres et longue queue de triton s'enroulant sur elle-même, pour se terminer par l'habituelle nageoire caudale, déployée à la base du registre, au-dessous de celle du monstre voisin; le fragment jointif à droite présente, au-dessous du rang de postes, l'extrémité ruinée de la tête du serpent et le sommet d'un canthare de type A, avec son col et son anse.

h. cons. 0,77 m; L. cons. (y compris le fragment droit) 1,30 m; l. cons. 0,88 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être la pièce signalée *Inv. 2608*; cf. F. Jomini, *BPA 5*, 1894, p. 34, n° 2; Dunant, *Guide*, p. 4, pl. III/2; Espérandieu, *Recueil VII*, n° 5427; plan MRA 1940/155, n° 2.

45. Fragment de corniche (Pl. 57.1; 94.4)

Face avant seule conservée, avec la base de la cimaise, le rang de postes et une queue de monstre marin dessinant deux boucles opposées, la nageoire caudale dressée. L'animal fantastique devait se présenter de profil gauche.

h. cons. 0,50 m; L. cons. 0,76 m; l. cons. 0,49 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être l'une des pièces signalées sous le n° *Inv. 2695a-d*; F. Jomini, *BPA 5*, 1894, p. 34, n° 5; Plan MRA 1940/154, n° 3.

46. Fragment de corniche (Pl. 55.4; 94.5)

Face avant et face de joint gauche seules conservées; au-dessous du rang de postes, tête d'un monstre marin de profil gauche que nous identifions comme un veau marin; ce fragment appartenait peut-être au même bloc que la pièce suivante (*cat. n° 47*).

h. cons. 0,52 m; L. cons. 0,27 m; l. cons. 0,41 m.

Sans n° d'*Inv.*, mais peut-être s'agit-il de la pièce signalée sous le n° *Inv. 2609*.

47. Fragment de corniche (Pl. 57.2; 95.1)

Base de la face avant, petite surface du lit de pose et du joint droit seules conservées; au-dessus du quart-de-rond, on distingue encore la partie inférieure du corps de deux monstres marins adossés; celui de droite, avec ses deux nageoires antérieures en forme de battoirs, pourrait bien être un veau marin ou un phoque.

h. cons. 0,315 m; L. cons. 1,23 m; l. cons. 0,515 m.

Inv. 171 (?); Bursian, *Aventicum*, p. 30-31, pl. VI/6.

48. Fragment de corniche (Pl. 55.5; 95.2)

Face avant seule conservée, avec deux postes du type Ba en haut et une nageoire caudale de monstre marin, relevée, en bas.

h. cons. 0,10 m; L. cons. 0,24 m; l. cons. 0,15 m.

Sans n° d'Inv., mais peut-être l'une des pièces signalées en 1902, et découvertes la même année «par Ryser», Inv. 3323.

b) Avec postes se développant vers la droite (type Bb)

49. Bloc d'angle de corniche (Pl. 57.3; 58.1; 95.3)

Face avant, face en retour gauche à moulure non sculptée, lit de pose et face de joint droite conservés; lit d'attente retaillé sans doute lors du emploi du bloc comme corbeau, dans la façade de la chapelle du château de Villars-les-Moines (BE): la cimaise de couronnement et son chéneau ont alors disparu, et l'angle supérieur droit de la face sculptée fut retaillé en un pan vertical oblique qui a mutilé la tête de l'animal de droite et l'extrémité du rang de postes; la face arrière du bloc et le joint droit sont noyés dans la maçonnerie. Le cavet sculpté de la face antérieure est au demeurant bien conservé: à gauche, monstre marin à avant-train de tigre, de profil gauche; l'avant du museau et les pattes n'ont pas été représentés, pour que la découpe de la frise suive au plus près le dessin du profil de la face en retour; à droite, adossé à l'animal précédent, leurs queues s'entrelaçant, griffon marin à avant-train de lion, crête dorsale dentelée et tête brisée, peut-être d'oiseau; ses pattes antérieures venaient sans doute s'appuyer à un canthare de type B, figuré sur le bloc jointif aujourd'hui perdu, mais dont la base de l'anse en S, formant volute, apparaît encore au-dessous du pan oblique retaillé tardivement. Le quart-de-rond à décor de feuilles d'acanthe qui souligne le couple de monstres marins adossés se termine à gauche par une haste non pas verticale mais bien recourbée: la pointe du fer de lance se trouve ainsi en position horizontale, et entièrement sculptée sur le quart-de-rond du retour gauche (Pl. 57.3); ce détail vient nous convaincre définitivement que nous sommes en présence d'un bloc d'angle originellement conçu comme tel. Le profil, plus redressé et dépourvu de tout décor sculpté, de la face en retour atteste en outre que l'assise de la corniche à cavet ne présentait pas le même traitement sur toutes les faces du bâtiment qu'elle couronnait.

h. cons. 0,45 m; L. 1,29 m; l. visible 1,02 m.

Sans n° d'Inv.; Bursian, *Aventicum*, p. 31 et pl. VI/2; Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 69, n. 227.

50. Bloc de corniche (Pl. 59.1; 95.4)

Lit d'attente, sommet de la face avant et face arrière retaillés lors du emploi du bloc dans les fondations de la Porte de Morat⁷⁸; pour le reste, le bloc est en assez bon état: le lit de pose est intact, mais caché presque totalement par les deux corniches à modillons sur lesquelles il repose; la face antérieure a perdu sa cimaise, mais le lit d'attente, retaillé, conserve encore la trace du fond du chéneau; la face de joint gauche présente deux parements superposés, en retrait l'un sur l'autre, tous deux munis de l'habituel bandeau d'anathyrose; on peut en déduire que la corniche jointive à gauche était composée de deux assises, l'une comportant les éléments sculptés de la modénature, l'autre la cimaise avec son chéneau. La face de joint droite semble attester un dispositif différent, formé de bandeaux verticaux en saillie: l'un subsiste au centre de la face, un second le long de l'arête jouxtant la face antérieure, et peut-être faut-il en restituer un troisième le long de l'arête postérieure, perdue.

Surmonté d'un rang de postes endommagées à leur base, le cavet a conservé sa frise sculptée en assez bon état: à gauche, monstre marin à avant-train de cheval, de profil gauche; les jambes antérieures, dépliées vers l'avant, sont munies de sortes de membranes faisant office de nageoires; au-dessus des sabots, anse en S d'un canthare de type B dont la panse, en partie figurée sur ce même bloc, est totalement ruinée; à droite, adossé à cet hippocampe, leurs queues entrelacées selon le schéma habituel, monstre marin de profil droit à avant-train gravement ruiné: on reconnaît encore l'une des pattes palmées, munie de griffes, d'un type semblable à celles des autres monstres-félins; la tête est entièrement perdue; à la base du cou subsiste encore la trace d'une crinière en collier, rappelant celle des monstres-tigres (*cat. n° 49 à g. et 50 à g.*); au-dessus de la patte, on devine encore le contour de la volute de base d'une anse de canthare de type B, dont la panse était sculptée sur le bloc jointif, perdu.

h. cons. 0,81 m; L. 1,42 m; l. cons. 0,98 m.

Inv. 2; Ritter, *Antiquités*, pl. 38 en bas; Bursian, *Aventicum*, p. 31, pl. VI/3; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 3; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5424; Plans MRA 1847/003, 1940/156, n° 6.

⁷⁸ Cf. *supra*, p. 13, n. 64.

51. Bloc de corniche (Pl. 59.2; 95.5)

Face antérieure, faces de joint gauche et droite (avec anathyrose) en bonne partie conservées; le lit de pose, le lit d'attente, la face arrière et la cimaise avec son chéneau ont disparu lors de la retaille du bloc pour son emploi dans l'escalier nord de l'Hôtel de Ville; le quart-de-rond à décor de feuilles d'acanthé est endommagé à gauche, le rang de postes aux extrémités gauche et droite; le cavet a conservé sa frise presque intacte: à gauche, avant-train de taureau marin, de profil droit, les pattes antérieures, munies de nageoires, dressées contre un canthare à anses de type B; à droite, pattes antérieures de même type d'un animal symétrique, de profil gauche, dont la tête est ruinée.

h. cons. 0,77 m; L. 0,87 m; l. cons. 0,77 m.

Inv. 2120: «Était encasté au pied de l'escalier nord de la Maison de Ville. Obtenu de la Municipalité l'autorisation de l'enlever et transporté au Musée le 30 oct. 88»; Ritter, *Antiquités*, pl. 25 en haut; Bursian, *Aventicum*, p. 31 et pl. VI/4; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 4; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5421; Plan MRA 1940/156, n° 7.

52. Bloc de corniche (Pl. 58.2; 96.1)

Face avant, joints gauche et droit avec anathyrose partiellement conservés; lit de pose brisé, face arrière brisée, lit d'attente et sommet de la face antérieure retaillés lors du emploi du bloc pour la construction d'une fontaine du Château: la cimaise a disparu et un défoncement a été pratiqué pour former un bassin; le quart-de-rond à feuilles d'acanthé fut perdu lors du démontage de la fontaine, à moins que certains des fragments de cette moule, conservés sans n° d'Inv. au Musée, proviennent de ce même bloc; le rang de postes est ruiné à gauche; la frise du cavet est presque intacte: à gauche, canthare à anses en S, de type B: toute la panse et la base de l'anse droite sont conservées; l'anse gauche était représentée sur le bloc jointif à gauche; le col et le sommet de l'anse droite sont ruinés; au centre, monstre marin à avant-train de tigre, de profil droit, les pattes antérieures déployées en direction du canthare; à droite, la queue de triton entrelacée avec celle du monstre précédent, animal fantastique semblable par son arrière-train; la partie antérieure du corps, de profil gauche, était sculptée en bonne partie sur le bloc jointif à droite, aujourd'hui perdu; le bloc qui nous est parvenu ne représente que l'arrière de la tête et l'amorce de l'avant-train d'un animal non identifié, peut-être un capricorne si l'on reconnaît des cornes au-dessus de son cou, ou un animal du type félin s'il s'agit d'une crinière déployée.

h. cons. 0,51 m; L. 1,45 m; l. cons. 0,60 m.

Sans n° d'Inv.; Ritter, *Antiquités*, pl. 18; la pièce a peut-être été achetée par le Musée en 1893: F. Jomini, *BPA* 5, 1894, p. 34, n° 3 ou 5 (?); Plan MRA 1940/154, n° 5.

53. Bloc de corniche (Pl. 59.3; 95.6)

Face avant, lit de pose et face de joint gauche avec anathyrose partiellement conservés; face arrière et joint droit brisés, lit d'attente retaillé grossièrement après enlèvement de la cimaise, sans doute pour un emploi; la frise du cavet présente encore à gauche un canthare à anses en S de type B, entièrement conservé, à l'exception de l'anse gauche figurée sur le bloc jointif; à droite, patte antérieure d'un monstre marin à avant-train de félin sans doute, présenté de profil gauche, affronté au canthare; la seconde patte antérieure de l'animal, sa tête et son corps sont perdus, tout comme la partie supérieure de l'anse droite du canthare, mais ils devaient figurer sur le même bloc.

h. cons. 0,47 m; L. cons. 0,53 m; l. cons. 0,75 m.

Inv. 172 (entré au Musée avant 1852); Bursian, *Aventicum*, p. 31 et pl. VI/5; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 4; Plan MRA 1940/154, n° 9.

54. Fragment de corniche (Pl. 59.4; 95.7)

Face avant, joint droit avec anathyrose et lit d'attente grossièrement piqueté; brisé à gauche, à l'arrière et à la base; du décor ne subsistent qu'un fragment de poste et une tête de bélier, appartenant sans doute à un monstre marin de la frise du cavet, figuré de profil droit; le lit d'attente atteste une corniche en deux assises, la cimaise taillée dans un bloc séparé, à moins qu'il s'agisse d'une retaille moderne.

h. cons. 0,17 m; L. cons. 0,25 m; l. cons. 0,25 m.

Inv. 222 = 6232; F.R. de Dompierre, *Journal et extrait de correspondance...* (*supra*, p. 13, n. 63), en date des 19/20.2.1844, signale sa découverte dans la chenevière du voyer Nicolas Blanc à vingt pas au couchant du Cigognier et l'attribue à un bloc, détruit semble-t-il, orné d'une urne et d'un hippocampe; Bursian, *Aventicum*, p. 37, pl. X/3; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 12; Espérandieu, *Recueil* VII, n° 5409; Plan MRA 1847/007.

Autres fragments de corniches à frise d'animaux fantastiques:

Vingt-cinq fragments de corniches à cavet sculpté ne peuvent être attribués à l'une ou l'autre des séries décrites plus haut, car ils n'ont pas conservé leur rang de postes. Nous donnons ici le catalogue de ceux qui nous apportent quelques renseignements nouveaux, soit qu'il présentent des détails technologiques nous permettant de les situer dans notre restitution du monument, soit qu'ils conservent quelque trace de la frise de griffons ou de monstres marins, venant ainsi compléter le registre iconographique de ces corniches. Quant aux autres pièces, souvent à peine reconnaissables, elles ne

seront que citées d'après leur n° d'Inv., afin d'enregistrer tous les vestiges des divers éléments de cette corniche: le moindre fragment devra en effet trouver sa place dans l'économie générale de l'édifice.

55. Bloc de corniche (Pl. 60.1; 96.2)

Faces de joint gauche et droite avec anathyrose, lit de pose avec trois trous de bardage obliques vers le joint gauche, lit d'attente ruiné avec défoncement latéral gauche, face arrière grossièrement dressée à la pointe, face avant brisée au-dessus du quart-de-rond à feuilles d'acanthé, dont ne subsiste qu'un court tronçon, à moitié ruiné. h. cons. 0,84 m; L. 1,405 m à l'avant, 1,413 m à l'arrière; l. cons. 2,24 m.

Inv. 1938/573; cette pièce avait été découverte par F. Thomas en 1890-1891, et adossée au Cigognier: cf. F. Jomini, *BPA* 5, 1894, p. 35, n° 6.

56. Fragment de corniche (Pl. 59.5; 96.3)

Face avant avec le quart-de-rond orné de feuilles d'acanthé et lit de pose seuls conservés, en partie.

h. cons. 0,18 m; L. cons. 0,31 m; l. cons. 0,29 m.

Inv. 1939/337.

57. Fragment de corniche (Pl. 96.4)

Lit de pose, face avant et joint droit avec anathyrose et trace de trou de bardage partiellement conservés; au-dessus du quart-de-rond dont ne subsiste qu'un court tronçon sculpté, amorce du cavet.

h. cons. 0,15 m; L. cons. 0,42 m; l. cons. 0,52 m.

Sans n° d'Inv.; peut-être s'agit-il de l'une des pièces signalées sous le n° Inv. 2695, à moins que ce fragment ne provienne de la corniche *cat. n° 52*.

58. Fragment de corniche (Pl. 96.5)

Face avant et lit de pose partiellement conservés, les autres côtés brisés. Du décor ne subsistent que le quart-de-rond à feuilles d'acanthé et l'amorce de la frise du cavet, avec la trace de la queue d'un monstre marin.

h. cons. 0,20 m; L. cons. 0,55 m; l. cons. 0,32 m.

Sans n° d'Inv., mais peut-être l'une des pièces signalées sous le n° Inv. 2695.

59. Fragment de corniche (Pl. 60.2; 96.6)

Face avant, lit de pose et joint droit avec anathyrose seuls et partiellement conservés. Au-dessus du quart-de-rond à feuilles d'acanthé, boucle de la queue d'un monstre marin de profil droit, peut-être un serpent de mer.

h. cons. 0,53 m; L. cons. 0,505 m; l. cons. 0,86 m.

Sans n° d'Inv.; Plan MRA 1940/153, n° 12.

Plusieurs autres fragments peu significatifs conservent la trace du quart-de-rond à décor de feuilles d'acanthé: *Inv. 75/2625*, fragment de feuille d'acanthé; *Inv. 1938/611*, listel de base et départ du quart-de-rond, face de joint droite; *Inv. 75/2833*, traces du quart-de-rond; *Inv. 1940/437*, lit de pose, feuillure, listel de base et départ du quart-de-rond; *Inv. 1938/213*, sommet du quart-de-rond; *Inv. 1938/278*, fragment de feuille d'acanthé du quart-de-rond; *Inv. 1938/587 + 588*, face de joint droite, sommet du quart-de-rond, listel et départ de la frise du cavet; *Inv. 1938/236*, fragment de quart-de-rond avec face de joint droite; *Inv. 1938/453*, lit de pose, listel inférieur et départ du quart-de-rond; *Inv. 1938/452*, lit de pose, listel inférieur et quart-de-rond à feuilles d'acanthé; *Inv. 1938/457*, fragment de feuille d'acanthé du quart-de-rond; *Inv. 1938/585*, sommet du quart-de-rond et départ de la frise du cavet; *Inv. 1938/600*, fragment de la queue d'un monstre marin (Pl. 59.6).

60. Fragment de corniche (Pl. 61.3; 97.1)

Face avant et joint droit partiellement conservés; de la frise du cavet ne subsiste qu'une partie d'un canthare de section rectangulaire (type A), avec le sommet de deux godrons à bordure et feuille intercalaire, un rang de perles oblongues sur l'épaule de la panse et un bourrelet lisse à la base du col.

h. cons. 0,18 m; L. cons. 0,28 m; l. cons. 0,34 m.

Sans n° d'Inv.

61. Fragment de corniche?

Face avant seule conservée, avec le retrait du listel de base du cavet et la représentation d'une base de nageoire de monstre marin (?).

h. cons. 0,045 m; L. cons. 0,11 m; l. cons. 0,05 m.

Inv. 76/927.

Quelques pièces et fragments de cimaise à chéneau proviennent sans doute de cette même corniche à cavet. A part le fragment *Inv. 75/3248* (face de joint droite avec anathyrose, cimaise lisse et amorce

du chéneau), ils sont taillés dans un bloc à part formant une assise qui vaut en hauteur autant que l'élément correspondant des corniches complètes, soit environ 0,46/0,47 m.

62. Bloc de cimaise à chéneau (Pl. 61.1; 97.2)

Toutes faces conservées, sauf l'arrière, brisée, et le sommet du profil de la cimaise, ruiné; au lit d'attente, trou de louve et cavité peu profonde, peut-être de scellement; les faces de joint sont munies de bandeaux d'anathyrose et inclinées à leur base vers l'intérieur du bloc, en sorte que ce dernier présente, en coupe, une forme trapézoïdale.

h. 0,47 m; L. 0,53 m; l. cons. 1,90 m.

Sans n° d'Inv., à moins qu'il s'agisse de la pièce Inv. 2360, découverte «au Pastlac» en 1890; Plan MRA 1940/158, n° 19.

63. Bloc de cimaise à chéneau (Pl. 60.3; 97.3)

Toutes faces conservées, sauf l'arrière; face de joint gauche verticale, avec bandeau d'anathyrose; face de joint droite oblique, avec anathyrose; lit d'attente avec trou de louve et défoncement ménagé à l'angle arrière droit, dont le fond est oblique: c'est là sans doute un dispositif destiné à recevoir un chevron ou un arbalétrier de la charpente.

h. 0,46 m; L. 0,86 m; l. cons. 1,50 m.

Inv. 1939/334, correspondant peut-être à Inv. 2359, trouvé «au Pastlac» en 1890; Plan MRA 1940/158, n° 18.

64. Fragment de cimaise à chéneau (Pl. 97.4)

Sommet de la cimaise, amorce du chéneau, joints gauche et droit seuls conservés; le profil de la cimaise est un peu différent de celui des autres blocs comparables, un listel en retrait assurant la transition entre la plate-bande de couronnement et le départ de la *sima reversa*; aussi l'attribution de ce fragment à notre monument reste-t-elle hypothétique, en l'absence de toute indication de provenance.

h. cons. 0,235 m; L. 0,57 m; l. cons. 0,32 m.

Sans n° d'Inv.; Plan MRA 1940/154, n° 15.

Au terme de ce catalogue des corniches à cavet, il nous faut, une fois de plus, déplorer l'ampleur des lacunes qui subsistent dans les diverses séries que nous avons pu identifier. Seules les pièces *cat. nos 40 et 41* sont probablement jointives, bien que les rapprochements entre les blocs *cat. nos 50 et 53*, d'une part, *cat. nos 49 et 52*, de l'autre, aient pu sembler possibles à première vue.

L'étude des registres du décor sculpté nous a livré malgré tout plusieurs indices de regroupement, attestant six séries différentes, symétriques deux à deux⁷⁹. En outre, les divers types de griffons et de monstres marins, qui se présentent toujours affrontés en couples, nous autorisent à compléter ou recomposer certaines séquences à l'intérieur d'une série, puis à compléter la série définie comme symétrique eu égard au type des postes, en restituant les mêmes séquences de part et d'autre. Telle est du moins l'hypothèse que nous retiendrons lors de notre tentative de restitution de l'édifice dans son ensemble, en supposant qu'à la stricte symétrie du bâtiment, telle que la révèle le plan des fondations, répond une symétrie qui organise de façon tout aussi contraignante le décor sculpté des corniches⁸⁰.

⁷⁹

1. Frise de griffons postes de type Aa	2. Frise de griffons postes de type Ab
3. Frise de griffons postes de type Ba	4. Frise de griffons postes de type Bb (restitué par symétrie)
5. Frise de monstres marins canthares de type A postes de type Ba	6. Frise de monstres marins canthares de type B postes de type Bb

⁸⁰ Un dernier élément pourrait entraîner une reduplication des séries de corniches à frise de monstres marins (cf. n. 79, 5 et 6): le type de canthare représenté; en effet, les blocs conservés attestent une corrélation stricte entre canthares de type A et postes de type Ba, canthares de type B et postes de type Bb, qui n'est peut-être que le fait du hasard (cf. *supra*, p. 89). Une symétrie parfaite des séries exigerait deux nouveaux types de blocs:

7. Frise de monstres marins canthare de type B postes de type Ba	8. Frise de monstres marins canthares de type A postes de type Bb
--	---

Une telle hypothèse n'est pas à exclure *a priori*, bien qu'il faille se demander s'il est bien nécessaire d'étendre jusqu'aux extrêmes détails du registre décoratif les exigences d'une symétrie qui ne déterminait peut-être que l'ordonnancement général des séries de corniches.

Quelques indices d'ordre architectural ou technologique pourront, en partie du moins, remédier aux lacunes importantes qui grèveront, en tout état de cause, nos tentatives de reconstitution du schéma compositionnel du décor sculpté, en précisant la fonction de chaque bloc dans l'économie de l'édifice et sa situation par rapport aux autres éléments de la même assise ou de l'assise immédiatement inférieure. Ces indices ont été observés souvent avec peine, en raison du mauvais état de conservation de la plupart des blocs et fragments conservés, qui ont presque toujours perdu leur partie arrière; aussi ignorons-nous trop souvent leur largeur exacte et le dispositif de la charpente qui venait prendre appui sur cette dernière assise de couronnement dont le chéneau recueillait les eaux de ruissellement d'un toit⁸¹. En revanche, chaque fois que nous avons pu observer les faces de joint latérales, la présence ou l'absence de cavités de levier nous ont permis de déterminer le sens de pose du bloc étudié: il est systématiquement inverse du sens de développement des postes⁸². Un dernier indice aurait pu révéler la situation originelle de chacune des corniches dans l'économie de l'édifice: leur lieu de trouvaille; malheureusement, pour la plupart des pièces, les indications de provenance manquent totalement ou sont très imprécises, et les rares blocs bien situés lors des fouilles de 1938-1940 se trouvaient sans doute déjà en position secondaire, et non pas à l'emplacement où ils avaient chu lors de la ruine de l'édifice⁸³. En fin de compte, seule la corniche d'angle *cat. n° 49*, avec sa face non sculptée en retour à gauche, nous livre quelques indications précises quant à sa situation originelle, tout en révélant que cette ultime assise du monument n'était pas décorée de griffons ou de monstres marins sur toute la longueur de son développement. Mais pour elle comme pour tous les autres blocs et fragments de corniche, il faudra nous contenter de proposer une position probable, qui réponde aux exigences et à l'économie de l'ordre que nous restituerons, hypothétiquement, en élévation de l'édifice.

c) Autres vestiges de l'élévation

Si les siècles ont épargné la colonne du Cigognier, précieux témoin du dispositif architectural adopté pour assurer l'articulation du portique sur la colonnade du temple, et si la curiosité de quelques amateurs d'antique a sauvé du four à chaux les deux séries de corniches dont nous avons tenté de reconstituer la syntaxe en nous fondant sur l'étude des séquences décoratives, il nous faut, une fois encore, déplorer ici la perte irrémédiable de la quasi-totalité du reste de l'élévation. Certes, l'ordre du temple, en façade du moins, peut être restitué jusqu'à hauteur de l'architrave, mais aucun bloc de frise ne subsiste, qui nous aurait permis d'assurer matériellement la superposition des assises de couronnement de cet ordre, précisant du même coup le dispositif de mise en place de la corniche, la structure de la charpente et celle d'un éventuel fronton, toutes indications subordonnées pour l'heure au choix, pour des raisons extrinsèques aux blocs conservés, de l'une ou l'autre série de corniches⁸⁴; de même, aucun vestige ne vient nous renseigner sur le dispositif et le rythme de la colonnade, le plan et l'élévation de la *cella*; aucun fragment non plus qui nous autorise à restituer avec quelque certitude l'agencement et le décor des faces tant intérieures qu'extérieures de ses murs. Quant aux portiques, nous n'en connaissons que la colonne, avec sa base et son chapiteau, sans rien qui nous permette de fixer ni le dispositif exact, ni le rythme de cet ordre inférieur, ni surtout l'agencement du mur qu'il supportait. Aucun vestige non plus de l'élévation du mur de fond des portiques, avec ses exèdres et ses niches, ses porches et ses escaliers d'accès. C'est dire que toute tentative de restitution, même documentée par l'étude comparative de monuments rappelant notre édifice, restera à nos yeux largement hypothétique; mais c'est souligner aussi la nécessité d'un examen exhaustif des centaines de fragments retrouvés et catalogués: même si nous ne parviendrons qu'exceptionnellement à assurer leur position dans

⁸¹ L'exception que constitue le bloc *cat. n° 30*, avec sa cimaise sans chéneau et son lit de pose surbaissé, nous conduit à en faire un bloc de corniche de rampant. En règle générale, les seules cavités visibles au lit d'attente de tous les autres blocs de corniche sont des trous de louve, et rien ne permet de supposer qu'une assise supplémentaire — un fronton, par exemple — serait venue surmonter ces corniches, si ce n'est, pour le bloc *cat. n° 40*, certains trous de goujon ou de crampon, peut-être modernes, dont la fonction exacte nous échappe. Les cavités recevant les poutres de la charpente sont peut-être conservées au lit d'attente des blocs *cat. nos 40, 55 (?) et 63 (?)*.

⁸² Cf. *infra*, p. 135 et Tableau p. 136.

⁸³ Cf. *supra*, p. 79.

⁸⁴ Cf. *infra*, p. 123-130.

l'économie de l'édifice, ils nous renseigneront abondamment sur l'aspect général du bâtiment, et viendront tous, peu ou prou, nourrir les hypothèses de travail de notre chapitre VII. Certains, en calcaire blanc de La Lance, livreront quelques indices précieux pour la restitution du dispositif des divers ordres porteurs de l'édifice; d'autres, en très grand nombre, et taillés dans toutes sortes de pierres importées souvent de fort loin, viendront témoigner de la gloire passée de l'édifice, en évoquant la richesse et la polychromie d'une architecture d'intérieur rythmant les longs murs des portiques et scandant les hautes parois de la *cella*. Quelques fragments enfin, taillés pour la plupart dans le grès de La Molière et destinés à demeurer exposés aux intempéries, nous feront connaître l'aménagement de la cour et des accès du sanctuaire.

1. Pièces et fragments en calcaire de La Lance

a) Colonnes et pilastres

Parmi les nombreux fragments de *base* qui nous sont parvenus, une seule pièce est assez bien conservée pour justifier une description exhaustive.

65. Fragment de base (Pl. 61.4; 97.5)

Lit de pose, plinthe et tore inférieur partiellement conservés; en plan, la plinthe présente deux faces verticales jointives formant un angle de 154 G; celle de droite, finement dressée, est tangente au tore sur sa droite (L. 0,20 m); celle de gauche, plus grossièrement taillée, est munie d'un bandeau d'anathyrose (L. 0,16 m) et présente, en retour à gauche, une courte face de joint, dressée à angle droit, et pourvue d'une cavité de crampon à sa base. On peut en conclure que la pièce ne décrivait qu'un secteur limité du cercle de la base, et venait buter à gauche contre un autre élément d'architecture; cette coïncidence devait se produire dans un recoin peu visible si l'on en croit le dégagement inachevé de la saignée séparant le tore de la plinthe. En raison de ses dimensions et de sa forme, qu'on peut restituer en plan comme un secteur de $\frac{3}{8}$ de cercle, ce fragment de base de colonne conviendrait peut-être comme soubassement rapporté au pied du fût de la demi-colonne de la face orientale du Cigognier (Pl. 82.1, avec profil restitué).

h. cons. 0,16 m, dont 0,075 m pour la plinthe; L. cons. 0,32 m; l. cons. 0,125 m; \varnothing maximum du tore inférieur 0,96 m.

Inv. 1938/623.

Signalons en outre quelques infimes vestiges de tores, de scoties ou de plinthes, attribuables à l'ordre du temple, à celui du portique ou à d'autres, attestés par des restes de fûts de diverses dimensions: colonnade du temple: Inv. 1938/599, fragment de plinthe; Inv. 1938/96, 410 et 626, fragments de tores et de scoties; colonnade du portique: Inv. 1938/625, tore supérieur; autres colonnades: Inv. 76/941 et 968, fragments de tore supérieur.

Les fragments de fûts de colonne sont fort rares eux aussi: deux morceaux de tambour dont la section n'excède jamais le demi-cercle (Inv. 1938/238 et 1940/539b) et un court tronçon de tore de couronnement (Inv. 1938/624) conviendraient à l'ordre du temple; deux fragments de tore peuvent être attribués à la moulure supérieure de la colonne du portique (Inv. 2336 et 76/993).

Quatorze fragments de *cannelures* nous sont parvenus, tous attribuables au pilastre de la face occidentale du Cigognier: Inv. 1938/91, 75/2659, 2660, 2662-2664, 2667, 2670, 2678, 2826, 3232, 76/929, 969.

b) Chapiteaux

La plupart des fragments de feuilles d'acanthé qui nous sont parvenus conviendraient au chapiteau corinthien de la colonne du temple: Inv. 2345 (Pl. 63.2), 1938/160, 583, 584, 586, 591 (Pl. 61.2), 621, 75/2647 et 76/944.

La pièce Inv. 1536⁸⁵, qui présente le sommet d'une feuille d'acanthé, surmonté d'une patte ou d'un pied droit sculpté au lit supérieur en ronde bosse (Pl. 63.3), pourrait provenir du chapiteau de l'un des pilastres qui flanquent la colonne du Cigognier sur ses faces orientale et occidentale, et appartenir à un aigle, ou éventuellement à une sphinge qui en ornait les angles.

⁸⁵ L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 14.

Le chapiteau du portique est connu par un exemplaire complet découvert en 1919 et remplacé en 1941 au sommet d'une colonne dressée à l'angle du portique nord-est. Cette pièce vient utilement préciser les données fournies par le demi-chapiteau de la colonne d'applique de la face orientale du Cigognier, très ruiné à l'heure actuelle.

66. *Chapiteau à feuilles lisses* (Pl. 62.1-4; 63.1; 97.6)

Toutes faces conservées, au moins en partie; celle qui regarde actuellement au nord est la mieux conservée et permet de comprendre l'essentiel de la structure du chapiteau: il se composait de deux rangs de huit feuilles lisses biconcaves à nervure centrale saillante et pointe retombante (h. 0,24 m pour le premier rang, 0,20 m pour le second); au-dessus de la feuille centrale, on distingue encore le dessin d'un calice à deux sépales largement ouverts, d'où jaillit la tige d'un fleuron axial dont le bouton semble encore visible au sommet de la face est; entre chacune des feuilles de la rangée supérieure, un caulicole sommé d'un boudin en relief devait donner naissance à une corolle composée de deux feuilles opposées et inégales, largement déployées. L'état de conservation de la pièce ne permet pas de décider si l'on a affaire à un chapiteau corinthien normal ou composite, bien que la présence du fleuron central, les proportions générales et la taille de quelques fragments de volutes qu'on peut peut-être attribuer à ce même chapiteau (cf. *infra*) fasse pencher pour la première solution. Le sommet de la face nord présente encore sur un court tronçon le profil du sommet du *calathos* et celui de l'abaque, qui combine un cavet et un quart-de-rond de profil assez plat. Au lit d'attente, cavité de goujon (3,6 × 2,5 × 4,8 cm) et canal de coulée pour le plomb, à profil en V.

h. 0,735 m; Ø à la base 0,595 m.

Sans n° d'Inv.; cf. P. Schazmann, *JSGU* 12, 1919/20, p. 94; plan MRA 1940/158, n° 20.

Deux fragments de feuille lisse peuvent être attribués avec certitude à un chapiteau de même type: *Inv.* 1938/486 et 1940/16; d'autres éléments de chapiteau, en particulier des fragments de volute d'angle convexe, proviennent peut-être d'une pièce de la même série: *Inv.* 1938/575 et 618 (Pl. 61.5), pièce sans n° d'Inv. (Pl. 61.6), avec une volute inachevée et la face opposée à peine ébauchée.

En dépit du mauvais état de ces fragments, on peut admettre que les pièces dont ils proviennent ne sont pas inachevées, mais appartiennent bien à la série, encore mal connue, mais bien attestée dès le début du I^{er} siècle de notre ère, des «Bossenkapitelle»; on retiendra surtout dans le cas qui nous occupe quelques termes de comparaison remontant à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle⁸⁶, tels un chapiteau à feuilles lisses du forum de Nerva et un autre, à feuilles lisses sur une seule face, du forum de Trajan.

c) *Architraves*

Les collections du Musée n'ont conservé que quelques fragments que nous pensons pouvoir attribuer à l'architrave du temple, dont le profil est à peu près connu grâce à la dernière assise du Cigognier lui-même.

67. *Fragment d'un bloc d'angle d'architrave* (Pl. 63.4; 97.7)

Lit de pose et deux faces adjacentes à angle droit seuls et partiellement conservés. Le profil présente le bandeau inférieur (h. 0,33 m) et la base du bandeau médian, séparés par un *kymation* lesbique (h. 0,07 m, proj. 0,038 m), d'un type proche de celui qui orne certains canthares des corniches à frise de monstres marins⁸⁷. Bien dégagé sur le côté gauche, il n'est qu'à peine esquissé sur la face en retour à droite; le rythme du motif va décroissant à l'approche de l'angle, pour ménager un nombre entier de séquences. Le nu des bandeaux n'est ni plan ni vertical, mais légèrement convexe et incliné vers l'arrière, le sommet en retrait de 0,02 m environ sur la base⁸⁸.

h. cons. 0,62 m; L. cons. 0,35 m; l. cons. 0,33 m.

Inv. 1938/246; plan MRA 1940/154, n° 17.

⁸⁶ Heilmeyer, *Normalkapitelle*, p. 140-143, pl. 51/2 et 4.

⁸⁷ Cf. *supra*, p. 87 n. 63; le type ici représenté se distingue par des proportions plus élancées et par l'apparition d'un petit calice réservé au sommet de la nervure centrale divisant le rais de cœur. Cf. Leon, *Bauornamentik*, p. 63, pl. 125/2: fragment de caisson de la *Basilica Aemilia*, avec «Scherenkymation Typ C, augusteisch». Un parallèle géographiquement plus proche et typologiquement plus exact est fourni par le *kymation* lesbique supérieur d'une corniche du Musée d'art et d'histoire de Genève: cf. W. Deonna, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, Genève, 1923, p. 69-71, n° 177.

⁸⁸ Cf. au contraire *supra*, p. 71, n. 35, à propos de l'architrave du temple.

68. *Fragment d'architrave* (Pl. 63.6)

Face avant et face de joint droite seules et partiellement conservées: au-dessus du bandeau inférieur, amorce d'un *kymation* lesbique ruiné, du même type que celui du bloc *cat. n° 67*.

h. cons. 0,23 m; L. cons. 0,25 m; l. cons. 0,22 m.

Sans n° d'Inv.

Deux autres petits fragments du même *kymation* lesbique, jointifs entre eux, appartiennent au même élément de l'ordre du temple: *Inv. 1938/234* et *245* (Pl. 63.5). La pièce *Inv. 1938/244* (Pl. 63.7), unique vestige d'une moulure plus haute, mais de profil comparable (h. 0,12 m; projection maximum 0,055 m), pourrait provenir de la même architrave: soulignant le bandeau de couronnement, ce *kymation* lesbique assurerait la transition avec la fasce supérieure. Du motif décoratif à feuilles pendantes séparées par des dards, il ne subsiste qu'une feuille à six sépales et nervure centrale en léger relief. Bien que plus carrée de forme, cette feuille rappelle par sa structure celle de la cimaise des corniches à modillons.

Aucun vestige n'a subsisté, qui puisse, par ses dimensions ou son décor, convenir comme architrave de l'ordre de façade du portique⁸⁹.

d) *Autres fragments de position indéterminée*

Sept pièces plus ou moins fragmentaires provenant de blocs d'assise en calcaire de La Lance n'ont été inventoriées que tardivement, sans indication de provenance précise. Certaines ne sont peut-être que des morceaux détachés d'autres blocs déjà catalogués. Comme nous n'avons pu reconstituer leur aspect original, leur fonction exacte reste indéterminée.

Inv. 1940/539 c (Pl. 98.1): lit d'attente et deux faces de joint avec anathyrose, en partie conservés; au lit d'attente, deux cavités de goujon trapézoïdales, orientées à 45° des faces de joint. Il s'agit peut-être d'une pièce d'angle. L. cons. 1,71 m; l. cons. 1,30 m; h. cons. 0,40 m.

Inv. 1940/539 g (Pl. 98.2): sont conservés le lit de pose avec trois trous de goujon et une face de joint avec anathyrose. Il s'agit probablement d'un bloc d'angle, peut-être la partie inférieure de l'assise de corniche à cavet couronnant l'angle nord-ouest de la *cella* (*infra*, p. 132). L. cons. 2,40 m; l. cons. 1,95 m; h. cons. 0,46 m.

Inv. 1940/539 i (Pl. 98.3): sont conservés le lit d'attente et deux faces de joint adjacentes, la plus longue munie d'un bandeau d'anathyrose et de deux cavités de crampon, dont l'une contient encore le plomb utilisé pour sceller l'agrafe de métal. L. cons. 1,48 m; l. cons. 0,77 m; h. cons. 0,15 m.

Inv. 1940/539 k: angle d'un bloc d'assise, avec deux faces jointives à 90°, finement piquetées. L. cons. 0,40 m; l. cons. 0,35 m; h. cons. 0,35 m.

Inv. 1940/539 l: fragment de dalle ou de parpaing. L. cons. 1,15 m; l. cons. 0,50 m; h. cons. 0,20 m.

Inv. 1940/539 m (Pl. 98.4): fragment de bloc d'assise, lits de pose et d'attente brisés, une face de joint partiellement conservée, avec deux bandeaux d'anathyrose, l'un vertical, l'autre oblique; les faces avant et arrière sont peut-être conservées, mais gravement blessées. Cette pièce est peut-être un fragment détaché du bloc de corniche *cat. n° 41*. L. cons. 0,70 m; l. cons. 1,53 m; h. cons. 0,35 m.

Inv. 1940/539 n: fragment de dalle, de carreau ou de parpaing, perdu en 1975 (?). L. cons. 0,85 m; l. cons. 0,40 m; h. cons. 0,45 m.

Parmi les innombrables fragments de calcaire de La Lance, tous de très petite taille, et récupérés pour la plupart lors de nos recherches de 1975 au pied du Cigognier lui-même, il en est beaucoup qui portent la trace d'un décor sculpté; mais rares sont ceux qui permettent l'identification d'un motif décoratif.

⁸⁹ Sur la foi du relevé du bloc *cat. n° 67* dû à L. Bosset, qui nous le présente comme intact dans toute sa hauteur (0,63 m), avec ses lits de pose et d'attente conservés, nous avons hésité à identifier ce fragment comme un tronçon de l'architrave du portique, qui n'aurait eu alors que deux fasces; les dimensions auraient pu convenir. Mais, comme on vient de le voir, il ne s'agit que de la partie inférieure d'une architrave, à l'origine plus haute, et sans doute de profil canonique: trois bandeaux surmontés d'un *kymation* lesbique.

La pièce *Inv. 1938/48* (Pl. 63.9) ne conserve que deux disques d'un rang de perles et pirouettes (h. 0,042 m), que nous restituerions volontiers en moulure de transition entre deux bandeaux d'une architrave ou d'une assise de couronnement de mur.

La pièce *Inv. 75/2610* (Pl. 63.8) présente sur l'une de ses faces un motif comparable de perles et pirouettes (h. 0,06 m), et sur l'autre, perpendiculaire, les traces d'un décor à volutes, auquel appartiennent peut-être de nombreux et infimes fragments: *Inv. 75/2504* (pièce d'angle à deux volutes adjacentes), *1938/77*, *75/2357*, *2404*, *2611*, *2615*, *2621*, *2623*, *2627*, *2631*, *2634*, *76/930*, *936* (avec tête de dauphin). Tous ces vestiges épars sont peut-être les derniers restes de la frise du temple, totalement perdue, à moins que certains d'entre eux soient des fragments de chapiteaux, ou des morceaux tombés de la frise d'imposte du piédroit nord du Cigognier. C'est aux deux profils sculptés couronnant ce piédroit, à des corniches de section comparable, ou au *kymation* sommant une architrave qu'il faudrait probablement attribuer les pièces *Inv. 1938/408* (Pl. 99.1), *1938/617*, *75/2617*, *2619*, *76/991*, à décor de feuilles pendantes et de dards.

D'autres vestiges de diverses moulures ou assises sculptées sont trop peu significatifs pour permettre l'identification des motifs décoratifs: *Inv. 1938/78*, *82*, *161*, *211*, *231*, *253*, *268*, *276*, *531*, *622*, *634*, *1940/449*, *75/2624*, *2632*, *2668*, *76/931*.

Enfin, nombre de fragments minuscules proviennent probablement de chapiteaux: *Inv. 75/2612*, *2614*, *2622*, *2638*, *2641*, *2648*, *2651*, *2665*, *2671*, *2675*, *2835*, *3249*, *76/891*.

Les morceaux de tores ou de moulures *Inv. 1938/31* et *75/2682* pourraient, en raison de leur très important rayon, provenir du profil ornant l'archivolte d'un arc, tandis que, de par leur section en talon et leur développement rectiligne, les pièces *Inv. 1938/614*, *1940/367* et *76/952* conviendraient comme assise de base d'un mur⁹⁰.

2. *Éléments d'architecture d'applique*

a) *Techniques et pierres utilisées*

Les pièces et fragments d'architecture décrits jusqu'ici, tous en calcaire de La Lance, appartiennent à des blocs d'assise mis en œuvre selon la technique du grand appareil à sec; ceux qui suivent relèvent au contraire, tant par le choix des matériaux employés — des pierres importées parfois riches en couleurs — que par leur dimension et leur structure architectonique, d'une intention purement décorative. Toutes leurs caractéristiques les désignent comme des *crustae*, ces éléments d'architecture d'applique⁹¹, mis en œuvre sans doute à l'intérieur des bâtiments, en placage des murs montants ou des sols. Ces pièces, aux joints latéraux toujours soignés, présentent parfois un petit bandeau d'anathyrose, destiné à assurer au mieux la continuité de l'assise de placage, tandis que les autres faces non visibles après la pose ne sont souvent que grossièrement dressées, peut-être pour assurer une meilleure adhérence du mortier de scellement. C'est qu'en effet ces éléments sont dépourvus de fonction architectonique: échappant à toute contrainte mécanique, ils viennent revêtir, à la fin de la construction, des structures portantes déjà achevées, comme l'indiquent les traces de mortier d'ancrage parfois visibles sur leur face arrière, les crêtes de fixation de certaines petites corniches, souvent réservées au sommet ou à la base de la face arrière, et les petits trous de goujon (\varnothing 0,006 m, p. 0,02-0,04 m) ou de crampon, repérés principalement au lit supérieur des pièces conservées.

Décorées ou non de motifs sculptés, ces plaques et corniches d'applique sont les derniers témoins de toute une architecture ornementale dont nous ne pouvons reconstituer que quelques éléments, sans

⁹⁰ Les fragments *Inv. 1938/233*, *619*, *1940/455* et *75/2342*, détachés de blocs dont nous ignorons tout, ne conservent au mieux qu'une ou deux faces dressées: leur fonction reste indéterminable. Deux autres pièces proviennent peut-être d'assises moulurées, dont le profil exact nous échappe: *Inv. 75/2392*, avec un profil en cavet lisse souligné d'un listel en retrait, rappelle par ses dimensions et sa courbure le profil sur lequel se détachent les frises de griffons et de monstres marins des corniches à cavet. *Inv. 75/2618* présente l'angle de la moulure inférieure, traitée elle aussi en cavet, d'une corniche inconnue.

⁹¹ Pour les exemples de cette technique, fréquente à Rome surtout dès le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., cf. Gros, *Aurea Tempia*, p. 73-74, et principalement les n. 164 et 178 pour les placages de marbre sur *opus quadratum*; Colini, *Veiove*, p. 13-14 et fig. 11-12, donne un bon exemple flavien de cette technique, mise en œuvre, semble-t-il, sur les parois de doublage des murs de la *cella*, réalisées en maçonnerie de brique, lors de la réfection flavienne du monument.

pour autant parvenir à des conclusions définitives quant à leur position originelle⁹². Taillées dans le calcaire de La Lance, le marbre blanc de Luni, le cipolin rouge, les mica-gneiss alpins à veines grises ou vertes (Pl. 67.2, 4, 5)⁹³, ces pièces venaient probablement rythmer les vastes surfaces intérieures des murs de la *cella* ou des portiques et encadrer sans doute de grands panneaux polychromes réalisés en *opus sectile*: plusieurs centaines de minces dalles de toutes formes nous sont en effet parvenues qui, par leurs dimensions et les détails de leur exécution, conviendraient parfaitement à un tel usage. Outre les pierres déjà citées, sont utilisés plusieurs types de marbres bréchoïdes, parfois à veines rouges, vertes ou grises, les porphyres d'Égypte (rouge et vert), et certains calcaires dolomitiques à grain fin (Pl. 67.6-11)⁹⁴. Il est parfois bien difficile de déterminer leur provenance exacte, et les analyses pétrographiques comparatives qui permettraient de parvenir à des certitudes restent encore à faire. On retiendra que les pierres importées de loin sont nombreuses surtout pour façonner les dalles et plaques de faible épaisseur, alors que les calcaires locaux dominent parmi les pièces que leur épaisseur désigne pour le revêtement des sols.

b) Plaques et corniches à décor sculpté

Dix-sept fragments de plaques en marbre de Luni, dont plusieurs sont ornés d'un riche décor sculpté, forment une série homogène, qui se distingue par la qualité du matériau et de l'exécution. Ces vestiges proviennent sans doute tous d'une même série de *crustae* figurant une *architrave* à trois fascies, dont nous avons tenté de reconstituer le profil (Pl. 99.2). Taillée selon notre hypothèse dans une seule plaque haute de 0,966 m (3 ¼ p.), pour une épaisseur maximum de 0,10 m environ (1/3 p.) au sommet, cette assise de revêtement présente un profil très courant: trois bandeaux dont la hauteur va décroissant de haut en bas, avec un nu légèrement oblique, couronnés d'un *kymation* lesbique sommé d'un listel plat et souligné d'un rang de perles et pirouettes, et séparés l'un de l'autre par un *kymation* lesbique simple au sommet du bandeau médian, par un rang de perles au sommet du bandeau inférieur⁹⁵. Une telle syntaxe du décor sculpté se rencontre fréquemment sur plusieurs monuments de Rome, dès l'époque julio-claudienne⁹⁶, avec une progression comparable dans la hauteur des trois fascies de l'architrave, mais avec une prédilection plus marquée pour les motifs végétaux à l'époque flavienne, que ce soit au temple de Vespasien⁹⁷, à l'arc de Titus⁹⁸, au palais flavien du Palatin⁹⁹, au forum de Nerva¹⁰⁰, ou au temple de *Venus Genitrix*, restauré entre 97 et 106/7¹⁰¹. L'examen détaillé des divers motifs sculptés va nous fournir quelques précisions chronologiques supplémentaires.

Le *kymation lesbique* couronnant l'architrave est à cet égard particulièrement intéressant. Il est du type «Bügelkymation», avec des étriers de section presque plate, qui s'élargissent à la hauteur de l'épaulement supérieur et enserrrent l'un des motifs végétaux qui, regroupés sans doute trois à trois,

⁹² Tous les murs montants du bâtiment étant détruits au-dessous du niveau de circulation intérieur, aucune pièce n'a été retrouvée à son emplacement original. La localisation de ces fragments lors de leur découverte, nous l'avons montré ailleurs, n'est que rarement significative, sinon pour attester l'importance des travaux de récupération effectués par les chaudronniers.

⁹³ La provenance exacte des mica-gneiss ne sera connue qu'après analyse pétrographique. La pierre rouge considérée comme un cipolin étranger par MM. Girardet et Félix, du Laboratoire des matériaux pierreux de l'EPFL, par sa couleur, proche du *rosso antico* (cf. F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, Rome, 1974, p. 338), semble provenir en réalité des carrières de La Lance, où elle alterne avec des bancs de calcaire blanc (communication de H.-R. Zbinden, Avenches).

⁹⁴ Pour les porphyres, cf. *infra*, p. 109, n. 121 et 122; les autres pierres ont été identifiées provisoirement par MM. Girardet et Félix, du LMP de l'EPFL.

⁹⁵ Moulure de couronnement: h. 0,223 m = ¾ p., dont 0,062 m = 5/24 p. pour le listel supérieur, 0,124 m = 5/12 p. pour le *kymation* lesbique et 0,037 m = 1/8 p. pour le rang de perles et pirouettes; fasce supérieure: h. 0,223 m = ¾ p.; *kymation* lesbique de couronnement de la fasce médiane: h. 0,115 m = 3/8 p.; fasce médiane: h. 0,1982 m = 2/3 p.; rang de perles couronnant la fasce inférieure: h. 0,037 m = 1/8 p.; fasce inférieure: h. 0,1735 m = 7/12 p. La pièce *cat. n° 78* assure la hauteur du bandeau supérieur, égale à celle de la moulure de couronnement de l'architrave; les deux autres bandeaux sont restitués avec une hauteur en diminution de 1/12 de p. l'un sur l'autre, selon un schéma qui semble courant, et que permettent les données des pièces fragmentaires, dont aucune n'est jointive de l'une de ses semblables. Débord moyen de la base de chaque fasce sur son sommet: env. 0,009 m.

⁹⁶ Leon, *Bauornamentik*, pl. 69/4: architrave du Palais des Conservateurs, *Inv. 1399*.

⁹⁷ Id., *ibid.*, p. 97, pl. 33/1.

⁹⁸ Id., *ibid.*, pl. 33/2.

⁹⁹ Id., *ibid.*, pl. 34/1-4.

¹⁰⁰ Id., *ibid.*, pl. 35/1.

¹⁰¹ Id., *ibid.*, p. 113-114, pl. 35/2.

formaient une ou plusieurs séquences se répétant tout au long de l'assise¹⁰². Le mauvais état des fragments conservés interdit une description exacte de ces motifs centraux, dont nous signalerons pourtant, de cas en cas, quelques particularités encore bien visibles. Les «tulipes» qui s'intercalent entre les étriers sont malheureusement encore plus ruinées et échappent à toute comparaison précise; nous dirons simplement qu'elles semblent ressortir plutôt au «Spitzbauchiges Blatttyp» de Ch. Leon¹⁰³, dans sa version tardo-flavienne; bien que le motif dans son ensemble se perpétue jusqu'à l'époque antonine¹⁰⁴, le modelé des pièces avenchoises, très soigné lorsqu'il est encore conservé intact, nous fait songer plutôt à des modèles de la fin du I^{er} siècle ou du tout début du II^e siècle apr. J.-C. Bien sûr, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'importance du goût ou du «retard» provincial, qui a pu faire apprécier assez avant dans le II^e siècle des motifs proprement flaviens, peut-être sculptés sur place par des ateliers formés en Italie et venus au nord des Alpes en même temps que le marbre lunésien. Mais comme le matériel de comparaison proprement gallo-romain nous manque encore pour aboutir à des conclusions sûres et argumentées à propos des traditions décoratives locales, nous retiendrons simplement que le motif ici étudié existe à Rome, dès l'époque flavienne, et au forum de Brescia, construit sous Vespasien¹⁰⁵, et qu'il atteint un état pratiquement identique à celui qu'atteste par exemple la pièce *cat. n° 69* du Cigognier à la corniche modillonnaire du temple de *Venus Genitrix*, dont la restauration, commencée peut-être sous Domitien, s'est achevée sans doute avant la deuxième guerre dacique de Trajan¹⁰⁶.

Le rang de *perles et pirouettes* qui souligne la moulure de couronnement de l'architrave, sans pour autant que les deux séquences soient en correspondance stéréotomique, vient confirmer une tradition flavienne: les pirouettes en particulier, en forme de «chapeau», opposées par la pointe, semblent bien typiques des deux dernières décennies du I^{er} siècle¹⁰⁷.

Le *kymation lesbique* couronnant la fasce médiane, très ruiné lui aussi, est orné d'un motif à feuilles pendantes et fers de lance connu ailleurs¹⁰⁸; il prend ici une forme assez originale, qui rappelle le traitement de l'anneau supérieur des étriers du «Bügelkymation» couronnant la première fasce: le sommet du dard semble se développer en boule, cerné par la découpe circulaire des larges feuilles pendantes, aux nervures à peine marquées, mais au contour découpé de multiples dentelures. Dans l'ensemble, le motif rappelle, inversé, celui qui orne la cimaise des corniches à modillons figurés¹⁰⁹.

Le rang de *perles oblongues*, parfois disposées légèrement en oblique, qui orne le sommet de la fasce inférieure apparaît comme un motif plutôt rare¹¹⁰; si on le trouve à époque flavienne avec des proportions presque identiques, en encadrement de caisson¹¹¹, il semble jusqu'ici inconnu en décor d'architrave avant l'époque antonine¹¹². On ne s'étonnera pourtant pas outre mesure de le trouver sur ces fragments d'Avenches que tout semble désigner comme tardo-flaviens, et que nous situerions volontiers tout au début du II^e siècle. Une fois de plus, si le «vocabulaire» décoratif semble assez nettement soumis aux influences de l'*Urbs*, la syntaxe selon laquelle s'organisent les motifs paraît beaucoup plus originale, peut-être en raison de traditions régionales ou provinciales dont nous avons dit qu'elles restent à définir. Telles sont du moins les remarques que nous pensons pouvoir tirer de l'examen des rares fragments conservés de cette architrave d'applique, reconstituée tant bien que mal, et que nous avons un temps pensé pouvoir restituer en ordre intérieur de la *cella* ou en *hyperthyron* intérieur de sa porte.

¹⁰² Entraxe du motif: env. 0,20 m = $\frac{2}{3}$ p.; cf. id., *ibid.*, p. 98, 257-8.

¹⁰³ Id., *ibid.*, pl. 113/1-4 et p. 257.

¹⁰⁴ Id., *ibid.*, p. 258 et pl. 113/3: architrave de la Villa Maraini.

¹⁰⁵ Wegner, *Ornamente*, p. 52.

¹⁰⁶ Leon, *Bauornamentik*, p. 113-114, pl. 50/2 et 113/4.

¹⁰⁷ Id., *ibid.*, p. 99, 271: «Typ F, Perlen oval, Zwischenglieder hütchenförmig», en particulier la corniche modillonnaire (pl. 47/1) et l'architrave (pl. 135/1) des *Colonacce* du *Forum Transitorium*, d'époque tardo-domitienne (*ibid.*, p. 128), l'architrave de l'*Aula Regia* (pl. 134/1), et une corniche à larmier du forum de Nerva (?), conservée à la *Basilica Aemilia* (pl. 42/3).

¹⁰⁸ Id., *ibid.*, p. 276: «Blattkyma, Typ C», avec en particulier les exemples de l'arc de Titus (architrave et corniche: pl. 45/2).

¹⁰⁹ Cf. *supra*, p. 79.

¹¹⁰ Leon, *Bauornamentik*, p. 273: «Kugelstab».

¹¹¹ Id., *ibid.*, pl. 46/1.

¹¹² Id., *ibid.*, pl. 97/1: architrave de la Via delle Tre Pile, datée du milieu du II^e siècle, avec des perles qui sont de vraies boules sphériques.

69. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.1; 99.3)

Sommet d'une plaque en marbre lunésien qui représentait une architrave; les faces antérieure, postérieure et supérieure sont conservées, avec une feuillure ménagée le long de l'arête supérieure du revers; la pièce est brisée à gauche, à droite et sous le rang de perles et pirouettes qui souligne la moulure de couronnement. Le trou de goujon vertical percé à la base de la pièce est sans doute moderne. Au-dessous du listel de couronnement (h. 0,064 m), le *kymation* lesbique est bien conservé (h. 0,12 m), bien que l'étrier ait perdu son épiderme, sauf dans la zone centrale de la branche droite; il est orné, en son centre, d'un rameau pendant à cinq feuilles étroites et indentées, qui semble une réplique exacte du motif ornant la base de la corniche modillonnaire du temple de *Venus Genitrix* au forum de César¹¹³. Les tulipes flanquant l'étrier ne sont que partiellement et mal conservées, mais présentent encore des trous pratiqués au trépan selon un schéma très proche de celui adopté par les artisans flaviens du forum de César. La moulure inférieure est gravement ruinée, mais on peut reconnaître le dessin de deux pirouettes coniques opposées par la pointe, auxquelles succède une perle oblongue.

h. cons. 0,235 m; L. cons. 0,22 m; ép. 0,10 m.

Inv. 1465, «Plantage Ryser, près du Cigognier, 1872».

70. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.2; 99.4)

Sommet d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; les faces antérieure, postérieure et supérieure sont conservées, avec une feuillure ménagée le long de l'arête supérieure du revers; la pièce est brisée à gauche, à droite et sous le rang de perles et pirouettes qui souligne la moulure de couronnement. Le trou de goujon vertical percé à la base de la pièce est sans doute moderne. Au-dessous du listel de couronnement, le *kymation* lesbique, gravement blessé, présente encore le dessin d'une tulipe, brisée à gauche, et d'un étrier, orné au centre d'une palmette à cinq branches sortant d'un calice de trois petites feuilles; ce motif est très proche de celui que l'on trouve sur l'architrave du *Paedagogium* du palais flavien du Palatin et en décor de caisson au forum de Nerva¹¹⁴. De la moulure inférieure, gravement ruinée, ne subsiste que le dessin de deux pirouettes coniques et d'une perle oblongue.

h. cons. 0,24 m; L. cons. 0,24 m; ép. 0,093 m.

Inv. 1464, «Plantage Ryser, près du Cigognier, 1872».

71. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.3; 99.5)

Partie supérieure d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; brisée au sommet, à la base, à gauche et à droite, la pièce n'a conservé que ses faces postérieure et antérieure. Le listel de couronnement n'est plus complet (h. cons. 0,03 m), le *kymation* largement épaufré, mais encore bien lisible: à gauche, la tulipe, gravement ruinée, semble présenter une dissymétrie assez marquée, la tige et le bouton central rejetés vers la gauche; à droite, l'étrier enveloppe un calice de deux feuilles pendantes profondément indentées, dont jaillit une corolle de feuilles au contour incertain, en partie brisée; en dépit d'une exécution peut-être maladroite, nous croyons reconnaître ici une réplique du troisième motif végétal de la moulure de base de la corniche modillonnaire du temple de *Venus Genitrix*, au forum de César¹¹⁵; de la moulure inférieure, il ne reste qu'une perle, intacte, et la base d'une pirouette conique.

h. cons. 0,22 m; L. cons. 0,235 m; ép. 0,098 m.

Sans n° d'Inv.; il s'agit peut-être de la pièce Inv. 4576.

72. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.4; 99.6)

Sommet d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; les faces antérieure, postérieure et supérieure sont conservées, avec une feuillure ménagée au sommet du revers; la pièce est brisée à gauche, à droite et à mi-hauteur du rang de perles et pirouettes. Le listel de couronnement a disparu à droite et le sommet du *kymation* est gravement blessé. A gauche, la tulipe a perdu la base de sa tige, mais conserve en bon état le petit calice de trois feuilles lancéolées, séparées par deux trous de trépan, dont sortent les deux pétales à nervure centrale en relief; le sommet des pétales qui formaient une corolle largement évasée est malheureusement perdu, mais le fleuron central, en forme de boule surmontée de deux petites feuilles séparées par un trou de trépan, est encore bien visible, ainsi que la tige, fine et bien droite, qui le porte. A droite, l'étrier enferme une rosette à trois feuilles pointues et nervurées, au contour indenté, qui cernent un bouton central triangulaire, dont l'œil est foré d'un coup de trépan. Si le traitement de la tulipe rappelle, une fois encore, la corniche modillonnaire du temple de *Venus Genitrix*, le motif de la rosette à trois feuilles apparaît à première vue plus original, bien que d'esprit et de manière très flaviens. La moulure de base n'est attestée que par l'amorce, à peine visible, de deux pirouettes et d'une perle.

h. cons. 0,215 m; L. cons. 0,26 m; ép. 0,102 m.

Inv. 1938/49.

73. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.5; 99.7)

Petit morceau d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; faces arrière et avant conservées, avec la base du *kymation* lesbique supérieur, le rang de perles et pirouettes et le départ de la fasce

¹¹³ Id., *ibid.*, pl. 113/4.

¹¹⁴ Id., *ibid.*, pl. 113/1 et 2.

¹¹⁵ Id. *ibid.*, p. 123 et pl. 50/2.

supérieure. Du décor, ne subsiste que le bas de la feuille centrale trilobée d'un rameau pendant à cinq feuilles, et le dessin de deux pirouettes coniques opposées par la pointe.

h. cons. 0,145 m; L. cons. 0,18 m; ép. max. cons. 0,074 m.

Inv. 1940/368.

74. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.6; 99.8)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; faces avant et arrière, joint gauche avec trou de crampon à *embolon* seuls conservés. Au-dessus de la partie supérieure de la fasce supérieure, rang de perles et pirouettes épaufré, et amorce du *kymation* lesbique, gravement blessé: on croit deviner, entre la base de deux étriers, l'amorce de la tige d'une tulipe.

h. cons. 0,18 m; L. cons. 0,25 m; ép. max. cons. 0,06 m.

Inv. 1940/378.

75. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.7; 99.9)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; face de joint droite avec trou de goujon oblique, faces avant et arrière seules conservées; au lit supérieur brisé, petite cavité de scellement oblongue (L. 0,04 m, l. 0,011 m, p. 0,03 m), peut-être destinée à recevoir un goujon en forme de plaquette, ou un crampon de section rectangulaire; la face antérieure, très ruinée, laisse encore deviner le sommet d'un étrier du *kymation* lesbique supérieur, avec son éperon central circulaire, et le sommet d'une petite feuille trilobée du motif végétal, peut-être une rosette à cinq feuilles.

h. cons. 0,13 m; L. cons. 0,16 m; ép. max. cons. 0,086 m.

Inv. 1940/428.

76. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.8; 99.10)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave, composé de deux fragments jointifs recollés; faces avant et arrière seules conservées. Le parement visible présente, entre la base de la fasce supérieure et le sommet de la fasce médiane, trois séquences très ruinées du *kymation* lesbique à feuilles pendantes. On distingue encore trois fers de lance et trois feuilles, dont le dessin est assez net, mais l'épiderme a presque totalement disparu; là où il a subsisté, les nervures des feuilles, en léger relief, sont encore visibles.

h. cons. 0,155 m; L. cons. 0,29 m; ép. max. cons. 0,073 m.

Inv. 1938/606 + 636.

77. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.9; 99.15)

Petit morceau d'une plaque de marbre lunésien figurant le *kymation* lesbique à feuilles pendantes d'une architrave; faces arrière et avant seules conservées, avec la base de la fasce supérieure et le sommet du *kymation*, dont ne subsistent qu'une feuille à cinq nervures en relief et un fer de lance.

h. cons. 0,084 m; L. cons. 0,12 m; ép. max. cons. 0,089 m.

Inv. 75/2391.

78. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.11; 99.11)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien qui représentait une architrave; faces arrière et avant seules conservées. Le parement visible présente la fasce médiane, avec un ultime vestige de la base du *kymation* lesbique qui la couronnait: la pointe d'un fer de lance et la base d'une feuille pendante, avec ses deux perforations au trépan; au-dessous, le rang de perles oblongues séparant la fasce médiane de la fasce inférieure, qui subsiste sur une hauteur de 0,115 m seulement.

h. cons. 0,397 m (dont 0,198 m pour la fasce médiane); L. cons. 0,31 m; ép. max. cons. 0,085 m.

Sans n° d'Inv.; la pièce, à l'origine plus longue sur la droite, avec quatre perles supplémentaires, semble avoir été retrouvée lors des fouilles effectuées en juin 1943, à l'amphithéâtre d'Avenches¹¹⁶; elle ne se trouvait à cet emplacement qu'en dépôt secondaire, croyons-nous. Toutes ses caractéristiques et dimensions coïncident en tout cas parfaitement avec celles des autres pièces de la série, dont la provenance est sûre.

79. *Fragment de plaque de revêtement* (Pl. 64.10; 99.12)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien ornée d'un rang de perles oblongues séparant la fasce inférieure, conservée sur une hauteur de 0,13 m, de la fasce médiane, sauvée sur quelques centimètres seulement; brisée de toutes parts, la pièce n'a conservé intactes que les faces avant et arrière.

h. cons. 0,249 m; L. cons. 0,23 m; ép. max. cons. 0,08 m.

Inv. 1938/235.

¹¹⁶ Cf. AA (= amphithéâtre), *Journal des Travaux* n° 3 (manuscrit MRA, sans cote), folio 49 verso, photo 219: «architrave, en marbre blanc, 7.6. 43.» En l'absence de tout inventaire des trouvailles et de toute indication précise de provenance, on peut douter que cette pièce soit l'une de celles qui proviennent d'une couche d'incendie, «sous la II^e couche de remblais», dans le secteur nord de l'arène, dégagé en avril 1943, (cf. AA, *Journal des Travaux* n° 2, manuscrit MRA sans cote, folio 41 recto).

80. Fragment de plaque de revêtement (Pl. 65.1; 99.13)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien conservant encore la base de la fasce médiane, le rang de perles et le sommet de la fasce inférieure (h. 0,115 m) d'une architrave. La pièce, brisée de toutes parts, n'a conservé que ses faces avant et arrière.

h. cons. 0,26 m; L. cons. 0,10 m; ép. max. cons. 0,084 m.

Inv. 1466, «Près du Cigognier, 1872».

81. Fragment de plaque de revêtement (Pl. 65.2; 99.14)

Morceau d'une plaque de marbre lunésien qui présente encore la base de la fasce médiane, le rang de perles, et le sommet de la fasce inférieure (h. 0,15 m) d'une architrave; brisé de toutes parts, les faces avant et arrière seules intactes, avec un trou de goujon oblique au revers, visible sur la tranche de la cassure de droite.

h. cons. 0,27 m; L. cons. 0,37 m; ép. max. cons. 0,082 m.

Inv. 1938/101.

82. Fragment de plaque de revêtement (Pl. 65.3; 99.16)

Morceau de plaque de marbre lunésien figurant la base de la fasce médiane et le rang de perles d'une architrave; faces avant, arrière et de joint droite (avec trou de goujon latéral) seules conservées.

h. cons. 0,165 m; L. cons. 0,16 m; ép. max. cons. 0,084 m.

Inv. 1938/532.

Trois autres fragments minuscules et très ruinés, tous en marbre lunésien, proviennent sans doute de ces mêmes plaques figurant une architrave: *Inv. 1938/117*, où subsiste le sommet de la partie gauche d'un étrier du *kymation* lesbique supérieur, avec l'amorce du motif végétal, ici sans doute un calice de feuilles pendantes sortant d'un bouton bilobé (Pl. 65.4; h. cons. 0,145 m; L. cons. 0,14 m; ép. max. cons. 0,08 m); *Inv. 1938/159*, petit fragment ne conservant qu'une pirouette conique du motif décorant la base du *kymation* supérieur (h. cons. 0,055 m; L. cons. 0,085 m; ép. max. cons. 0,078 m); *Inv. 1940/389*, qui présente encore la base de la fasce supérieure et le contour d'un fer de lance du *kymation* lesbique à feuilles pendantes, ainsi que la face de joint droite (h. cons. 0,155 m; L. cons. 0,12 m; ép. max. cons. 0,073 m).

Deux petites plaques de calcaire dolomitique gris, sans doute utilisées comme revêtement d'une assise de maçonnerie ou de grand appareil, pourraient convenir pour figurer une frise. La première, *Inv. 1938/58* (h. cons. 0,085 m; L. cons. 0,12 m; ép. cons. 0,027 m; Pl. 65.5), est décorée d'un motif dont le schéma nous échappe, la seconde, *Inv. 1938/59* (h. cons. 0,135 m; L. cons. 0,11 m; ép. 0,03 m; Pl. 65.6), est ornée, semble-t-il, de grecques ou méandres, motif qu'on trouve surtout en décor de frise ou de *corona* d'une corniche à larmier¹¹⁷.

Une petite corniche de marbre, portant un n° 1938/39 qui ne correspond à aucune rubrique du registre de l'*Inv.*, présente, au-dessus du cavet de base, un motif d'oves et dards, gravé sur la doucine droite (Pl. 65.7); la pièce n'a peut-être jamais été achevée (h. 0,077 m; L. 0,15 m; l. cons. 0,082 m). Enfin, un fragment de corniche en calcaire de La Lance (*Inv. 1938/50*, h. cons. 0,26 m; L. cons. 0,30 m; l. cons. 0,11 m; Pl. 65.8) est orné à sa base, profilée en cavet, d'un rang de feuilles pendantes.

Les quelques éléments de placage à décor sculpté mentionnés ici restent en fin de compte exceptionnels et contrastent avec les très nombreuses plaques et corniches de revêtement à profil lisse, qui devaient constituer l'essentiel de l'architecture d'applique.

c) Moulures d'applique à profil lisse

Plusieurs centaines de pièces, pour la plupart fragmentaires, témoignent de la diversité des moulures à profil lisse; à part quelques vestiges de plaques figurant des parements d'architraves, les tronçons conservés présentent des profils de corniches, qui se ramènent pour l'essentiel au schéma simple d'une doucine droite surmontant un cavet. Les variantes sont nombreuses, mais se limitent en général à des différences de taille et de courbure des profils constitutifs, et de dimension totale des pièces, dont la hauteur et la projection, de valeurs voisines, sont la plupart du temps comprises entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$ p. (0,074 et 0,148 m).

En dépit d'une étude serrée des détails d'exécution de ces pièces — valeur de l'angle, aigu, droit ou obtus, formé par les deux faces planes de la moulure, position de la crête de fixation ménagée parfois

¹¹⁷ Leon, *Bauornamentik*, p. 279-280, pl. 77/4 et 193/4.

le long de l'arête qu'elles forment, position des trous de goujon et de crampon à *embolon* — il n'a été que rarement possible de préciser leur sens de pose, horizontal ou vertical, et de définir si elles faisaient office de plinthe en base de mur, de corniche ou de linteau en couronnement de mur ou d'ouverture, ou encore de moulure d'encadrement latéral, délimitant, sur les parois, des panneaux peut-être revêtus d'un décor en *opus sectile*. Aussi renoncerons-nous à donner un catalogue systématique de ces fragments, pour nous contenter de renvoyer aux figures qui en donnent la section, mais en nous réservant de signaler, le cas échéant, les particularités de tel tronçon ou de telle pièce complète (existence d'un côté en retour, par exemple) qui nous permettent de connaître sa position.

Parmi les pièces en *marbre lunésien*, nous avons identifié onze fragments provenant de plusieurs plaques de revêtement figurant le parement d'une architrave:

Inv. 1940/429, 430, 435; 75/2393, 3238, 3808, 3809; 76/921, 925, 988 (Pl. 99.17).

Les pièces *Inv.* 1940/435, 75/3809 et 76/925 semblent appartenir à un seul et même profil représentant une architrave à trois fascies et *kymation* lesbique de couronnement, dont nous avons tenté la reconstitution selon les proportions utilisées plus haut pour une autre *crusta*, sculptée celle-là (*cat. nos* 69 à 82). Nous obtenons ainsi, pour une hauteur totale de 2 p. = 0,595 m, et une épaisseur de 0,028 m, des fascies mesurant, de bas en haut, 0,124 m = $\frac{5}{12}$ p., 0,149 = $\frac{6}{12}$ p., 0,173 m = $\frac{7}{12}$ p. et une moulure de couronnement haute de 0,149 m = $\frac{6}{12}$ p.

A l'exception des pièces *Inv.* 2339, 1940/373, 75/2493, sans doute des plinthes, et *Inv.* 1938/597, avec un côté en retour à gauche, qui rappelle plutôt un couronnement de base ou de piédestal, toutes les autres sont probablement des corniches de couronnement de mur ou d'encadrement de panneau:

Inv. 1938/30 (avec face de joint gauche oblique), 56, 277, 301, 306, 307, 411, 412, 456, 578 et 628 (la première avec une face de joint droite conservée et deux trous de scellement, \varnothing 0,006 m), 613; 1940/369, 374 (avec un goujon de fer à la base de la face arrière), 385, 434; 75/2493, 2498, 2836, 2841, 2842, 3231; 76/916, 919, 920, 923, 990 (Pl. 99.18).

La série des pièces réalisées en *calcaire de La Lance* offre un échantillon de plaques et corniches rapportées fort comparable au matériel taillé dans le marbre lunésien. Huit fragments semblent les seuls vestiges de diverses *crustae* figurant des architraves, à moins que certains des six derniers d'entre eux ne soient que des morceaux tombés d'assises de grand appareil ornées de moulures sur leur parement visible:

Inv. 1938/14, 631; 1939/122; 75/2402, 2616, 2642, 2680; 76/942 (Pl. 99.19).

Un fragment sans n° d'*Inv.*, mais marqué «Cigognier» (Pl. 99.19), présente un angle de moulure au profil peu courant, que nous restituerions volontiers en couronnement d'une base ou d'un piédestal.

Les dizaines de pièces, souvent très fragmentaires et au profil parfois difficilement restituable, qui constituent l'essentiel de cette série en calcaire de La Lance, sont toutes des corniches d'applique combinant pour la plupart un cavet et une doucine droite, selon le schéma mentionné plus haut. Ici encore, il est bien rare qu'on puisse préciser le sens de mise en œuvre des tronçons conservés, en plinthe, jambage ou corniche de couronnement:

Inv. 1938/57, 409, 579 (peut-être la base d'une assise de grand appareil, moulurée en parement), 582, 590 (avec retour d'angle à gauche), 592, 593, 596, 598 (avec cavité de goujon au lit d'attente), 603, 604, 605, 610 (avec face de joint gauche oblique), 615, 629, 630; 1939/122; 1940/425, 426, 427, 432, 436, 438, 444; 75/2396, 2400, 2495, 2499, 2613, 2620, 2633, 2644, 2645, 2649, 2654, 2655, 2656, 2676, 2831, 3247, 3815; 76/890, 897, 926, 928, 937, 938, 939, 943, 945, 946, 949 (avec retour d'angle à gauche), 950, 951, 953, 955, 956, 957, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 970, 972 (avec trou de goujon au lit d'attente), 973, 980, 983 (avec retour d'angle à gauche), 987, 994, 995, 996, 1011 (Pl. 99.19).

Quelques corniches d'applique ont été tirées d'une pierre plus grise et à grain plus fin, peut-être un calcaire ou un marbre dolomitique:

Inv. 75/2394, 2395, 2494, 2496, 2497, 2500, 2657, 2677, 2795, 2830 (avec trou de goujon au lit d'attente), 3237; 76/932, 933, 934, 940, 986 (Pl. 99.20).

D'autres ont été exécutées dans une pierre grise, parfois veinée de vert, qui est sans doute un mica-gneiss alpin :

Inv. 75/2839, 76/922, 893, 984 (Pl. 99.20).

Une moulure de couronnement (*Inv.* 1938/627, Pl. 99.20), avec côté en retour à droite, a été façonnée dans un calcaire plus jaune et plus tendre que celui de La Lance, sans doute de provenance régionale.

Un marbre rouge à grain fin, parfois veiné de gris, qui semble être un *rosso antico* et contraste agréablement avec le blanc crème du calcaire de La Lance, a été utilisé pour la fabrication des corniches les plus nombreuses. On retrouve, dans cette série, des profils déjà signalés auxquels s'ajoutent quelques pièces de section triangulaire et de petites baguettes d'encadrement combinant divers profils classiques. Quelques corniches sont munies d'une feuillure, ménagée le long de l'arête inférieure de la face arrière, dans laquelle s'encastraient peut-être les dalles des panneaux d'*opus sectile*. Mais une fois de plus les indices manquent bien souvent pour s'assurer de la fonction et de la position exacte de ces corniches d'applique :

Inv. 1938/19 (avec trait de scie horizontal à la face arrière), 33, 34 (avec cavité de crampon à *embolon* au lit d'attente), 37, 127, 170, 171, 172, 173 (angle en retour à gauche), 293 (trou de goujon au lit d'attente (?) et crête de fixation en débord vertical (?)), 612; 1940/375, 376, 377, 431, 439 (avec trou de goujon au lit d'attente), 440, 441 (avec trou de goujon au lit d'attente), 442, 443, 445, 446, 448, 451 (avec trou de scellement au lit d'attente), 75/2397, 2398, 2399 (face de joint gauche à 45°), 2480, 2485, 2487 (avec trou de goujon vertical au lit d'attente, horizontal à la face de joint droite), 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2501, 2502, 2503, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2796, 2797, 2798 (avec deux faces de joint dont l'une à 45°), 2799 (avec côté en retour à droite), 2800, 2801, 2802 (trou de goujon au lit de pose à la base du cavet), 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813 (avec retour à droite), 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2825, 3233, 3234, 3235, 3236, 3239 (avec trou de goujon au lit d'attente), 3240 (avec trou de goujon au lit d'attente), 3241, 3242, 3244, 3245, 3246, 3810, 3812, 3813; 76/892, 894, 895, 896, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910 (trou de goujon vertical au lit d'attente), 911, 912, 913 (trou de goujon au lit d'attente), 914, 915, 916, 947, 948, 971, 974, 975, 976, 977, 978, 989 (avec trou de goujon horizontal au joint gauche) (Pl. 100.1).

d) *Dalles et crustae d'opus sectile*

Dès la fin du XIX^e siècle, le site occupé par le sanctuaire du Cigognier a livré d'innombrables fragments de dalles plus ou moins épaisses, taillées dans toutes sortes de pierres dures, principalement le calcaire de La Lance et certains mica-gneiss à veines grises ou vertes, mais aussi divers marbres bréchoïdes à veines rouges ou vertes. Même lors des fouilles systématiques de 1938-1940, puis de 1975-1977, la plupart de ces pièces, jamais intactes, n'ont pas été enregistrées individuellement; les quelques échantillons conservés laissent deviner les effets de polychromie que devaient produire ces diverses pierres, employées en revêtement de sols, à l'intérieur de la *cella* sans doute, pour composer de vastes motifs géométriques rectilignes, si l'on en croit les quelques fragments qui ont conservé leur bord intact. C'est du moins à un tel usage que semblent convenir les dalles les plus épaisses¹¹⁸. D'autres, plus fines, ont pu aussi revêtir la base des parois intérieures de la *cella* ou des portiques, disposées peut-être en plinthes ou en zones unies figurant les orthostates de l'assise inférieure d'un mur en grand appareil¹¹⁹.

D'autres dalles, plus petites et plus fines encore, ressortissent plutôt à la technique de l'*opus sectile*, tant par la diversité et la richesse des pierres utilisées, que par la variété des formes, souvent curvilignes, qu'elles dessinent; aux marbres et calcaires déjà signalés¹²⁰ s'ajoutent les porphyres

¹¹⁸ Toutes ces dalles, en calcaire blanc de La Lance, ont une épaisseur oscillant entre 0,025 et 0,06 m: *Inv.* 1938/616, 1940/365, 366, 370, 372, 379 à 382, 386, 390, 452; 75/2357 (avec crapaudine), 3816.

¹¹⁹ *Inv.* 1938/24 et 61: mica-gneiss gris, ép. 0,012 à 0,014 m; *Inv.* 1938/25 à 28, 62, 67, 94, 95, 212, 458, 540: marbre bréchoïde gris à veines rouges, ép. 0,007 à 0,028 m; *Inv.* 1938/24, 88, 168: marbre bréchoïde gris à veines vertes, ép. 0,009 à 0,014 m.

¹²⁰ Marbre de Luni: *Inv.* 1938/1, 156 (faux n°), 317; 1940/371; 76/917 (trace de moulure), ép. 0,011 à 0,038 m. Calcaires dolomitiques (?) à grain fin: *Inv.* 1938/2, 23, 29, 89, 90, 93, 166; 1940/383, ép. 0,009 à 0,025 m.

égyptiens, rouges¹²¹ ou verts¹²², des schistes noirs ou gris¹²³, et d'autres pierres difficilement identifiables¹²⁴. Formant de véritables panneaux, agencés selon des motifs géométriques certainement complexes et riches en jeux de couleurs très contrastées, ces compositions d'*opus sectile* ont pu constituer les points forts du décor des murs et peut-être des sols, se détachant comme de vrais tableaux sur les fonds plus simples et plus unis des revêtements de grandes dalles et des architectures d'applique.

3. *Éléments en grès de La Molière*

Le grès coquillier de La Molière, extrait de carrières distantes d'à peine 20 km, convenait particulièrement bien, nous l'avons vu, pour les assises de fondations destinées à supporter d'importantes charges, comme le parement du *podium* du temple et le stylobate des portiques. De taille facile et résistant bien au gel, il fut aussi employé systématiquement, sous forme de dalles et d'orthostates, pour l'habillage de certains massifs de maçonnerie non couverts, comme les avancées du *podium*, les rampes des escaliers d'accès et les degrés de la *crèpis* des portiques¹²⁵. Enfin, toute l'allée centrale de la cour était revêtue de dalles de molière et bordée de caniveaux de la même pierre, posés à sec sur un hérisson de déchets de taille¹²⁶. La plupart de ces dalles et blocs ont disparu, réemployés facilement au cours des siècles par les habitants du lieu. D'autres, demeurés sur place, apparaissent sur le plan d'ensemble des fouilles de 1938-1940. Quelques pièces enfin, plus élaborées, méritent d'être ici décrites et enregistrées; elles attestent la diversité des usages auxquels se prête ce grès, et précisent sur plus d'un point l'aspect de certains aménagements du bâtiment.

Trois dalles fragmentaires moulurées et munies au lit d'attente d'une rangée de trous carrés, ont été identifiées par L. Bosset: ce sont des *chaperons*, dernier vestiges d'une assise de couronnement qui protégeait le mur d'enceinte et recevait les barreaux de la grille qu'il portait. Eu égard à leur largeur (0,76-0,84 m = environ $2\frac{2}{3}$ p.), ces chaperons conviennent parfaitement au mur de péribole (l. 0,74 m = $2\frac{1}{2}$ p.), auprès duquel ils ont été retrouvés.

83. *Dalle-chaperon* (Pl. 100.2)

Brisée selon l'axe longitudinal, il n'en subsiste qu'une moitié; face supérieure moulurée, joints gauche et droit en partie conservés, lit de pose brisé sauf à l'extrémité droite (?); les six trous de scellement des barreaux, profonds de 0,105 à 0,160 m, et de section carrée, avec une diagonale de 0,06 m dans l'axe longitudinal du bloc, sont disposés selon un entraxe variant de 0,155 à 0,170 m.

L. 1,06 m; l. cons. 0,39 m, rest. 0,78 m; h. cons. (?) 0,32 m.

Inv. 1939/336 a; plan MRA 1940/151, n° 23.

84. *Dalle-chaperon* (Pl. 100.3)

Brisée selon l'axe longitudinal, la pièce n'est conservée que pour moitié, avec la face supérieure moulurée, la face de joint gauche et le lit de pose, intact à cette extrémité. Six trous de scellement carrés (diagonale 0,07 m, p. 0,140 à 0,160 m) se répartissent selon un entraxe de 0,135 à 0,160 m.

L. cons. 1,025 m, l. cons. 0,38 m, rest. 0,76 m; h. cons. (?) 0,24 m.

Inv. 1936/336 b; plan MRA 1940/151, n° 25.

¹²¹ Pl. 67.10; cf. R. Gnoli, *Marmora romana*, Roma, 1971, p. 98 et fig. 90 et 91: «Porfido rosso del Gebel Dakhan»; Inv. 1489, 1490, 1499, 1500, 1502, 1938/4, 5, 22, 38, 92, 118, 119, 153, 169, 254, 267, 1940/388, 75/2981, 2982, ép. variant de 0,006 à 0,02 m.

¹²² Pl. 67.11; cf. R. Gnoli, *op. cit.*, p. 108 et fig. 93: «Porfido verde del Gebel Dakhan»; Inv. 1494, 1498, 1501, 1938/6, 20, 21, 36, 37, 87, 121 à 125, 1940/391, 392, ép. variant de 0,005 à 0,018 m.

¹²³ Porphyre noir du Djebel Dakhan (R. Gnoli, *op. cit.*, p. 112, fig. 92): Inv. 1492 (ép. 0,008 à 0,011 m) et 1938/120 (ép. 0,008 à 0,011 m). Porphyre-serpentine noir d'Umm Tuwat, à pâte gris-rouge et paillettes grises, vertes ou jaunes (R. Gnoli, *op. cit.*, p. 113, fig. 94): Inv. 1491, 1495, 1496; 1938/126 et 162; ép. 0,007 à 0,014 m.

¹²⁴ Inv. 1938/165 (Pl. 67.12): granit?, ép. 0,01 m; Inv. 75/2980: mica-gneiss gris (?), ép. 0,09 m; Inv. 76/985: marbre bréchoïde rouge et blanc (?), ép. 0,013 m.

¹²⁵ C'est sans doute à l'un de ces usages qu'étaient destinées les dalles Inv. 1940/539 a, h et j (ép. 0,25, 0,35 et 0,40 m), ainsi qu'une autre, sans n° d'Inv., dégagée par les fouilles de 1934 au pied de l'escalier donnant accès à l'angle nord-est du portique (Pl. 7.2).

¹²⁶ Outre la dizaine de pièces encore en place, on signalera ici les deux dalles à caniveau Inv. 2359 et 2360, trouvées «au Pastlac en 1890», et conservées sur la terrasse inférieure du Musée. La seconde de ces pièces présente un plan en quart de cercle, et marquait un coude du caniveau.

85. Dalle-chaperon (Pl. 100.4)

Brisée selon l'axe longitudinal, une moitié perdue; face supérieure moulurée, joint gauche conservé; le lit de pose est peut-être intact du côté de la face de joint. Six trous de scellement carrés (diagonale 0,06 m, p. 0,125 m) ont été ménagés avec un entraxe de 0,135 à 0,160 m.

L. cons. 0,94 m; l. cons. 0,42 m, rest. 0,84 m; h. cons. (?) 0,285 m.

Inv. 1939/336 c; plan MRA 1940/151, n° 24.

Une autre dalle-chaperon, trouvée près du mur extérieur du portique ouest, mais dépourvue de trous de scellement, devait couronner un mur plus étroit.

86. Dalle-chaperon (Pl. 100.5)

Toutes faces conservées, avec anathyrose aux joints et lit supérieur bombé, muni d'un trou de louve au centre (L. 0,10 m, l. 0,06 m, p. 0,12 m).

L. 2,11 m; l. 0,66 m; h. 0,30 m.

Sans n° d'Inv.; cf. *Journal de fouilles*, p. 28 et plan MRA 1940/151, n° 21.

Endommagée depuis sa découverte en 1938, une pièce fragmentaire semble attester l'existence d'un ordre d'applique assez imposant. L. Bosset, qui releva le bloc en 1939, l'identifie, à tort nous le verrons, comme une base de colonne engagée.

87. Fragment de fût de demi-colonne (Pl. 100.6)

Au moment de la découverte, la face avant, les deux faces de joint et l'un des lits horizontaux paraissent avoir été intacts; la face arrière était peut-être conservée par un fragment jointif, perdu depuis sans avoir été dessiné; le second lit horizontal était déjà presque totalement ruiné, mais si nous lisons bien le relevé de 1939, on voyait encore le fond d'une cavité qui semble un trou de louve, désignant cette face comme le lit d'attente du bloc original. La face antérieure se présente comme un tronçon de la partie inférieure d'une demi-colonne engagée, le diamètre augmentant de bas en haut. Si ce demi-fût vient mourir tangentiellement à la face de joint droite, il est intercepté à gauche par un élément ruiné que nous croyons pouvoir identifier: il s'agirait des restes d'une moulure profilée, une corniche, par exemple, venant buter contre le fût de la colonne.

h. 0,30 m (cons. 0,14 m); L. 0,94 m; l. cons. 1,08 m en 1939, 0,90 m en 1977, rest. (d'après la photo MRA 1938/34) 1,46 m; Ø du fût au lit de pose (?) 0,81 m, au lit d'attente (?) 0,84 m.

Inv. 1940/539 d; plan MRA 1940/151, n° 22; pour l'état original de la pièce, cf. photo MRA 1938/34.

Si notre analyse de cette pièce très ruinée est exacte, nous aurions ici le dernier témoin d'un ordre engagé, bâti en grand appareil, d'un seul tenant avec le mur qu'il décore. La hauteur de l'assise attestée par le seul bloc conservé conviendrait bien pour une corniche horizontale scandant la paroi, au-dessous du renflement maximum du fût; le profil en serait conservé au joint gauche du fragment ici présenté. Eu égard au diamètre du fût, l'ensemble de l'ordre engagé devait atteindre près de huit mètres de hauteur¹²⁷.

Deux pièces fragmentaires attestent l'existence d'un parapet, haut de 2 p. (0,59 m environ), qu'on pourrait restituer en chancel entre les colonnes du temple ou du triportique, ou, plus probablement, en garde-corps bordant les plate-formes des escaliers d'accès est et ouest.

88. Orthostate d'angle d'un parapet (Pl. 100.7)

Toutes les faces sont conservées, sauf l'un des joints latéraux, brisé; l'autre extrémité, traitée comme un potelet cornier (section 0,260 × 0,265 m), annonce une pièce jointive en retour à angle droit; le lit d'attente est mouluré en demi-rond sur toute la longueur du bloc, excepté à l'extrémité qui formait angle, où une cavité de crampon en Π, creusée au lit d'attente, horizontal à cet endroit, permettait l'assujettissement à angle droit de la dalle de parapet adjacente.

L. cons. 0,73 m; l. 0,26 m; h. 0,59 m.

Inv. 1940/539 e; plan MRA 1940/151, n° 19.

¹²⁷ Peut-être faudrait-il restituer cet ordre d'applique en avant des parapets de l'escalier est; il pourrait ainsi supporter un toit protégeant cet accès au sanctuaire, solution que nous n'avons pas retenue pour notre restitution du plan de l'édifice. La pièce conservée, d'une largeur convenant parfaitement à la fonction que nous lui supposons ici, viendrait prendre place au niveau du sommet de la rampe d'escalier, qui serait ainsi couronnée, sur les faces latérales, d'une corniche semblable à celle que nous avons supposée au sommet du *podium* du temple. Cette hypothèse pourrait se trouver confirmée si l'on parvenait à repérer un bloc de mollière, aujourd'hui disparu, mais bien visible, en place, semble-t-il, sur une photographie datant des fouilles de 1934 (photo MRA 1934/10-12), car il semble qu'il s'agisse d'une base de demi-colonne de même type. Pour l'évolution du dispositif architectural autour de cet accès au portique nord-est, cf. *supra*, p. 58-59.

89. Fragment d'orthostate d'un parapet (Pl. 100.9)

Toutes faces conservées, sauf les joints gauche et droit, brisés; lit supérieur travaillé en demi-rond.

L. cons. 0,54 m; l. 0,26 m; h. 0,59 m.

Inv. 1940/539 f; plan MRA 1940/151, n° 20.

Une petite corniche, trouvée sur les degrés du mur de stylobate nord-ouest¹²⁸, appartenait sans doute à l'assise de couronnement d'un parement de molière, peut-être celui du *podium* ou de l'une de ses avancées.

90. Bloc de corniche (Pl. 100.8)

Toutes faces conservées, dont un lit de pose large de 0,26 m. En face avant, au-dessus d'un bandeau plat (h. 0,085 m), sans doute à l'aplomb du parement de l'orthostate de placage qu'il couronnait, on trouve un profil courant: une *cyma recta* entre deux petits listels, couronnée d'un bandeau plat formant larmier.

L. 0,985 m; l. 0,39 m; proj. maximum de la moulure 0,13 m; h. 0,273 m.

Inv. 1939/335; plan MRA 1940/151, n° 18.

Les quelques pièces ici mentionnées ne représentent qu'une très faible partie des blocs en grès de La Molière employés pour la construction du sanctuaire. Cette pierre, mise en œuvre systématiquement pour réaliser les dallages soumis aux intempéries et habiller les massifs de soubassement, servait en quelque sorte de faire-valoir pour le bâtiment proprement dit, soulignant d'une bande horizontale gris-bleu les verticales de l'élévation en calcaire de La Lance, d'un blanc éclatant qui rappelait le marbre.

d) Blocs en emploi moderne, de provenance incertaine

Parmi les nombreux fragments d'architecture en calcaire blanc de La Lance qui ont été réemployés lors de la construction de la ville moyenâgeuse et moderne d'Avenches, seules quelques corniches ont pu être attribuées avec certitude au sanctuaire du Cigognier, grâce à leur décor sculpté¹²⁹. On ne peut cependant exclure que d'autres fragments proviennent du même monument, qui est à la fois le plus proche de la ville actuelle, et le plus important de ceux construits en grand appareil de calcaire blanc. Nombre d'entre eux sont malheureusement trop peu visibles ou trop profondément remaniés pour que l'on puisse restituer leur aspect original. Onze pièces, les mieux conservées, sont cependant présentées ici, toutes récupérées pour la construction ou la transformation du château et de l'église paroissiale d'Avenches, et peut-être auparavant réutilisées pour la construction de l'église Saint-Symphorien, toute proche du sanctuaire du Cigognier¹³⁰. Quelques-unes trouveront une place, toute hypothétique, dans notre reconstitution du sanctuaire; la description des autres ne nous permettra que de supposer leur fonction architectonique, sans qu'aucun indice ne nous autorise à les attribuer aux bâtiments du Cigognier, ni à exclure une telle éventualité. En raison de ces incertitudes, nous ferons précéder le n° de catalogue de toutes ces pièces d'un astérisque*.

***91. Fragment de claveau (Pl. 65.9; 101.1)**

Face avant et extradados conservés et visibles; les faces de joint et l'intrados ont été retaillés pour permettre le emploi du bloc en base de la face nord du contrefort septentrional de la façade ouest du château; la face arrière se trouve ainsi noyée dans la maçonnerie. Le profil de l'archivolte encore visible est presque totalement conservé; il présente, de haut en bas, un bandeau plat (h. 0,12 m), une *cyma reversa* (h. 0,17 m) et trois *fasciae* en talus, de hauteur croissante (h. *summa fascia* 0,156 m, *media fascia* 0,175 m, *ima fascia* 0,19 m au moins); le rayon de la courbure peut être estimé à 4,31 m (14½ p.) à l'extrados, et la projection maximum des éléments à 0,074 m (¼ p.) pour chaque face.

h. cons. 0,828 m, rest. 0,893 m (3 p.); L. cons. 0,58 m, rest. 0,89 m (3 p.) à l'extrados et 0,69 m (2⅓ p.) à l'intrados, équivalant à un secteur de cercle de 12° d'angle au centre; l. cons. 1,196 m, rest. 1,34 m (4½ p.) à l'extrados et 1,189 m (4 p.) à l'intrados. Si l'on admet une *ima fascia* haute de 0,198 m (⅔ p.), il semble bien qu'il faille restituer au-dessous un bandeau en retrait haut de 0,074 m (¼ p.).

Sans n° d'Inv.

¹²⁸ Pour la situation exacte de cette corniche au moment de sa découverte, cf. *Journal de fouille*, p. 59, et photo MRA 1938-1939/433.

¹²⁹ Cf. *supra*, p. 80, *cat. nos* 3, 5, 6, et à Villars-les-Moines, *cat. n° 49*, sans compter les pièces récupérées dès avant la création du Musée romain, qui ne proviennent que rarement de fouilles effectuées dans le secteur du sanctuaire (*supra*, p. 9-14).

¹³⁰ Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 124-125.

***92. Fragment de claveau** (Pl. 65.10; 101.2)

Face avant, une face de joint (?) et extrados au moins partiellement conservés et visibles; l'intrados et la seconde face de joint ont été retaillés pour permettre le emploi du bloc en base de la face sud du contrefort méridional de la façade ouest du château d'Avenches; la face arrière est ainsi entièrement cachée. Le profil de l'archivolte est à peu près identique à celui du bloc précédent, quoique la projection des trois *fasciae*, de la *cyma reversa* et du bandeau de couronnement semble légèrement moins importante: les deux faces de l'arc n'étaient peut-être pas exactement identiques.

h. cons. 0,80 m, rest. 0,893 m (3 p.); L. cons. 0,58 m, rest. 0,89 m (3 p.) à l'extrados et 0,69 m (2 1/3 p.) à l'intrados; l. cons. 1,21 m, rest. 1,34 m (4 1/2 p.) à l'extrados, 1,189 m (4 p.) à l'intrados. Ce claveau serait ainsi identique au précédent.

Sans n° d'Inv.

***93. Fragment de linteau de porte** (Pl. 66.1; 101.3)

Lit de pose, face avant, lit d'attente (?) et face arrière (?) conservés, côté droit retaillé, côté gauche noyé dans la maçonnerie de la face sud du contrefort septentrional de la façade ouest du château d'Avenches. La face avant conserve les traces d'un profil d'encadrement de porte, avec un retour à droite du bloc, vers le bas, selon un angle légèrement supérieur à 90° qui désigne la pièce comme l'extrémité droite d'un linteau de porte. La moulure supérieure (sans doute une *simā*) et la base de l'*ima fascia* ont été abattues pour faciliter le emploi du bloc. Le profil original comportait, de bas en haut, trois *fasciae* en talus, de hauteur presque égale (1/3 p. env. = 0,099 m), une *cyma reversa* (h. 0,099 m = 1/3 p.), surmontées sans doute d'un bandeau plat (h. rest. 1/4 p.) et d'une moulure de couronnement, peut-être une *cyma recta* (h. rest. 1/2 p. = 0,148 m). La projection maximum de ces divers éléments valait probablement environ 2/3 p. (0,198 m).

h. 0,63 m; L. cons. 0,82 m au minimum; l. cons. 0,52 m, rest. 0,595 m (2 p.).

Sans n° d'Inv.

***94. Grand claveau** (Pl. 66.2; 101.4)

Toutes faces conservées, sauf le joint gauche, peut-être retaillé à 90° lors du emploi du bloc en fondation de la face nord de l'aile nord-est du château d'Avenches; intrados et joint droit entièrement cachés par la maçonnerie. Les faces avant et arrière sont soigneusement polies; l'extrados n'est que grossièrement piqueté, avec au centre un lit d'attente surhaussé, muni de part et d'autre d'un trou de pince permettant la mise en place du bloc. Admettant que ce traitement n'est pas moderne, nous sommes conduit à supposer que ce grand bloc devait être intégré à un mur de petit appareil maçonné au mortier de chaux, faisant office d'arc de décharge; ou qu'il occupait la dernière assise d'une construction en grand appareil à sec, supportant directement l'un ou l'autre des éléments de la charpente; en aucun cas son extrados n'a pu porter une assise supérieure de grands blocs.

h. cons. 1,04 m (3 1/2 p.); h. cons. de la face de joint 0,87 m; L. cons. 2,43 m; l. 0,64 à 0,68 m; rayon de courbure à l'extrados estimé à 21 p. (6,10 m).

Sans n° d'Inv.; Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 7-8, l'attribue à un arc de triomphe qui aurait été élevé en l'honneur de Vespasien.

***95. Grand claveau** (Pl. 66.2; 101.5)

Semblable au précédent, ce bloc qui semble complet est réemployé en fondation de l'aile nord-est du château d'Avenches, sur sa façade est. Seul l'extrados est entièrement visible: à la différence de la pièce *cat. n° *94*, il n'est pas pourvu de trous de pince, et son lit d'attente présente une surface partiellement polie.

h. visible env. 0,30 m, restituée env. 1,09 m (3 2/3 p.); L. 2,46 m; l. 0,72 m.

Sans n° d'Inv.; Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 7-8.

***96. Bloc d'assise** (Pl. 66.3; 101.6)

Toutes faces apparemment conservées, mais seuls deux côtés adjacents sont visibles, le bloc étant réemployé en fondation de la face sud de l'aile nord-est du château d'Avenches. Lit de pose et lit d'attente semblent polis. La plus grande des deux faces visibles se présente comme une face de joint, avec un bandeau d'anathyrose le long des arêtes supérieure et latérales, deux trous de levier à la base, deux cavités de crampon au sommet; le bloc est fissuré en son centre. Le petit côté en retour à gauche est grossièrement piqueté, peut-être parce qu'il fut retaillé pour faciliter le emploi du bloc; au centre de l'arête adjacente au lit d'attente, trace d'une cavité de scellement ou de goujon cylindrique. La longue face cachée du bloc devait être couronnée d'un bandeau ou d'une moulure (h. 0,155 m; proj. env. 0,07 m), dont l'amorce est encore visible en coupe; en outre, elle ne semble pas parallèle à la grande face de joint visible, mais paraît diverger à partir du petit côté connu.

h. 0,705 m; L. cons. 2,30 m; l. 0,77 m au lit de pose, 0,85 m au lit d'attente, mesurée sur le petit côté visible. Sans n° d'Inv., Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 7, semble confondre la grande face de joint de ce bloc avec le champ, martelé, de l'inscription HM 189 = CIL XIII, 5084, qu'on sait pourtant perdue depuis longtemps.

Si l'on admet que la longue face couronnée d'un bandeau ou d'une moulure est la face antérieure du bloc, on peut le considérer comme un carreau à restituer à l'angle d'un mur large de près de 8 p. et d'un mur adjacent à droite, large de 2 1/3 p. au moins; la moulure du côté en retour aurait disparu lors de la retaille du bloc. On pourrait aussi considérer ce bloc comme un parpaing venant s'adosser par sa longue face de joint à une assise d'*antithéma*.

***97. Fragment d'un bloc d'angle de corniche (Pl. 101.7)**

Sont conservés le lit de pose et la partie inférieure de deux faces perpendiculaires entre elles, qui présentent un profil de *simā*: à la base, deux petits listels (h. 0,028 et 0,032 m) en débord l'un sur l'autre, surmontés de l'amorce d'une *cyma recta*. Les faces de joint limitant ces deux côtés semblent brisées, et seraient de toute façon invisibles, cachées tout comme le lit d'attente par la maçonnerie de la face sud du contrefort méridional de la façade ouest du château d'Avenches, où le bloc est remployé en fondation. C'est de cette seconde (?) et dernière utilisation que date la gravure d'un repère de pose visible sur le côté en retour du lit de pose (remployé comme lit d'attente), dans l'alignement du parement du bloc *cat. n° 92* qu'il supporte.

h. cons. 0,26 m au moins, rest. 0,36 m env.; L. cons. 1,15 m; l. cons. 0,80 m.

Sans n° d'Inv.

***98. Fragment de pilastre rudenté (?) (Pl. 66.4; 101.8)**

Face avant et côté droit seuls conservés. Le bloc est remployé dans la maçonnerie de la face interne du piédroit méridional du portail de la cour du château d'Avenches; il a été retaillé dans sa partie inférieure, faisant aujourd'hui office de parement à gauche. Toutes les autres faces sont ruinées et invisibles. Le profil de la face antérieure semble faire alterner des arêtes vives et des surfaces convexes, qu'on pourrait éventuellement interpréter comme les arêtes et les rudentures d'un pilastre cannelé.

h. cons. 1,17 m; L. cons. 0,48 m; l. inconnue.

Sans n° d'Inv.

***99. Bloc d'assise (Pl. 102.1)**

Remployé de chant en parement de la double rampe d'escaliers menant de l'esplanade du Casino à la porte qui ouvre sur la cour du château d'Avenches. L'unique face visible est sans doute le lit d'attente, alors que la face antérieure est probablement celle qui fait aujourd'hui office de lit d'attente; son arête supérieure est intacte. La face de joint gauche (aujourd'hui à droite) est probablement aussi conservée, comme l'indique la ciselure bordant l'arête visible. Les autres faces ont été peut-être retaillées pour permettre le emploi du bloc. Le lit de pose est invisible. Au lit d'attente, repère de pose (moderne?) à peu près au centre de l'arête du joint gauche, et cinq trous de scellement, dont deux bouchés au mortier; recreusé en cuvette, celui qui est proche de l'angle antérieur droit n'est peut-être qu'une cavité prévue pour recevoir le talon du levier utilisé pour le bardage des blocs de l'assise supérieure.

h. inconnue; L. cons. 2,78 à 2,85 m; l. cons. 1,165 m.

Sans n° d'Inv.

***100. Bloc d'assise**

Remployé en chaînage de l'angle sud-ouest de l'église paroissiale, au-dessus de la corniche *cat. n° 5*. Deux faces contiguës, dressées à la pointe, sont visibles; les arêtes sont ciselées. La plus grande des deux faces était probablement le lit d'attente du bloc original, car elle est munie, à l'une de ses extrémités, d'un trou de goujon carré. L'autre lit semble brisé.

h. cons. 0,733 m; L. 2,445 m; l. 0,78 m.

Sans n° d'Inv.

***101. Bloc d'assise**

Remployé en chaînage de l'angle sud-est de l'église paroissiale, au-dessus de la corniche *cat. n° 6*; même travail que le précédent, mais sans trou de goujon.

h. cons. 0,75 m; L. cons. 2,42 m; l. 0,78 m.

Sans n° d'Inv.

*
* *
*

En conclusion, on conviendra que les vestiges identifiables de l'élévation, conservés en place, au Musée ou en emploi dans des bâtiments modernes, ne représentent qu'une infime partie de l'architecture du bâtiment. Il faudra cependant nous contenter des renseignements qu'ils nous fournissent pour tenter maintenant une restitution hypothétique de l'édifice. La fouille du *podium* et de ses abords, le dégagement intégral du portique nord-ouest ou la récupération de blocs en emploi moderne fourniront peut-être un jour de nouvelles données dont il faudra tenir compte. Le catalogue que nous venons d'établir n'en gardera pas moins toute sa valeur et devrait faciliter désormais l'étude comparative de solutions architectoniques et de décors sculptés, figurés ou non, encore mal connus en Gaule et au nord des Alpes.

